

POITOU-CHARENTES VIENNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

2 0 1 0

N°	N° National	Identification de l'opération	Nom	Prénom	Organisme	Type d'opération	Notices
1	204781	ANTIGNY - Grotte du Taillis des Coteaux	PRIMAULT	Jérôme	MCC	FP	X
2	204994	ANTIGNY - Le Gué de Sciaux	BERTRAND	Isabelle	COL	AET	
3	204926	ARCHIGNY - Abbaye Notre-Dame-de-l'Étoile	PRYSMICKI	Laurent	BEN	SD	
4	205014	AVAILLES-EN-CHÂTELLERAULT - Inventaire des sites immergés sur la confluence du Clain et de la Vienne	CAYRE	Morgane	DOC	PRD	X
5	204969	BÉRUGES - Bourg	VIDONNE	Sabine	BEN	SD	X
6	204895	CÉNON-SUR-VIENNE - Fort-Clan, prospection géophysique	MATHÉ	Vivien	SUP	PRM	X
7	204927	CHARROUX - Abbaye Saint-Sauveur	PRYSMICKI	Laurent	BEN	SD	
8	205181	CHASSENEUIL-DU-POITOU - Les Grands Philambins	MAGUER	Patrick	INRAP	OPD	
9	205173	CHASSENEUIL-DU-POITOU - Les Philambins	MAITAY	Christophe	INRAP	SP	X
10	205060	CHASSENEUIL-DU-POITOU - Les Philambins	MOIZAN	Emmanuel	INRAP	OPD	X
11	205083	CHÂTELLERAULT - Les Champs de Rouillac	SANGLAR	Valérie	INRAP	OPD	X
12	205080	CHÂTELLERAULT - Place du Châtellet - Ancien Hôpital	MONTIGNY	Adrien	INRAP	OPD	X
13	204971	CIVAUX - Bourg	CROUZAT	Hélène	COL	PRD	X
14	205017	COULOMBIERS – Champ de la Bruyère	CONNET	Nelly	INRAP	OPD	X
15	204912	CROUTELLE - Aqueducs de Basse Fontaine, du Cimeau, de Fleury et la Reinière	LAMBARÉ	Chantal	BEN	PRD	
16	205093	CURÇAY-SUR-DIVE - Stage de formation prospection archéologique	REDIEN-LAIRÉ	Christine	MCC	PRD	
17	205087	DISSAY - La Jardelle - chemin d'Aillé	ROUSSEAU	Jérôme	INRAP	OPD	X
18	205179	INGRANDES - Les Terres rouges	MAGUER	Patrick	INRAP	OPD	X
19	205185	JAUNAY-CLAN - 2, rue du Temple	POIRIER	Philippe	INRAP	OPD	X
20	205117	JAUNAY-CLAN - 58-60, Grand'Rue	GERBER	Frédéric	INRAP	OPD	X
21	205175	JAUNAY-CLAN - La Viaube 1	LAVOIX	Gaëlle	INRAP	SP	X
22	205174	JAUNAY-CLAN - Sous-Clan	POISSONNIER	Bertrand	INRAP	SP	X
23	205128	JAUNAY-CLAN - ZAC des Grands Champs - Phase 2	POUPONNOT	Guillaume	INRAP	OPD	X
24	205005	LIGUGÉ - Aqueduc de Basse Fontaine	ARBONA	Patrice	BEN	SD	X
25	204925	MIREBEAU - Le prieuré Saint-André	AUTISSIER	Anne	BEN	DOC	X
26	204986	MIREBEAU - Prospection	VIVIER	Daniel	BEN	PRD	X
27	225176	MONTMORILLON - Rocade Est-Moussac	GUITTON	David	INRAP	SP	X
28	205032	NAINTRÉ - Théâtre gallo-romain	BELLIARD	Christophe	BEN	FP	X
29	204879	NOUAILLÉ-MAUPERTUIS – L'Abbaye	MANDON	Fabrice	EP	SU	X
30	205180	PLAISANCE - Rue Sainte-Catherine - Cimetière de l'église Notre-Dame	GERBER	Frédéric	INRAP	OPD	X

POITOU-CHARENTES
VIENNE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations autorisées

2 0 1 0

N°	N° National	Identification de l'opération	Nom	Prénom	Organisme	Type d'opération	Notices
31	204990	POITIERS - Le Calvaire, analyses chimiques de céramique	BIDAULT	Joëlle	SUP	PAN	
32	205081	POITIERS - 17, rue Saint-Grégoire	JÉGOUZO	Anne	INRAP	OPD	X
33	205052	POITIERS - 8, rue René Descartes	BUTAUD	Paul	DOC	SU	X
34	204913	POITIERS - Aqueducs de Basse Fontaine	ARBONA	Patrice	BEN	PRD	
35	205071	POITIERS - Cathédrale Saint-Pierre	MANDON	Fabrice	EP	SD	X
36	204880	POITIERS - Chapelle Grimaud	PÉSENTI	Claire	EP	SD	X
37	205119	POITIERS - Rue de la Jambe à l'Âne	JÉGOUZO	Anne	INRAP	OPD	X
38	204881	POITIERS - Rue de la Tranchée, rue Carnot	RICHARD	Lucile	BEN	SD	
39	205063	POITIERS - Travaux «Coeur d'Agglo»	RICHARD	Lucile	BEN	SD	X
40	205116	POITIERS - Rue Sainte-Catherine	JÉGOUZO	Anne	INRAP	OPD	X
41	205113	SAINT-GEORGES-LES-BAILLARGEAUX - Les Gains	MAGUER	Patrick	INRAP	SP	
42	204929	SAINT-PIERRE-DE-MAILLÉ - Les Cottés	SORESSI	Marie	INRAP	FP	X
43	205069	SANXAY - La Fontaine	LAVOIX	Gaëlle	INRAP	OPD	X
44	205055	USSON-DU-POITOU - La Fontaine Saint-Martin	BOUVART	Patrick	EP	PRD	
45	205035	VARENNES - La Tourette	VIVIER	Daniel	BEN	SU	X
46	204907	VENDEUVRE-DU-POITOU - Les Tours Mirandes	DIEUDONNÉ-GLAD	Nadine	SUP	PMS	X
47	204942	VENDEUVRE-DU-POITOU - Les Tours Mirandes	DURAND	Johan	DOC	FP	X
48	205185	VIVONNE - Champs du Maupet	MOIZAN	Emmanuel	INRAP	OPD	X
49	205177	VIVONNE - ZAC de la Plante aux Carmes	BILLY	Benoit	INRAP	SP	X
50	205048	VOUILLÉ - La Gorande	LAVOIX	Gaëlle	INRAP	OPD	X
51	205178	VOUNEUIL-SUR-VIENNE – Le Moulin de Chitré	AUTISSIER	Anne	BEN	AET	X
	205003	Prospection Inventaire communes de Curzay, Lusignan et Rouillé	BUTTY	Loïc	BEN	PRD	X
	204924	Prospection aérienne sur le département de la Vienne	OLLIVIER	Alain	BEN	PRD	X

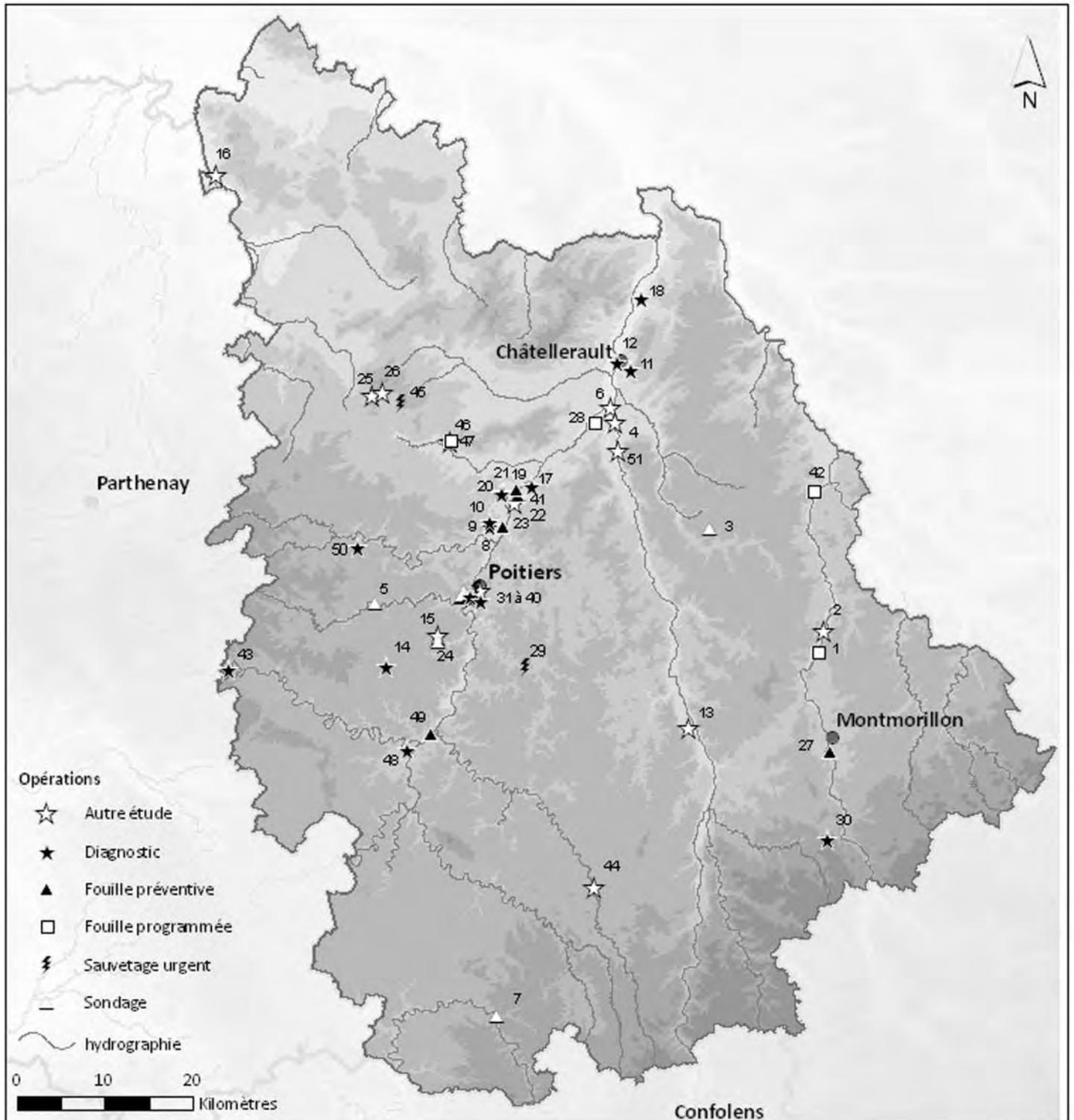


POITOU-CHARENTES VIENNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations autorisées

2 0 1 0



ANTIGNY

Grotte du Taillis des Coteaux

Le Taillis des Coteaux à Antigny (Vienne) est une grotte inédite, découverte lors d'une prospection en 1998 (Brou, Primault, 2002 ; Primault et *al.*, 2003). Elle fait l'objet d'opérations de fouille depuis 2000 (Primault et *al.*, 2010). Elle conserve une imposante stratigraphie développée sur près de 5 mètres d'épaisseur, avec une séquence chrono-culturelle exceptionnelle comprenant la quasi-totalité du Paléolithique supérieur, depuis l'Aurignacien jusqu'au Magdalénien moyen en passant par le Gravettien, le Solutréen, le Badegoulien et le Magdalénien inférieur. Les dimensions réelles de cette cavité sont encore difficiles à cerner étant donné son état de comblement. Elle semble plutôt en profondeur, sur au moins une trentaine de mètres (et probablement beaucoup plus), et n'excède pas 12 mètres de largeur, soit une surface évaluée entre 300 et 360 m². En avant de la grotte s'étend un important talus qui vient au contact de la terrasse alluviale récente à 30 m en contrebas de l'entrée de la cavité.

Deux triennales (2003 – 2005, 2006 – 2008) auront été nécessaires pour fouiller les 7 niveaux du Magdalénien moyen de l'ensemble EG-II sur 25 m² à l'intérieur de la grotte (Primault et *al.*, 2007b). En parallèle, le sommet de l'ensemble AG-III (Magdalénien inférieur) était fouillé dans le talus de la cavité sur une trentaine de m² (Primault et *al.*, 2007a). La campagne de fouille 2010 s'inscrit dans une programmation 2009 – 2011 de la recherche, avec pour principal objectif de poursuivre la fouille de l'ensemble AG-III et d'entamer la fouille de l'ensemble EG-III (Magdalénien inférieur) dans la salle d'entrée de la grotte.

Fouille du niveau EG-III :

Dès 2007 nous avons noté que le contact entre la base du Magdalénien moyen (EG-IIg) et le sommet du Magdalénien inférieur (EG-IIIa) était partiellement perturbé, ce contact



Antigny, grotte du Taillis des Coteaux : fouille du niveau AG-IIIc dans le talus de la grotte (cliché : J. Primault).

marquant d'importantes ondulations. Le relevé pièce à pièce réalisé sur 17 m² confirma la réorganisation spatiale des vestiges et, plus précisément, l'orientation préférentielle très nette selon un axe NW-SE des éléments allongés. En conséquence, la décision a rapidement été prise d'adapter le protocole de prélèvement du mobilier archéologique en travaillant par fins décapages successifs plutôt que pièce à pièce.

Ainsi, un rang de 6,5 m² a été fouillé sur 2 décapages de 5 cm d'épaisseur chacun. Plus de 4000 restes lithiques (esquilles comprises) ont été prélevés et au moins autant de fragments de faune (ossements très fragmentés). Ils viennent s'ajouter aux 7 000 restes lithiques déjà récoltés l'an dernier dans les deux décapages précédents ! L'étude de l'industrie lithique confirme les grandes orientations observées en 2008 et 2009, avec un échantillon de 254 lamelles retouchées, de 41 nucléus à lamelles et de 67 outils sur lames ou éclats. Le débitage lamellaire sur tranche d'éclat est très nettement dominant, destiné à la production de petites lamelles axiales transformées en lamelles à dos. Produites sur place à partir de silex bathoniens d'origines locales ou voisines, mais aussi à partir de matériaux exogènes (principalement les silex du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny) importés sous forme de petits volumes bruts, ces lamelles sont typologiquement assez peu diversifiées. Il s'agit très généralement de micro-lamelles bipointes à dos, mais aussi, bien que beaucoup plus exceptionnelles, de lamelles de type Orville à retouche marginale.



Antigny, grotte du Taillis des Coteaux : décapage carré F9, niveau AG-IIIc (cliché : J. Primault).

La richesse de l'ensemble EG-III s'explique en grande partie par le fait qu'il résulte du palimpseste des occupations du Magdalénien inférieur par ailleurs mieux individualisées dans le talus de la grotte. En effet, dans le talus, 6 ou 7 nappes de vestiges plus ou moins clairement séparées par des niveaux stériles ont successivement été reconnues sur plus d'un mètre d'épaisseur. Dans la grotte, ces mêmes nappes de vestiges sont compactées sur moins de 40 cm sans aucune séparation apparente et remobilisées par des phénomènes post-dépositionnels localement importants. Il en résulte une redistribution tant horizontale que verticale du mobilier archéologique, marquée par le redressement des objets, même les plus gros galets alluviaux, et une orientation préférentielle du mobilier. La situation n'est cependant pas totalement rédhitoire, car les perturbations sont limitées à quelques m² dans l'entrée de la grotte. La validité des assemblages archéologiques qui en proviennent reste à considérer avec prudence, mais bénéficie des référentiels élaborés dans le talus de la grotte où les perturbations sont beaucoup moins marquées.

Fouille du niveau AG-IIIc :

Ce niveau a été fouillé cette année sur 3 m² supplémentaires (fig. 1), à l'aplomb de l'entrée de la grotte, portant à 20 m² sa surface explorée dans le talus. Séparé du niveau AG-IIIa par un passage localement stérile (AG-IIIb) parfois épais d'une vingtaine de centimètres, le niveau AG-IIIc est structuré autour d'un grand foyer (GF3). Un important amoncellement d'ossements est présent au nord de ce foyer et comprend essentiellement des côtes de rennes ainsi que des grands fragments de bois. Outre deux nouveaux amas de débitage du silex, le niveau AG-IIIc a aussi livré une très belle sagaie entière de 24 cm de longueur.

D'un façon générale, l'industrie lithique du niveau AG-IIIc est très nettement dominée par une production micro-lamellaire sur tranche d'éclat, dont l'essentiel des produits axiaux est transformé en micro-lamelles bipointes à dos. Mais nous avons cependant noté une proportion plus importante qu'en AG-IIIa de « grandes » lamelles à retouche marginale, souvent en matériaux d'origine exogène, et dont la production n'a, semble-t-il, pas été menée dans le secteur fouillé. L'étude en cours de ce mobilier et la poursuite de la fouille du niveau AG-IIIc devra autant que possible tenter de comprendre si cette variabilité apparente des armatures reflète des changements dans les habitudes de chasse (ou de pêche...) des magdaléniens.

Perspectives :

La fouille 2010 aura permis de poursuivre les objectifs scientifiques fixés en début de campagne triennale : entamer le décapage du sommet du Magdalénien inférieur de l'ensemble EG-III, à l'intérieur de la grotte, et poursuivre l'exploration de la séquence AG-III, dans son talus, et plus particulièrement des nappes de vestiges AG-IIIc et AG-IIIe. L'organisation spatiale de ces dernières apparaît progressivement, structurée autour d'un grand foyer, de plusieurs amas de débitage de silex et d'une aire de boucherie (renne principalement).

Plus généralement, la bonne conservation de la séquence chrono-culturelle de l'ensemble AG-III, appuyée par une série de datations radiométriques comprises entre 16 900 et 17 500 BP, confèrent aux observations technologiques réalisées notamment sur l'industrie lithique une certaine validité qui dépasse la simple compréhension du site du Taillis des Coteaux. Ainsi, la variabilité apparente des modalités des productions lamellaires (débitage sur tranche d'éclat / débitage de type Orville...) et des types de lamelles retouchées finalement obtenus doit pouvoir servir de référence pour une réévaluation d'autres séries régionales fouillées anciennement (La Piscine à Montmorillon, La Marche à Lussac-les-Châteaux, Le Roc-aux-Sorciers à Angles-sur-l'Anglin...).

Jérôme PRIMAULT

Brou, Primault 2002

BROU L., PRIMAULT J. – Des indices de Magdalénien an-

rien dans le Bassin parisien ? Le Taillis des Coteaux et Thèmes : aperçu sur deux ensembles aux caractères originaux. In P. Bodu, F. Bon, L. Brou (coord.), *Le Paléolithique supérieur ancien en Centre et au Sud du Bassin parisien*. « Des systèmes techniques aux comportements », rapport de PCR, région Centre-Nord.

Primault 2003

PRIMAULT (J.) – *La grotte du Taillis des Coteaux à Antigny (Vienne) : découverte et premiers résultats*. Bulletin de l'Association des Archéologues du Poitou-Charentes, n° 32, 2003, p. 19-21.

Primault et al. 2007a

PRIMAULT (J.), GABILLEAU (J.), BROU (L.), LANGLAIS (M.), GUERIN (S.) – Le Magdalénien inférieur de la grotte du Taillis des Coteaux à Antigny (France), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, tome 104, n° 1, p. 5-30.

Primault et al. 2007b

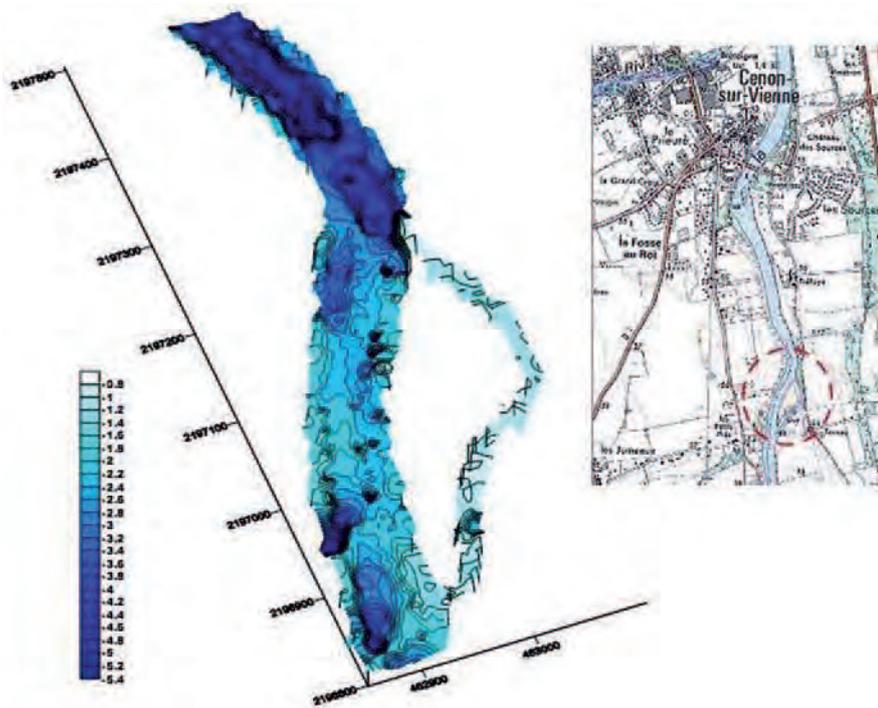
PRIMAULT (J.), BROU (L.), GABILLEAU (J.), LANGLAIS (M.) – La grotte du Taillis des Coteaux à Antigny (Vienne) : intérêts d'une séquence originale à la structuration des premiers temps du Magdalénien, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, tome 104, n° 4, p. 743-758.

Primault et coll. 2010

PRIMAULT (J.), avec la collaboration de : BERTHET (A.-L.), BROU (L.), DELFOUR (G.), GABILLEAU (J.), GRIGGO (Ch.), GUERIN (S.), HENRY-GAMBIER (D.), HOU-MARD (C.), JEANNET (M.), LACRAMPE-CUYAUBÈRE (F.), LANGLAIS (M.), LAROULANDIE (V.), LIARD (M.), LIOLIOS (D.), LOMPRÉ (A.), LUCQUIN (A.), MISTROT (V.), RAMBAUD (D.), SCHMITT (A.), SOLER (L.), TABORIN (Y.), VISSAC (C.) – La grotte du Taillis des Coteaux à Antigny (Vienne). In Buisson-Catil et J., Primault J. (dir.), *Préhistoire entre Vienne et Charente. Hommes et sociétés du Paléolithique*. Ministère de la Culture et de la Communication, APC, Mémoire XXXVIII, 2010, p. 271 – 298.

AVAILLES-EN-CHÂTELLERAULT

Inventaire des sites immergés dans le Clain et la Vienne



Relevé bathymétrique effectué sur la rivière Vienne au lieu-dit les Petits Prés (Relevé : Lycée professionnel de Sillac ; traitement : J.-F. Mariotti).

Cette prospection a lieu dans le cadre de l'obtention d'un diplôme de Master 1, s'intéressant à l'occupation du sol, dans la vallée de la confluence. Le secteur étudié s'étend sur les communes de Saint-Cyr, Dissay, Beaumont, Naintré, Cenon-sur-Vienne, Availles-en-Châtellerault et Vouneuil-sur-Vienne. Le but est aussi de montrer la connexion entre l'occupation du territoire, les voies de circulation et les moyens de franchissement des rivières.

L'objectif est donc double : d'une part repérer les points de franchissement, mais aussi alimenter la carte archéologique dans le domaine subaquatique.

Le travail de prospection inventaire s'est effectué en 3 phases :

- *Les recherches documentaires* comprenant le dépouillement des données de la carte archéologique pour connaître l'état actuel des connaissances du lit majeur et lit mineur du Clain et de la Vienne. L'étude de la carte IGN et la consultation du cadastre napoléonien pour recenser les toponymes ou les indices de franchissements ou de d'aménagement de la rivière. Cette première phase d'étude a permis de recenser des zones potentiellement intéressantes (mention de passages à gué, hauts-fonds).
- *La reconnaissance sur le terrain des hauts-fonds* mis en évidence par notamment une bathymétrie. Ce travail de cartographie a été réalisé par la classe du brevet de technicien supérieur de topographe géomètre du lycée professionnel de Sillac (16), encadrée par B. Brégeon.
- *L'évaluation du potentiel archéologique* des zones déterminées par des plongées de reconnaissance.

Trois sites ont pu faire l'objet d'une vérification en plongée. Le premier, Le gué des Berthons, est un site déjà connu¹.

1 - MARGUET A., Naintré : Le gué des Berthons – Franchissement du Clain – Rapport d'intervention, 1991.

Il a déjà fait l'objet de fouilles ainsi que de relevés. Mais sur la rive gauche, la présence d'une enceinte repérée sur la carte archéologique, nous a amené à effectuer une prospection plus en amont. Cette enceinte n'est pas datée précisément, mais semblerait être gallo-romaine (d'après les données de la base patriarche).

Le secteur prospecté débute du lieu même du pont (Lieu-dit la Pouillouse) et s'étend sur environ 300 m, en amont. La prospection s'est concentrée sur le chenal gauche de l'île d'Andouard, en relation directe avec le site repéré sur la carte archéologique. Lors de cette prospection, plusieurs vestiges ont été repérés. Ce qui semblerait être un fut de colonne, très concrétionné, ainsi qu'un fragment de corniche, une plaquette, et un bouchon de nasse. Seul le bouchon de nasse a été prélevé et remonté en surface. Les autres vestiges sont encore à identifier plus précisément, et à localiser par rapport aux vestiges déjà connus sur la rive. Le fragment de corniche, ainsi que la colonne se trouvent à proximité de la pointe de l'île. La plaquette (de marbre ?) quant à elle se trouve un peu plus en amont dans le chenal. Il pourrait s'agir ici de vestiges ayant appartenu à cette enceinte mais sans certitude.

Le fond est constitué de graviers grossiers, avec des pierres de grosseurs variables, mais la pointe avale de l'île d'Andouard s'est révélée être très ensablée avec une rapide diminution de la profondeur. Sable plus fin que ce que l'on peut trouver autour.

Le deuxième site se trouve à proximité de Moussais. Le cadastre Napoléonien indique déjà l'arrivée de deux voies, une de chaque côté du Clain, au niveau d'une petite île. La plongée, s'est faite dans des conditions assez difficiles, de

par le courant qui était très fort, et l'absence d'accroches dans le fond de la rivière. Néanmoins, nous avons pu observer un haut fond qui se développe en biais à partir de la rive gauche jusqu'au deux tiers du chenal. Le fond est constitué de sable et de graviers. Ce haut fond se continue vers la rive droite par un empièchement qui arrive au débouché de la piste venant du château de Moussais. En aval de cet empièchement deux fosses successives générées par le courant. A ce niveau, le fond est argileux, peut-être un décapage de l'ancienne berge. Dans ces fosses aux pieds des blocs ont été découverts des fragments de tuiles, ainsi que des tessons médiévaux et des pierres de lest. Plus en aval, vers la fin de l'île, des *tegula* ont été repérées. Le chenal gauche de l'île est envasé et complètement à sec.

Le troisième est un site de haut fond révélé par bathymétrie. La plongée effectuée sur place n'a rien pu prouver. Le fond est sableux et vaseux, pollué par de nombreux déchets modernes. Néanmoins, une sorte de couloir semble se dégager avec la présence de petites pierres et de galets.

Au niveau des assises du pont actuel, ressortent des pieux en bois. Il pourrait peut-être s'agir des assises antérieures.

L'utilisation du sondeur Sideimaging de Hummingbird pourra sans doute nous en apprendre davantage sur ce dernier site entre autre. De nouvelles plongées de reconnaissance, et d'approfondissement seront aussi nécessaires pour mieux percevoir les aménagements de ces deux rivières.

Morgane CAYRE

Antiquité

Moyen Âge

BÉRUGES Bourg

Béruges est connu depuis 1830 pour son riche patrimoine archéologique (cf. « 30 ans de découvertes archéologiques à Béruges – cahier n° 36 de l'association des publications Chauvinoises). Occupé depuis le néolithique jusqu'à nos jours, le bourg de Béruges présente une importante implantation à l'époque gallo-romaine.

Depuis 1976, les bénévoles de l'Association archéologique des Amis de Béruges surveillent les moindres travaux qui entaillent le sous-sol bérugeois. Ainsi, lorsqu'en 2009 la commune de Béruges décide de réaliser un préau dans la cour de l'école communale puis un réseau d'alimentation en gaz pour les bâtiments publics, l'association est sollicitée pour assurer le suivi des travaux. Cette intervention a permis de compléter et d'enrichir les découvertes antérieures.

La construction du préau de l'école, en septembre 2009, a confirmé la présence d'un mur gallo-romain dans l'angle nord/est du futur bâtiment. Il apparaît sous 30 cm de terre arable. Conservé sur 40 cm de hauteur, il est installé di-

rectement sur l'argile naturelle. Orienté nord/sud, il avait déjà été repéré lors de la construction de l'école en 1976 ainsi que dans plusieurs parcelles adjacentes.

Le réseau d'alimentation en gaz a été réalisé en février et mars 2010. Une tranchée de 169 m de long, 60 cm de large et 80 cm de profondeur a été creusée à partir du n° 2 de la rue François Albert pour ensuite longer l'est de la place publique puis le côté ouest de l'impasse nommée « voie romaine » et se terminer dans le jardin archéologique (parcelles D 756, 583 et 140) où la citerne de gaz fut installée. Les repérages ont été effectués après le passage de la pelle mécanique.

Rue François Albert

A 60 cm de profondeur, deux murs gallo-romains (M1 et M2), orientés tous les deux nord/sud, sont mis au jour. Ils sont distants l'un de l'autre de 80 cm et s'étendent sur 40 cm de large. Ils pourraient constituer le prolongement des murs découverts en 2005 dans la parcelle D 639 adjacente.

Jusqu'à la place publique, la tranchée livre un remblai de terre meuble marron sans particularité.

Place de l'église

Petit rappel historique, sous la place actuelle se situe l'ancien cimetière communal utilisé à partir du Ve-VIe siècle ap. J.-C. jusqu'à la construction de l'église actuelle dans les années 1870/1880. Trois niveaux de sépultures y ont déjà été repérés. La tranchée se situe en dehors des limites du cimetière mentionnées sur le cadastre de 1830.

La tranchée se poursuit le long du bâtiment de la mairie situé à l'est de la place. Devant l'angle nord/ouest de l'immeuble, deux moellons taillés de 15 cm avec des traces de mortier beige orange sont mis au jour en fond de tranchée (70 cm de profondeur). Entre ces deux pierres, distantes de 40 cm l'une de l'autre apparaissent les restes d'une sépulture. Ces pierres sont dans le prolongement d'un mur antique, orienté est/ouest découvert en 1996. Il est vraisemblable que la sépulture, correspondant au niveau le plus ancien du cimetière, ait été installée sur les vestiges du mur. Au sud de cette structure, une poche d'argile jaune vert s'étale sur environ 40 cm de largeur et 10 cm d'épaisseur. A 8 mètres de cette sépulture, apparaît un mur, M10, orienté est/ouest, de 40 cm de large, constitué d'un mortier beige orangé au nord duquel les fémurs et tibias d'un squelette sont découverts dans la coupe ouest de la tranchée. Un nouveau mur M8, orienté nord/sud est mis au jour, à 60 cm de profondeur à 5 mètres au sud de M10. Il présente un évidement, côté est de la tranchée, dans lequel est installé le crâne d'une autre sépulture. A environ 7 mètres de M8, un quatrième squelette est découvert dans la coupe est de la tranchée. Le reste du creusement longeant la place ne livre qu'une terre noire sous 5 cm de bitume jusqu'à l'entrée de l'impasse de la « voie romaine ».

Impasse de la « Voie Romaine »

Appelé « le Grippé » par les anciens bérugeois, son appellation « voie romaine » date des années 1960. Elle se justifie par les vestiges d'un chemin solidement empierré, comportant de nombreuses caractéristiques de construction d'une voie antique, prolongeant l'impasse actuelle et descendant jusqu'à la rivière.

La tranchée longe l'ouest de la rue jusqu'au n° 4 pour se poursuivre en son centre avant de bifurquer vers l'ouest dans le jardin archéologique.

Le creusement fait apparaître quatre nouveaux murs encore non répertoriés.

Le premier M7 se situe à l'angle nord/est du bâtiment D 475. Large de 60 cm, il est constitué d'un mortier orange friable et de pierres calcaires et est orienté est/ouest. Le parement sud a été détruit par l'installation d'une canalisation moderne d'évacuation d'eau pluviale.

A 4,80 m au sud de M7, le mur M6 est mis au jour. Large de 80 cm, orienté est/ouest, il est conservé sur une hauteur de 60 cm et recouvert d'un niveau de pierres calcaires lissées correspondant à un ancien axe de circulation. Le long de son parement sud une *tegulae* est posée verticalement, correspondant à la couche de démolition de M6 qui

s'étend sur environ 6 mètres dans la tranchée. La présence de tuiles et céramiques communes gallo-romaines confirme la datation de M6. C'est la zone la plus riche et la moins perturbée de l'intervention avec des niveaux gaulois et gallo-romains en place.

Puis 10,80 mètres au sud de M6, en fond de tranchée apparaît M5, large de 40 cm, conservé sur 10 cm de hauteur et orienté également est/ouest. Il est recouvert d'un remblai de terre meuble marron d'une épaisseur de 40 cm qui se prolonge jusqu'à M4. Cet autre mur antique se situe dans la partie centrale de la rue à 60cm de profondeur et d'orientation nord/sud. A partir de M4 la tranchée bifurque vers le jardin archéologique et livre un remblai de terre noire, fine et compacte, riche en matériel gallo-romain.

Le jardin archéologique – parcelles D 756,583 et 140

Cet espace protégé du bourg où plusieurs interventions archéologiques ont eu lieu (1981 à 1984, 1989, 1993, 1996 et 2001) conserve, entre autres, les vestiges apparents de voûtes gallo-romaines.

A l'entrée de la parcelle D 756, M9 est mis au jour dans une tranchée transversalement creusée vers le nord pour relier la salle des fêtes au réseau d'alimentation de gaz. Orienté est/ouest, M9, constitué de pierres calcaires et de mortier beige orangé, présente une largeur de 80 cm. A 4 m au nord de M9 apparaît un autre mur antique M11 orienté est/ouest. Il se situe dans le prolongement d'un mur découvert lors de la construction du garage de la parcelle D755.

La tranchée principale se prolonge vers le sud en direction du coteau à 11 m à l'ouest des vestiges de la voie supposée romaine. Dans cette zone la dénivellation est très importante.

Dans la partie haute, un mur en pierres et terre coupe la tranchée d'est en ouest rappelant les aménagements médiévaux repérés dans ce secteur. Au-delà de ce mur, repéré plus à l'est par Eric Bayen dans l'un des sondages effectués en 2001, le remblai devient plus meuble et s'affine sur l'argile naturelle qui apparaît sous 10 cm de terre arable. L'argile naturelle s'étale sur une longueur de 5 mètres avant de laisser la place à la roche mère présente sur 9 mètres de long.

En contrebas, à l'est de la tranchée, l'emplacement de la citerne à gaz est décapé mécaniquement sur un rectangle de 10 x 3,5 m. Le rocher est présent, sous 10 cm de terre arable, dans la partie ouest de l'espace réservé à la citerne, sur 2,5 m de long et 2 mètres de large. Un mètre cinquante à l'est de la roche sont retrouvées des bâches plastiques, témoins d'un sondage réalisé en 2001. Par contre, dans l'angle nord/ouest du décapage, la première assise des fondations d'un mur antique M3 est mise au jour. M3 est installé directement sur le rocher sous un fin niveau de cailloutis lui-même recouvert de 10 cm de terre arable. Cette zone fut fouillée plus soigneusement car le creusement pour la citerne n'a eu lieu qu'en mai 2010.

M3, orienté nord/sud, large d'un mètre et repéré sur une longueur de 2,5 m, rappelle, entre autres, par son mortier identique, l'extrémité des voûtes située à proximité. A l'est

du mur sous le cailloutis, la couche, fouillée sur 20 cm entre le mur et le bord du décapage, a livré beaucoup d'ossements d'animaux et de céramiques communes gallo-romaines supposant le début d'une fosse dépotoir. Au sud de M3, une petite cavité de la roche était comblée par une terre noire compacte avec des fragments d'amphore à vin. Dans l'angle sud/ouest du décapage, sous le niveau de cailloutis, la même couche de terre noire compacte, comportant du matériel gallo-romain dont un petit morceau de sigillée, d'une épaisseur de 10 cm, recouvre la roche.

Ce suivi de travaux urbains a permis de compléter le plan des vestiges enfouis dans le sous-sol bérugeois avec la découverte de 8 nouveaux murs antiques et 4 sépultures médiévales, de confirmer la présence de 4 autres murs repérés lors d'interventions antérieures, de réaffirmer que les premières sépultures sont installées en dehors des limites du cimetière de 1830, de découvrir qu'il existait, malgré tous les travaux effectués dans le bourg, encore une petite zone (au début de la voie romaine) avec des niveaux antiques non perturbés et surtout de poser de nouvelles interrogations sur le passé bérugeois...

Sabine VIDONNE

Antiquité

CENON-SUR-VIENNE Fort-Clan Prospection géophysique

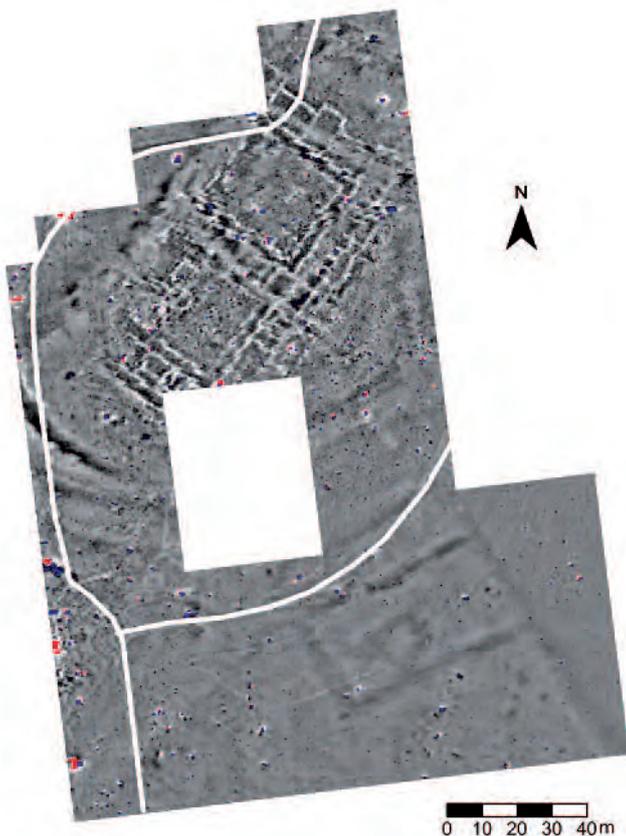
Une campagne de prospection géophysique a été menée à Cenon-sur-Vienne au lieu-dit « Fort-Clan » en février 2010. Les investigations se sont déroulées dans le cadre d'un stage collectif de formation aux méthodes géophysiques des étudiants de l'université de Poitiers. L'étude a été conduite par les étudiants de master 1ère année de Sciences de la Terre sous la responsabilité scientifique de deux enseignants-chercheurs de l'université de La Rochelle. En plus de l'intérêt pédagogique indéniable, cette étude a permis de compléter les investigations archéologiques terrestres conduites en 1989 et en 1990 sous la responsabilité d'A. Ollivier, ainsi que de remettre dans un contexte spatial plus large les vestiges découverts lors de la prospection subaquatique engagée en 2007 par J.-F. Mariotti.

Les objectifs principaux des prospections étaient de proposer un plan d'ensemble des structures gallo-romaines découvertes par photographie aérienne mais également de localiser d'autres traces éventuelles d'occupation situées à proximité. Plus précisément, l'étude géophysique avait pour but de préciser la localisation et l'organisation des vestiges archéologiques que ce soit les structures maçonnées (murs, bassins), fossoyées (fossés, fosses) ou de combustion (fours, foyers).

Trois méthodes complémentaires de prospection (magnétique, électrique et électromagnétique) ont été employées afin d'optimiser les interprétations des résultats et de répondre au mieux à la problématique. Les investigations ont concerné une zone d'environ 6,8 ha située à la confluence de deux cours d'eau, le Clain et la Vienne.

Cette étude a pleinement atteint ses objectifs. Le sous-sol a été cartographié, révélant une probable paléo-confluence du Clain et de la Vienne. Les vestiges maçonnés gallo-romains découverts grâce à la photographie aérienne ont également pu être localisés. Ils occupent approximativement un espace rectangulaire de 100 m sur 55 m. La carte de résistivité électrique, pour le moment partielle, est d'une qualité rare. Plusieurs structures fossoyées ont aussi été repérées plus au sud : une, approximativement carrée, de 12 à 15 m de côté, est située à l'intérieur d'un second « enclos », rectangulaire, mesurant environ 60 m sur 35 et orienté différemment.

La poursuite des prospections en 2011 permettra d'obtenir une carte de résistivité exhaustive du bâtiment gallo-romain. Celle-ci, couplée à une amélioration des traitements des données magnétiques et à une confrontation de ces résultats aux données des fouilles de 1989 et 1990, aboutira à l'établissement d'un plan interprétatif des structures.



Cenon-sur-Vienne, Fort-Clan : carte d'anomalie magnétique. Les structures bâties sont figurées en clairs et les structures fossoyées en foncé (UMR 6250 LIENSs, DRAC Poitou-Charentes).

Vivien MATHÉ

CHASSENEUIL-DU-POITOU

Les Philambins

Cette opération de diagnostic est effectuée en amont d'un projet d'aménagement dans la zone d'activité commerciale située à l'ouest du bourg actuel de Chasseneuil-du-Poitou. Les terrains concernés – les Grands Philambins – forment un vaste parallépipède, d'une superficie de 123 325 m², encadré par la zone commerciale à l'est et au nord et l'autoroute A 10, à l'ouest. Au sud, des terrains agricoles bordent les parcelles concernées par le diagnostic.

Les vestiges reconnus lors de cette opération de diagnostic sont circonscrits essentiellement dans la partie ouest des terrains correspondant à la zone haute du versant. Deux secteurs, situés l'un au nord-ouest, l'autre au sud-ouest, regroupent la majorité des structures. Un troisième, de moindre densité, est localisé plus à l'est. Ces vestiges sont matérialisés majoritairement par des structures en creux.

Quatre bâtiments (**bât. 1**, **bât. 2**, **bât. 3** et **bât. 4**) sont identifiés. Ils sont implantés suivant une orientation nord-ouest/sud-est. Les édifices **bât. 1** et **bât. 2** sont structurés par six poteaux porteurs et présentent des superficies similaires (14 m²). Ces deux structures présentent des aménagements, de type sablières ou tranchée de fondation, qui matérialisent l'emplacement des murs. Les deux autres bâtiments, **bât. 3** et **bât. 4**, sont constitués de quatre poteaux porteurs. Ils affichent respectivement des superficies de 11,40 m² pour le premier et de 6 m² pour le second.

Ces quatre bâtiments, bien qu'éloignés les uns des autres, semblent appartenir à un ensemble cohérent. L'orientation des bâtiments est identique. Les édifices présentent des caractéristiques architecturales comparables.

D'autres structures sont localisées à proximité des édifices. Deux types de structures sont rencontrés : des trous de po-

teau et des fosses.

L'ensemble du mobilier céramique retrouvé dans le comblement des structures est homogène. Si certaines céramiques restent plus largement datées à la période protohistorique, d'autres en revanche, présentent des faciès parfaitement attribués à la période de l'âge du Bronze final.

Les comparaisons régionales sont difficiles à établir. Rares sont les sites en Poitou-Charentes qui ont livrés des habitats de cette période. Le plus proche a été mis au jour à quelques kilomètres, en rive droite du Clain, lors de la fouille du site Terre qui Fume situé sur la commune de Buxerolles. Un bâtiment (E9) est attribué à la période de l'âge du Bronze. Le plan de cet édifice n'est pas comparable à ceux reconnus à Chasseneuil-du-Poitou. Toutefois, le même type d'aménagement est observé. Ainsi, les petits côtés rectilignes du bâtiment E9 sont matérialisés au sol par des tranchées délimitées par des trous de poteau. Ces aménagements sont interprétés comme des tranchées de fondation de paroi en planches.

D'autres sites régionaux plus éloignés, découverts récemment, ont livrés des vestiges d'habitat datés de la période de l'Âge du Bronze, comme par exemple celui de Frontenay-Rohan-Rohan (79), de Brioux-sur-Boutonne (79), Jarnac (16) ou de Saint-Georges-de-Didonne (17).

En marge de l'occupation protohistorique, d'autres structures ont été mises au jour, dont notamment un fossé localisé au nord-est des parcelles et quelques fosses situées plus au sud. L'absence de mobilier dans le comblement de ces structures ne permet pas de les rattacher à une période d'occupation précise.

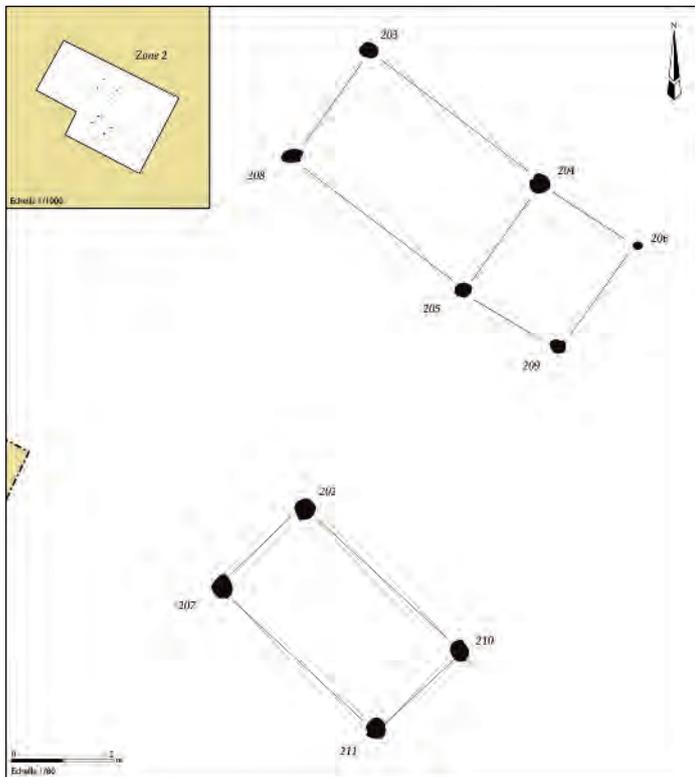
Emmanuel MOIZAN et Valérie SANGLAR

CHASSENEUIL-DU-POITOU

Les Philambins

Dans le cadre du projet d'extension d'une Zone d'Activités Économiques sur la commune de Chasseneuil-du-Poitou, en périphérie de l'agglomération pictone, une fouille préventive a été conduite par une équipe d'archéologues de l'Inrap. L'intervention, motivée par un diagnostic positif réalisé par Emmanuel Moizan au printemps 2010, a porté sur une surface de 6 500 m², divisée en trois zones. Les terrains concernés par l'opération sont situés sur le rebord du

plateau dominant la rive gauche de la vallée du Clain. Ils s'inscrivent au sein d'un paléo talweg d'orientation sud-ouest/nord-est, et sont circonscrits à l'ouest par l'autoroute A10, à l'est par la Route nationale 10, au sud par une zone pavillonnaire, et au nord par la zone commerciale des Portes du Futur. Sur le terrain, l'opération s'est déroulée du 8 novembre au 24 décembre 2010, dans des conditions climatiques particulièrement défavorables.



Chasseneuil-du-Poitou, Les grands Philambins : plan des bâtiments de la zone 2 (relevé : A. David ; DAO : B. Larmignat).

L'objectif de cette opération était d'appréhender l'organisation spatiale d'un habitat rural de la fin de l'âge du Bronze, d'en évaluer le statut et le fonctionnement, et de compléter les données sur l'occupation du sol en Poitou au cours de la première moitié du 1er millénaire av. J.-C. À l'heure où nous rédigeons ces quelques lignes, l'étude des données recueillies est encore en cours.

L'opération de terrain a permis de mettre au jour les restes d'une occupation ouverte à vocation vraisemblablement agricole. La zone 1 a livré plusieurs structures en creux isolées (fosses ovoïdes, trous de poteau et de piquet), ainsi qu'un bâtiment sur poteaux de type grenier (bât. 1A) et les restes d'un système d'entrée composé de deux fosses affrontées en forme de L. Cet aménagement, connu notamment sur la ferme du premier âge du Fer des Drouillards à Dompierre-sur-Mer, en Charente-Maritime, marque habituellement l'entrée d'un enclos matérialisé au sol par une tranchée de palissade (Les Drouillards) ou par une série discontinue de trous de poteau (Le Pédeau à Préguillac, en Charente-Maritime). L'absence de structure s'inscrivant dans le prolongement de cette entrée pourrait s'expliquer par la présence d'un enclos végétalisé (haie ou palisse).

Plus d'une quarantaine de petites fosses rectangulaires se superposent à l'occupation protohistorique. Ces structures

mesurent en moyenne 45 cm de longueur, 10 cm de largeur et 8 cm de profondeur. Elles s'organisent en rangées parallèles et équidistantes, et sont toutes orientées selon un axe sud-ouest/nord-est. La présence de ces structures peut être mise en relation avec d'éventuelles activités viticoles aujourd'hui disparues (fosses de plantation pour la vigne).

La zone 2 est occupée par deux bâtiments quadrangulaires sur poteaux porteurs. Le premier (bât. 2A) se compose de deux modules accolés et couvre une superficie d'environ 17 m² ; sa fonction précise n'est pas déterminée. À huit mètres au sud, le second bâtiment est défini par quatre trous de poteau. Son plan et sa surface plus modeste (environ 10 m²) peuvent évoquer ceux d'un grenier. Le diamètre moyen des trous de poteau varie entre 30 et 45 cm.

Les structures exhumées dans la zone 3 correspondent à des fosses circulaires, à d'énigmatiques structures allongées d'orientation sud-ouest/nord-est, et à des trous de poteau, isolés ou dessinant au sol des plans de bâtiments. Certains de ces trous de poteau ont conservé leurs pierres de calage et le négatif de poteaux de bois. L'étude anthracologique en cours permettra de déterminer les essences employées dans la construction (P. Poirier, Inrap). Les bâtiments à quatre poteaux porteurs peuvent être interprétés comme des greniers (bât. 3A et 3B). La superficie de l'édifice sur six poteaux (bât. 3C) plaide davantage en faveur d'une annexe domestique, une remise par exemple, que d'une maison d'habitation. De nombreuses taches aux profils et aux contours irréguliers se sont en fait révélées être des chablis. Aucun élément de parcellaire, ancien ou moderne, n'a été découvert sur le site.

Le mobilier récolté dans le comblement des structures en creux se compose principalement de fragments de poterie non tournée. Les formes des vases appartiennent au vaisielier traditionnel de la fin de l'âge du Bronze régional (écuelles et plats creux, jattes à bord subvertical, pots ovoïdes, gobelets du type « en bulbe d'oignon », grands vases de stockage à col évasé...). Les quelques décors observés (décors d'incisions complexes, cannelures, aplats monochromes de couleur rouge...) permettent d'affiner la datation du site et de centrer sa période d'utilisation pendant la dernière étape de la fin de l'âge du Bronze, soit au Bronze final IIIb. La découverte d'un fragment de fusaïole en terre cuite permet d'attester l'existence d'activités textiles (filage de fibres animales ou végétales). Plusieurs éléments de mouture, meules et broyeurs, ont été retrouvés en position secondaire, notamment comme pierre de calage de poteaux en bois.

Christophe MAITAY

CHÂTELLERAULT

Les Champs de Rouillac

La construction d'un foyer d'hébergement pour les résidents de l'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés a occasionné ce diagnostic archéologique. Les terrains « Les Champs de Rouillac » sont situés à l'est de la ville de Châtellerault.

Les vestiges archéologiques mis au jour lors de ce diagnostic se résument à une série de fossés, ancienne limite de parcelles et/ou drains, d'époque moderne voire contemporaine. Toutefois, l'indigence de vestiges mis au

jour ici, n'est pas révélatrice de la richesse archéologique du secteur.

En effet, à proximité des « champs de Rouillac », rue de Charlet (située plus au sud), une *villa* dite *villa* de Pouthumé déjà connue au XIXe siècle a fait l'objet, en mai 2009 d'un diagnostic archéologique. Un peu plus au sud, lors de l'aménagement de la rocade un important site du haut Moyen Âge a été fouillé au lieu-dit Pouthumé.

Valérie SANGLAR

Époque moderne

CHÂTELLERAULT

Place du Châtelet Ancien Hôpital

Cette intervention a pour origine un important projet de restructuration de l'emplacement de l'ancien hôpital de Châtellerault. Dans ce cadre, la municipalité a fait une demande de diagnostic afin de pouvoir tenir compte d'éventuels vestiges archéologiques dans sa réflexion sur ce projet de valorisation d'une vaste emprise située en bord de Vienne à l'entrée des quartiers historiques de la ville.

Ce diagnostic a fait suite à la déconstruction de presque tous les bâtiments de cet ancien hôpital. L'un des principaux objectifs de cette intervention concernait l'identification et la localisation des vestiges des défenses urbaines de ce secteur de Châtellerault, le but étant de pouvoir éventuellement intégrer ces éléments dans le futur aménagement. La prescription de diagnostic concerne donc une emprise de 5 545 m² en forme de L correspondant à l'emplacement supposé des éléments défensifs de la période Moderne.

Ce diagnostic, mené par deux agents de l'Inrap du 12 au 16 avril, a permis de mettre en évidence de nombreux vestiges archéologiques dont le niveau d'apparition se situe généralement à très faible profondeur. Certains sont quasiment affleurant et uniquement recouverts par un niveau de voirie.

Les vestiges observés appartiennent pour l'essentiel au système défensif Moderne de la ville de Châtellerault. Cette intervention a principalement permis de vérifier l'état de conservation d'un puissant bastion qui protégeait l'angle nord-ouest de la cité et le cours de la Vienne. Ce bastion bien que partiellement détruit est encore clairement lisible. Les vestiges partiels d'une face, d'un orillon et d'un flanc sont conservés sur une hauteur minimale de 8 mètres. Au



Châtellerault, ancien Hôpital : vue du mur d'enceinte nord
(cliché : A. Montigny).

regard des plans anciens et des éléments mis au jour, il est possible d'estimer à au moins 75 mètres la longueur de la face nord de cet ouvrage défensif.



Châtellerault, ancien Hôpital : détail du parement externe de l'orillon est (cliché : A. Montigny).

Ponctuellement des niveaux de fonctionnement, pouvant appartenir à une casemate, ont été préservés malgré les constructions ultérieures. Plusieurs pièces ont ainsi été identifiées au niveau de l'orillon est de l'ouvrage. Outre les murs de séparation, ces pièces ont conservé leur niveau de sol ainsi que divers aménagements.

La partie occidentale du bastion a été détruite de manière beaucoup plus conséquente. Néanmoins, plusieurs sondages ont permis d'en suivre le tracé sans pour autant pouvoir estimer la hauteur de vestige conservée en raison de leur position en limite d'emprise.

L'amorce du côté nord de l'enceinte urbaine Moderne a également pu être mise en évidence ainsi que le puissant fossé qui la protégeait. Le fond de celui-ci n'a malheureusement pas pu être atteint en raison de la présence d'un ruisseau canalisé. Malgré les traces que ce système défensif Moderne a laissé dans le plan actuel de la ville, ce bastion situé au niveau de l'ancien hôpital en est probablement l'élément le mieux conservé.

Après abandon de ce système défensif plusieurs bâtiments se sont installés dans le comblement de ce fossé. Certains d'entre eux sont déjà présents sur le cadastre du 1833 et sur un plan du XVIIIe siècle.

A l'intérieur de l'enceinte, des bâtiments adossés à la muraille ont également pu être identifiés. L'un d'entre eux, représenté sur les plans du XVIIIe siècle, a conservé la base de divers aménagements tels qu'une fenêtre et une cheminée.

Ce diagnostic a également permis d'observer ponctuellement le niveau d'apparition de la terrasse alluviale sur laquelle les quartiers historiques de la ville de Châtellerault sont installés. Ce constat témoigne que d'éventuels vestiges antérieurs à la période Moderne sont susceptibles d'apparaître à de faible profondeur en arrière de la muraille de l'enceinte urbaine.

Adrien MONTIGNY

CIVAUX Bourg

C'est sur le site dit du « Champ Duguet » qu'a été menée une prospection pédestre à but de collecte et d'inventaire.

Le lieu est connu depuis les fouilles de 1961-1962 conduites par Jean-Claude Papinot et Jean Boisset sous la direction de François Eygun.

A l'époque, les fouilles avaient permis la découverte d'une cave gallo-romaine utilisée comme dépotoir avec un remplissage d'objets hétéroclites de l'époque augustéenne jusqu'au XIIe s. avec un hiatus entre le IVe et le XIe s.

La prospection a permis la collecte d'une quantité particulièrement importante de tessons de céramiques dites « à l'éponge » et de mortiers engobés.

La présence de ratés de cuisson, de tessons avec des décors inédits en font un lieu probable de production de la céramique « à l'éponge », datée des IIIe-IVe siècles, production qui aurait alterné avec celle des mortiers.

Hélène CROUZAT

COULOMBIERS

Champs de la Bruyère

Le diagnostic archéologique du projet d'aménagement de la Communauté de Communes du pays Mélusin aux lieux-dits *Champs de la Bruyère* et *Champs du Grand Chemin*, sur la commune de Coulombiers, a permis de mettre au jour, en limite d'emprise des travaux, quelques structures en creux d'époque moderne montrant la présence, dans

ce secteur, d'activités métallurgiques. Un premier diagnostic réalisé en 2009 sur la première phase de ce projet n'avait pas livré de vestiges anthropiques.

Nelly CONNET

DISSAY

La Jardelle - Chemin d'Aillé

Un projet d'aménagement de lotissement au lieu-dit « la Jardelle – Chemin d'Aillé » à Dissay (Vienne) est à l'origine du diagnostic archéologique, sur une surface de 4 173 m². La découverte de vestiges suite aux fouilles programmées de Jean-Pierre Pautreau (enclos avec sépultures collectives internes et fosses sépulcrales individuelles, toutes datées du Néolithique) a motivé cette opération. Les recherches sur le terrain se sont déroulées du 21 au 23 juin 2010.

Elles ont permis la mise au jour de cinq nouveaux enclos et de quatre fosses. Parmi ces dernières, l'une d'elles pourrait être une sépulture (néolithique ?) alors que les autres sont de nature indéterminée. Le rare mobilier céramique recueilli dans l'un des enclos circulaires, en surface du fossé, indique une occupation protohistorique alors que les vestiges archéologiques et les datations obtenues pour des structures similaires voisines, fouillées par Jean-Pierre Pautreau, se rapportaient exclusivement au Néolithique moyen 1 et au Néolithique moyen 2, avec une réutilisation au Néolithique récent.

La découverte de trois enclos quadrangulaires est une première sur le site de la Jardelle. Les quelques bris de pote-



Dissay, La Jardelle – Chemin d'Aillé : enclos quadrangulaires (st.1 et st.2) de la tranchée 7 (cliché : J. Rousseau).

ries collectés dans le remplissage du fossé de l'un d'entre eux sont vraisemblablement aussi protohistoriques. Une petite fosse ovale, au centre de cet enclos, correspond peut-être à une structure funéraire.

Jérôme ROUSSEAU

L'opération des Terres Rouges à Ingrandes fait suite à un projet de ZAC déposé par la mairie d'Ingrandes. L'emprise du diagnostic couvre 42 ha de superficie en rive droite de la Vienne. Situé dans la plaine alluviale, les terrains concernés sont caractérisés par une formation colluvio-alluviale (niveaux à cailloux et sablo-graveleux) et par la présence d'un paléo-chenal de la Vienne comblé par des dépôts de débordement limono-argileux brun grisâtre à noirâtre.

Si des indices d'occupations ont été découverts sur presque toute la superficie diagnostiquée, sous la forme de petits aménagements ponctuels (fosses, trous de poteau) ou agraires (parcelles et chemins), il faut noter principalement la présence de quatre indices de sites localisés dans la moitié est de l'emprise et dans une moindre mesure à l'ouest, couvrant une chronologie large, depuis le premier âge du Fer jusqu'à la période médiévale. Le ramassage systématique du mobilier au cours du décapage a cependant mis en évidence une présence humaine sur le secteur étudié dès la période néolithique.

Au premier âge du Fer, un habitat à l'organisation lâche est caractérisé par un bâtiment sur poteaux, quelques fosses dépotoir et de combustion, et par un four à sole perforée probablement à vocation artisanale.

Le second âge du Fer est faiblement représenté et n'apparaît que sous la forme de quelques trous de poteau, de fosses et d'un fossé. Le mobilier permet de dater cette occupation de la fin du II^e s. av. J.-C. ou du début du I^{er} s. av. J.-C.

Au Haut Empire, deux ensembles principaux ont été isolés. Le premier est un fossé parcellaire se développant selon une orientation nord/sud qui a pu être suivi sur 670 m de longueur. Le mobilier découvert permet de dater son comblement de la période augusto-tibérienne. Le second ensemble, contemporain du précédent, est un enclos funéraire quadrangulaire de 11 m de côté. L'espace interne est occupé en son centre par une fosse contenant sans doute une incinération. Sur le bord nord de l'enclos, un petit édifice ou une fosse parementée a également été mise au jour. Enfin, toujours au nord de cet ensemble, un fond de fosse comblé par un limon cendré associé à un fragment



Ingrandes-sur-Vienne, Les Terres Rouges : vue depuis le nord-ouest du bâtiment 119-1 dans la fenêtre 4 (cliché : P. Maguer).

de Drag. 35 et à des fragments de verre fondu pourrait indiquer l'emplacement du bûcher. Ces premiers éléments permettent de supposer la présence d'une tombe privilégiée, à l'instar de celle d'Antran, fouillée par J.-P. Pautreau il y a quelques années.

L'occupation la plus étendue (environ 2ha pour la partie habitat) peut être datée de la période médiévale. Elle est située principalement au sud-est de l'emprise. Dans ce secteur, le diagnostic a mis en évidence une forte concentration de structures en creux dont de nombreux silos, des fosses dont certaines pouvant correspondre à des structures de combustion, des trous de poteau marquant l'emplacement de bâtiment sur poteaux porteurs ainsi que de vastes fosses polylobées pouvant correspondre à des recoupements de silos ou à des fosses d'extraction de matériau. Un chemin creux marqué par des ornières profondes a pu être suivi sur une centaine de mètres. Un bâtiment en pierre avec sole de foyer est associé à des aménagements en dur dont la fonction reste à déterminer. Du parcellaire, pas toujours bien daté faute de mobilier, pourrait être associé à cette occupation. L'étude du mobilier céramique permet de dater l'occupation entre le VIII^e s. et le XIII^e s.

D'autres aménagements plus récents peuvent être corrélés avec le cadastre napoléonien (fossés, chemin). Enfin, la période contemporaine est présente sous la forme d'un bâtiment et d'une fosse dépotoir permettant de dater l'ensemble entre la fin du XIX^e s. et les deux premiers tiers du XX^e s.

Patrick MAGUER

JAUNAY-CLAN 2, rue du Temple

Dans le cadre d'un projet de construction individuelle, la parcelle BO 66 a été diagnostiquée. L'objectif scientifique était de compléter principalement les connaissances sur la période antique dont la recherche d'indices relatifs à un temple. Cette opération se trouve dans le prolongement de l'opération menée pour la ZAC des Grands Champs (phase 2 – Pouponnot 2010).

Les tranchées ont permis d'identifier que de rares éléments de type fosse de plantation et drain pouvaient témoigner d'aménagements modernes. Il est à noter que le centre de la parcelle a été fortement remanié.

Ainsi, en termes de densité et d'organisation de vestiges pour la période antique, la surface correspondant à la parcelle BO 66 n'a révélé ni de systèmes de type trame

vinaire, ni d'occupation structurée. Elle semble confirmer les conclusions qu'on pourrait tirer des informations provenant de la tranchée 04 de la parcelle B0387 du diagnostic précédemment cité.

Ultérieurement, ces données seront probablement à restituer dans la cartographie générale des vestiges dans une perspective diachronique.

Philippe POIRIER

Poirier et al. 2010

POIRIER (P.), BAMBAGIONI (F.), BERNARD (R.) et DESTRADE (L.) - Poitou-Charentes, Vienne, Jaunay-Clan – 2, rue du Temple, rapport de diagnostic, Inrap GSO, Bègles, 32 p.

Moyen Âge

JAUNAY-CLAN 58-60, Grand'Rue

Le diagnostic des 58-60 Grand'Rue porte sur un projet d'aménagement d'une superficie de 2 262 m² dans un secteur de la ville de Jaunay-Clan (Vienne) ayant déjà livré une voie, un temple, un aqueduc et une nécropole antiques.

Sept tranchées ont été ouvertes, représentant une superficie de 198 m², soit 8,75 % de l'emprise (13,2 % de l'emprise accessible), afin d'identifier, de dater, de caractériser et de contextualiser d'éventuels vestiges d'occupations pré-historiques, protohistoriques et historiques.

Mis à part un fossé (ou une grande fosse ?) non daté en bord de rue, et une fosse ayant livré un vase presque complet du Moyen Âge, les structures (fosses, murs) et les remblais rencontrés sont récents.

Sur la plus grande partie de l'emprise, un remblai moderne recouvre directement le substrat géologique correspondant à une terrasse alluviale.

Frédéric GERBER

JAUNAY-CLAN La Viaube 1

Dans le cadre de l'aménagement d'une vaste Zone d'Activités Commerciales d'environ 60 ha, au nord du bourg de Jaunay-Clan, un diagnostic archéologique a été réalisé en deux phases successives, sur les terrains concernés par le projet, en 2009 et 2010. Plusieurs sites ont ainsi pu être recensés et, suite à une prescription des services de l'État, une première fouille de 3 mois a été lancée en mai 2010, sur les parcelles situées immédiatement à la sortie septentrionale du bourg. Quatre phases d'occupation ont pu

être mises en évidence sur les quatre hectares d'emprise de cette opération.

L'étude du site est actuellement en cours ; ne sont donc livrés ici que des résultats préliminaires.

Une occupation précoce

Les indices d'occupation les plus précoces sont datés du Bronze ancien. Une quarantaine de fosses ont été mises



Jaunay-Clan, La Viaube 1 : plan général phasé (DAO : Inrap).

au jour au sud de l'emprise, la moitié d'entre elles étant vouées au stockage des céréales. D'un diamètre oscillant entre 1m et 1,50 m pour une profondeur moyenne d'environ 1m, ces dernières présentent un profil tronconique et un fond plat. Leurs remplissages, mêlant un abondant et très intéressant mobilier céramique et des rejets carbonneux en partie inférieure, témoignent d'un comblement rapide et massif, après une utilisation secondaire en tant que dépotoir.

Un habitat du Bronze final, se développant sur environ 1,5 ha, succède à cette aire d'ensilage, après un hiatus chronologique au Bronze moyen. Il s'étend sur une longueur d'environ 200 m et se poursuit en dehors des limites méridionale et septentrionale de l'emprise.

16 bâtiments sur poteaux ont été mis au jour, s'organisant en trois espaces distincts qui respectent cependant la même orientation. Ils présentent différents types de plans : rectangulaire allongé, sur 4, 6 ou 9 poteaux. 7 d'entre eux peuvent être interprétés comme des habitations et sont associés à de petites dépendances de type greniers en élévation ou remises. Ces bâtiments sont bordés au nord par une palissade, matérialisée par une succession de piquets diversement espacés, sans rythme régulier, sur une longueur d'environ 120 m. Elle témoigne vraisemblablement

d'une délimitation de l'espace interne de cet habitat, reprenant la même orientation que les bâtiments, et formant potentiellement un lien entre les différents espaces recensés.

L'Est de l'occupation, datée du Bronze final, concentre la majorité de ces structures sur poteaux, qui s'organisent de part et d'autre d'un axe de cheminement, desservant 4 habitations et 6 greniers ou remises. Une vingtaine de fosses peu profondes et pauvres en mobilier ont été mises au jour à proximité.

Au sud de ce premier ensemble, 1 habitation et 4 remises ou greniers ont été identifiés, ainsi qu'un enclos présentant une entrée au sud. Enfin à l'ouest, 3 derniers bâtiments apparaissent plus isolés et déterminent vraisemblablement une autre unité d'habitat.

L'espace ainsi délimité par ces différents ensembles, apparaît vide de toutes structures puisqu'à l'heure actuelle seuls un silo et une hache en bronze à ailerons subterminaux et anneau, sortie hors structure au diagnostic, sont les témoins conservés de cette occupation.

Un enclos circulaire de 17m de diamètre et pourvu de deux entrées diamétralement opposées, à l'ouest et à l'est,



Jaunay-Clan, La Viaube 1 : vue aérienne de l'opération (cliché : E. Denis, balloïde-photo).

d'1,20 m de large, complète ce panel de structures proto-historiques. La profondeur de ce fossé, au profil en V tronqué, oscille entre 5 et 40 cm. Très arasé, il n'a livré aucun mobilier céramique, permettant de le rattacher avec certitude à l'une de ces phases. L'on remarque cependant sa position privilégiée, sur le point haut du site, en limite des occupations de l'âge du Bronze.

Trois sépultures en pleine terre ont également été mises au jour dans l'emprise de la fouille. Deux d'entre elles sont particulièrement mal conservées, à la différence de la troisième située au sud-est de l'emprise. Une datation ¹⁴C est actuellement en cours. Le sujet est déposé dans une fosse quasiment circulaire, sur le côté gauche, la tête vers le sud-ouest. Les membres inférieurs sont hyper fléchis, les fémurs formant un angle aigu avec le radius. L'avant bras gauche, légèrement fléchi, repose sur les genoux. Il s'agit d'un sujet vraisemblablement féminin et adulte.

Un jardin - « sanctuaire » antique

Le paysage antique, de la première moitié du I^{er} siècle de notre ère, est structuré par un vaste réseau fossoyé, limité au sud par un mur parcellaire, peut-être doublé par un fossé, et au nord probablement par un second mur, dont la présence n'est que supposée dans un chemin empierré plus tardif. La parcelle ainsi délimitée présente une largeur de 170 m pour une longueur minimale de 330 m. Un accès a été repéré au sud-est de l'emprise, au passage d'un chemin empierré.

Deux ensembles distincts apparaissent au sein de cet espace ainsi déterminé. Un premier réseau linéaire, orienté NO-SE, est matérialisé par 15 fossés parallèles, à fond plat et parois s'évasant en partie supérieure. Ces fossés présentent une largeur moyenne de 80 cm et une profondeur minimale estimée à 60 cm. Ils s'interrompent à l'Est de part et d'autre d'un chemin empierré, mais également à l'ouest de l'emprise. Toutefois, la localisation de cette interruption occidentale, en limite de fouille, ne permet pas d'en préciser la raison (retour du mur de clôture, nouveau chemin ?).

119 fosses de plantation, régulièrement espacées, ont été mises au jour dans l'emprise de quatre de ces fossés, auxquels elles sont associées. De forme rectangulaire, leur module est identique (65 x 55 cm). Une vingtaine de fosses circulaires s'intercalent entre elles en suivant un rythme récurrent.

Les deux fossés les plus méridionaux, ainsi que le plus septentrional, ont livré les fragments d'une vingtaine de pots horticoles, plus ou moins bien conservés.

Ce réseau de fossés vient cerner, au nord et au sud, un aménagement interne plus élaboré, fait de fosses de plantation et d'un espace fossoyé, dont le plan évoque celui d'un sanctuaire à temples gémés.

96 fosses de plantation rectangulaires et d'un gabarit variable, oscillant quasiment du simple au double, ont donc été mises au jour à cet endroit. Elles s'insèrent dans un quadrillage régulier de 4,40m de côté, entourant un espace ceint par un fossé périmétrique de 35 m sur 25 m, présentant une entrée sur son côté méridional. Il enclot deux ensembles séparés l'un de l'autre par deux creusements



Jaunay-Clan, La Viaube 1 : le « sanctuaire » végétalisé antique (cliché : E. Denis, balloïde-photo).

parallèles situés dans l'alignement de l'entrée. Ces plans évoquent ceux de *fana* avec *cella* (circulaire à l'ouest ou en abside à l'est) et péribole.

L'accès à cet espace se faisait par le sud-ouest. Il est matérialisé par deux fossés parallèles, qui, reliés au réseau linéaire précédemment décrits, montre l'unité existante entre ces deux systèmes, malgré leurs orientations différentes.

Une fosse, mise au jour à l'est du « temple » oriental, a livré les vestiges de deux pots à provision, installés à l'envers avec deux fonds de cruche retaillés en couvercle. Ils sont associés à des fragments d'une amphore vinicole orientale. Cette fosse n'est pas sans rappeler les dépôts de fondation que l'on peut trouver tant dans les lieux de culte que dans des contextes civils (monuments publics, habitat).

Un faisceau d'indices laisse supposer ici l'aménagement d'un vaste espace végétalisé : nature des comblements des fossés (rapide, unique, très homogène, non organique, sans érosion des parois des fossés), rareté d'éléments de construction dans le comblement (tuiles, moellons calcaires, mortier), absence de trous de poteaux, d'empreinte de sablières, de calage permettant de restituer une superstructure sur poteaux plantés, ou encore mise au jour de pots horticoles dans les fossés. Les analyses archéo-botaniques actuellement en cours permettront peut-être d'apporter des informations sur les essences ici utilisées.

Malgré la valeur symbolique que peut revêtir cette composition, il ne faut cependant pas y voir un lieu de culte, mais plutôt un lieu de promenade, d'agrément et de réflexion, à l'image du jardin de la villa de Plin à Lenno en Italie qui, bien que reprenant le plan d'un hippodrome, n'a jamais accueilli de courses de char.

L'organisation générale de ce jardin a été rigoureusement conçue ; elle répond à un tracé régulateur très précis qui quadrille ce paysage antique. Le nombre d'or, soit le rapport entre la longueur et la largeur de la composition, a été recherché au sein du « sanctuaire » végétalisé. Un axe de symétrie distribue, quant à lui, les fossés dans la partie méridionale du site, de part et d'autre d'un espace plus large pouvant servir d'*ambulatio* (grande allée destinée à la promenade à pieds ou en litière). Leur tracé joue également sur les perspectives et les lignes droites, en direction du fond de vallée.

Les divers vestiges mis au jour sous le bourg actuel de Jannay-Clan depuis le XIXe s. (colonnes, mosaïques, murs...) permettent d'y supposer la présence de la *villa*, pour le propriétaire de laquelle ce jardin a dû être conçu. L'originalité de la composition, l'utilisation de concepts tels que le nombre d'or, l'emploi d'un architecte et d'arpenteurs professionnels pour la réalisation de ce projet, sous-entendent à la fois la richesse et l'érudition de ce dernier.

Une occupation agricole médiévale (X-XIIe siècle)

L'occupation des X-XIIe s., qui fait suite à un nouveau hiatus chronologique de plusieurs siècles, est essentiellement localisée au nord et à l'ouest de l'emprise de la fouille.

Elle se présente sous la forme de nombreuses structures fossées, généralement à vocation agricole (fosses, silos, fossés, trous de poteaux, puits), d'une aire de travail associant silos, trous de poteaux et structures de combustion, et d'un bâtiment excavé pouvant être interprété comme une unité d'habitation, au sud-ouest de l'emprise.

La partie septentrionale de la fouille présente plusieurs zones d'ensilage, situées de part et d'autre d'un chemin empierré. Ces ensembles regroupent un nombre variable de silos, de quatre à plus de dix, mais ils présentent tous un profil piriforme. Les mieux conservés accusent des profondeurs pouvant dépasser les 2 m, pour des diamètres supérieurs à 1,50 m. La nature de leurs comblements témoigne, dans la majorité des cas, de la rapidité de leur remblaiement après utilisation. Parfois uniques, fréquemment détritiques ou en partie constitués des rejets de creusement de silos voisins, ces comblements tendent à montrer le renouvellement rapide de ces structures de stockage des récoltes.

Une occupation plus complexe a été mise en évidence au nord-est de la fouille, en limite d'emprise. Elle n'a pu être appréhendée dans sa totalité.

Des solins en plaquettes calcaires délimitent un espace de plus de 100 m² (16,75 x 7,50 m). Ils sont les seuls vestiges du réaménagement d'une première aire de travail, d'environ 45 m², construite autour d'un four ayant connu deux réfections. De nombreux silos et trous de poteaux, situés en périphérie de ce dernier, viennent percer les niveaux de circulation et de travail de cet espace, sans jamais se recouper. Une fosse de travail excavée, qui a été doublée, se développe immédiatement à l'est de celui-ci. Son emprise finale est de 24 m². Une rampe d'accès y a été mise en évidence au nord-ouest, ainsi que de nombreux silos et structures de combustion.

La présence de zones de combustion, la nature de la majorité des structures (silos) et la découverte de graines carbonisées permettent de supposer la présence ici d'une aire de travail, vouée à une activité de grillage ou de torréfaction des céréales, et d'un lieu de stockage immédiat de celles-ci.

La suite de cette occupation, qui se développe hors de l'emprise de cette opération dans la parcelle adjacente, a fait l'objet d'un diagnostic en 2010, mené parallèlement à la fouille, par G. Pouponnot. Les premiers résultats ont permis d'en estimer la superficie à environ 1 000 m².

Un bâtiment excavé de grande envergure (8,60 m x 5,10 m minimum pour 0,60 m de profondeur) vient compléter le panel de structures mises au jour pour cette période. Ce bâtiment comporte plusieurs foyers et des rechapages de sol. Une fosse rectangulaire (3,20 x 1,30 m), aux extrémités arrondies et profonde d'environ 1,20 m, occupe l'angle sud-ouest de cette grande excavation. Une saignée taillée dans la paroi, à la même altitude que le sol primitif de cette dernière, pourrait participer à un système de couverture (plancher) de cette fosse, dont la vocation est encore hypothétique (latrines ?).

Le nombre important et la nature de la majorité des structures mises au jour pour les X-XIIe siècle lors de cette fouille nous renseignent sur la vocation de cette occupation, essentiellement agricole. Une seule unité d'habitation a en effet été recensée. Par ailleurs, la faible quantité et la nature du mobilier mis au jour témoignent également d'un en-

vironnement plutôt rural, ce qui associé aux données issues des campagnes de diagnostic, semble confirmer l'implantation pérenne de l'habitat sous le bourg actuel de Jaunay-Clan.

Gaëlle LAVOIX

Néolithique
Âge du Bronze

JAUNAY-CLAN Sous-Clan

Âge du Fer

Les indices archéologiques révélant l'enceinte néolithique de Sous-Clan sont apparus lors d'un diagnostic réalisé au printemps 2009 par l'Inrap, sous la direction de N. Connet, à l'occasion d'un projet d'aménagement d'une ZAC par la municipalité de Jaunay-Clan. Malgré d'intenses prospections aériennes dans ce secteur particulièrement riche en vestiges de toutes époques, cette très vaste enceinte à fossés multiples était demeurée inaperçue, peut-être en raison d'une situation topographique inhabituelle, en fond de vallée, creusée dans les alluvions du Clain.

Le décapage mécanique de l'emprise de 5 200 m² a débuté le 6 septembre 2010, et la fouille s'est achevée le 2 décembre, par une équipe d'archéologues de l'Inrap, dirigée par B. Poissonnier et S. Redais, avec le concours notamment d'une anthropologue (I. Souquet-Leroy), d'un archéozoologue (J.-G. Ferrié) et d'un géomorphologue (K. Georges).

Trois éléments principaux, d'époques différentes, ont été mis en évidence : un enclos circulaire protohistorique, vraisemblablement de l'âge du Bronze, une enceinte à fossés multiples néolithique, et une forge de La Tène ancienne liée à une activité de réduction de fer.

L'enclos circulaire, d'un diamètre d'environ 18 m, présente des interruptions. Il est remarquablement conservé, profond de près de 1 m au maximum, et a piégé des artefacts dans son comblement sommital (et là seulement), dont un crâne humain.

La forge de La Tène ancienne comporte un ensemble de structures en creux abondamment fournies en céramique, avec de nombreuses scories, qui ont été fouillées par Ch. Dunikowski.

L'enceinte néolithique semble se refermer en direction du Clain, pour s'appuyer vraisemblablement sur une limite topographique parallèle au lit ancien. La présence de fossés profonds ayant atteint des niveaux humides est une situation exceptionnelle régionalement. En tout état de cause, la surface supposée de cette enceinte paraît considérable.

D'un point de vue structurel, elle a livré cinq fossés concentriques interrompus. Ces fossés correspondent soit à des fossés ouverts (deux cas), soit à des tranchées d'implantations de palissades (trois cas). Les deux fossés sont séparés par une forte palissade. En outre, le large fossé in-

terne est complété par deux petites tranchées qui calaient de petites palissades. Ces structures pouvaient alors armer ou limiter le talus formé des alluvions sablo-limoneuses retirées du fossé.

Le fossé externe, large de 4,50 m pour une profondeur voisine de 1,80 m, était pauvre en mobilier, comme le cas est fréquent sur les enceintes.

Le fossé interne, large de plus de 6 m, profond de près de 2 m, a livré un niveau proche du fond très riche en faune, avec notamment des quartiers de bœuf encore en connexion, reposant sur des pierres au module trié. Un monolithe en calcaire gisait sur le fond, en position inclinée, non loin de quelques restes humains sans connexions anatomiques. Le mobilier recueilli indique le Néolithique final. D'autres restes humains, plus ou moins épars, voisinent avec des restes de faune sur toute la longueur de ce fossé, ce qui n'est pas sans soulever des questions quant à leur raison d'être dans un tel contexte. La qualité des documents recueillis devrait permettre de pousser la réflexion lors de l'analyse qui se réalisera dans les mois à venir.

Mais la plus grande surprise de la fouille de Sous-Clan nous a été réservée par la mise au jour d'un accès structuré à l'enceinte, sous une forme que l'on n'était pas près d'imaginer. En effet, se développant sur une quarantaine de mètres de longueur sur parfois plusieurs mètres de large, une allée principale, connectée à une seconde plus modeste, présentait la forme d'un empierré de cailloutis fortement damé, et très homogène. Il ne s'agissait en rien d'un aménagement plus ou moins sommaire formé d'un apport de pierraille jetée dans un chemin boueux en vue de l'améliorer, mais bien d'une sorte de voirie. Elle fut creusée quelque peu dans le substrat d'alluvions, ce qui fait que rapidement, semble-t-il, elle fut recouverte par des colluvions terreuses fines qui « fossilisèrent » pour ainsi dire sa surface, conservant ainsi parfaitement les détails de celle-ci, ainsi que les pierres en mouvements liées aux passages. Et c'est ainsi que nous avons pu parfaitement repérer une série d'empreintes linéaires, parallèles entre elles, et organisées selon l'axe de l'allée, qui paraissent correspondre à des omières. Mais de quels véhicules s'agissait-il ? L'analyse tentera d'y répondre, en considérant tour-à-tour notamment la possibilité d'engins sur roues, ou de travois (brancards tirés par des animaux de trait).



Jaunay-Clan, Sous-Clan : niveau inférieur du fossé interne de l'enceinte néolithique (cliché : B. Poissonnier).

La datation de l'allée, en attente de datations au radiocarbone, est assurée par les nombreux vestiges du Néolithique final (notamment des pointes de flèche perçantes en silex) découverts dans le cailloutis d'une part, mais aussi au-dessus de celui-ci. En effet, la situation excavée de l'allée l'a merveilleusement préservée de l'atteinte des labours postérieurs.

Ainsi, l'allée de Sous-Clan devrait nous permettre d'approcher de façon inespérée la circulation au Néolithique final.

Bertrand POISSONNIER

Protohistoire

Antiquité

JAUNAY-CLAN ZAC Les Grands Champs Phase 2

Moyen Âge

La présente opération de diagnostic fait suite à une première campagne qui s'est déroulée au printemps 2009. Cette dernière avait permis de mettre en évidence, sur près de 60 hectares, 30 entités archéologiques allant du Néolithique au Moyen Âge. Ces résultats venaient ainsi confirmer le très fort potentiel de la vallée du Clain, axe de circulation majeur reliant le Bassin parisien au Bassin aquitain.

de façon plus précise les éléments qui n'avaient pu qu'être entr'aperçus l'année dernière.

Les sondages réalisés le long de la rue Etienne Moreau ont permis de confirmer la présence d'une importante occupation médiévale, datant des Xe -XIIe siècles. Elle se développe, selon un axe SO-NE, sur une bande pouvant aller jusqu'à 50 mètres de large. Tout comme l'année dernière aucun indice de site n'a été trouvé dans la partie supérieure de ces parcelles qui constituent le versant occidental de la vallée du Clain.

Cette occupation se traduit essentiellement par la présence de nombreuses structures de stockage (silos) qui peuvent dépasser 2 mètres de profondeur.

Plus au nord, la présence de structures identiques, datant de la même période, a permis de démontrer que cette occupation se poursuit dans cette direction sur 150 mètres supplémentaires. Elles semblent néanmoins marquer sa limite septentrionale puisqu'aucun autre indice pour cette période n'a été retrouvé par la suite lors de la première campagne de diagnostic. Leur densité se révèle également plus faible, aucune structure n'ayant été retrouvée au-delà de 20 mètres par rapport à la route, ce qui est la plus petite distance observée jusqu'à maintenant.



Jaunay-Clan, ZAC Les Grands Champs – Phase 2 : Tranchée Tr 03 – vue, vers le sud-ouest, du mausolée avec, à l'arrière-plan, le sarcophage F33 (cliché : G. Pouponnot).

Cette seconde phase, qui s'est déroulée du 17 au 28 mai 2010, porte sur les parcelles qui n'avaient pu être diagnostiquées l'année dernière. D'une superficie totale légèrement inférieure à 5 hectares, elles se répartissent en lots plus ou moins importants se situant dans la moitié sud du projet. Pour la plupart, la précédente campagne de diagnostic avait déjà permis de mettre au jour, à proximité, plusieurs indices d'occupations, datant notamment de la période médiévale. L'objectif de cette opération, menée par une équipe de l'Inrap, était donc de définir et de documenter

Dans la parcelle CA20, c'est la suite d'une importante occupation médiévale, des Xe -XIIe siècles, en relation avec un bâtiment

et des structures artisanales qui a été mise au jour. Partiellement aperçue lors de première campagne de diagnostic, elle se développe en fait sur une superficie d'environ 1 000 m². La réalisation d'une fouille sur les parcelles contiguës en même temps que le diagnostic a permis de confirmer tout l'intérêt et la complexité de cet ensemble et la nécessité d'en entreprendre la fouille exhaustive.

Enfin, dans les parcelles situées le plus au sud (secteur 10), ce sont plusieurs indices d'occupation, datant de la



Jaunay-Clan, ZAC Les Grands Champs – Phase 2 : tranchée Tr 02 – vue zénithale de la sépulture F20 (cliché : G. Pouponnot).

Protohistoire, de l'Antiquité ainsi que de l'Antiquité tardive et/ou du Haut Moyen Âge qui ont été découverts. Peu nombreuses, les structures appartenant à la Protohistoire sont une fosse dépotoir datant du Bronze final et/ou du premier âge du Fer ainsi qu'une fosse d'extraction datant de la fin de La Tène D2. Cette faible densité confirme donc les observations de la première phase de diagnostic à savoir un déplacement des occupations protohistoriques depuis le sud en direction du nord.

L'occupation antique s'est révélée un peu plus dense même si aucune organisation ne se dessine clairement. Il s'agit principalement de structures fossoyées (fosses, fossés, trous de poteau) datant de la période augusto-tibérienne. Cependant aucun lien ne peut être fait avec l'importante occupation à caractère agricole qui se développe plus au nord. Quelques indices semblent témoigner d'une occupation plus tardive, jusque dans le courant du IV^e siècle, mais également plus ténue.

La découverte principale vient de la mise au jour d'un bâtiment funéraire, de forme quadrangulaire et d'environ 8 mètres de côtés, pouvant être interprété comme un mausolée. A l'intérieur, deux fosses sont présentes dont l'une contient un sarcophage en calcaire monolithe. Partiellement dégagé, le couvercle, d'une quarantaine de centimètres d'épaisseur, est en forme de bâtière et la présence de la cuve semble signifier qu'il est en position primaire et inviolé. Cependant aucun élément de datation n'a été trouvé permettant de définir si cet ensemble appartient à l'Antiquité, l'Antiquité tardive ou le haut Moyen Âge.

Enfin, plusieurs structures non datées sont également à signaler dans cette partie de l'emprise. Si la plupart ne constituent que des fonds de fosses ou de trous de poteau ne dessinant aucune organisation, la présence d'une sépulture est tout de même à noter. Située à l'extrémité sud de la tranchée Tr 02, l'individu qu'elle contient a été

inhumé selon un axe est-ouest, la tête reposant à l'est, sur le côté gauche et en position fléchie. Les membres supérieurs sont quant à eux ramenés sur la poitrine. Même si le mauvais état de conservation des ossements n'a pas permis de déterminer le sexe de cet individu, son âge peut être estimé entre 20 et 25 ans. Malheureusement, il n'était accompagné d'aucun mobilier permettant de le dater et notamment de savoir s'il entretient une quelconque relation avec la fosse dépotoir située à proximité. Une datation ¹⁴C est envisagée afin de répondre à cette question.

Au final, cette seconde campagne de diagnostic vient donc une nouvelle fois confirmer le fort potentiel archéologique de la commune de Jaunay-Clan même si les sondages réalisés dans le secteur 10 n'ont pas permis de mettre au jour le temple signalé par les découvertes anciennes.

Guillaume POUPONNOT

Antiquité

LIGUGÉ Aqueduc de Basse-Fontaine

Le sondage

L'aqueduc, dit de Basse-Fontaine, prend sa source dans ce petit hameau, d'où il tire son nom. Il est situé à environ deux kilomètres de Fontaine-Le-Comte. La description la plus complète du parcours de l'aqueduc est décrite par MM. Brochain et Abrioux en 1826. Ce travail de reconnaissance a été repris en 1852 par l'ingénieur Duffaud en vue d'une éventuelle réutilisation. Il le publiera en 1854 dans un mémoire de la Société des Antiquaires de l'Ouest.

A partir de Basse-Fontaine, jusqu'au point de rencontre de

notre sondage, de nombreux tronçons subsistent et restent en bon état de conservation malgré leur faible profondeur en terre. La source qu'il fallait récupérer était dans une petite cavité souterraine et sortait du rocher à quelques dizaines de centimètres au-dessous du niveau du radier de l'aqueduc et à environ 1,30 m de celui-ci.

Afin de pouvoir réutiliser cette eau, un bassin de retenue de forme semi-circulaire fut construit, en creusant la roche. Ce réservoir de petite dimension : 2,90 m de long par 1,30 m de large, et d'une hauteur d'environ 38 cm, a été creusé

dans une roche de mauvaise qualité. Les traces des outils de taille sont encore visibles, trois instruments ont pu être identifiés par Thierry Grégor : la polka d'une largeur de 50 mm, le pic et le taillant. Face à la sortie de la source, un passage a été pratiqué afin de pouvoir nettoyer les boues ou autres résidus se trouvant dans le bassin, et afin de réguler l'eau se trouvant en trop plein.

Deux emplacements, pouvant correspondre à des montants, sont visibles de chaque côté de ce passage. Ils pouvaient recevoir une trappe en bois que l'on actionnait au moyen d'un palan. Les eaux chassaient les impuretés hors du bassin à l'ouverture de la porte et se vidaient dans la nature. La porte pouvait aussi permettre de réguler l'eau en hiver, lorsque les pluies sont abondantes ; la nappe

Le canal, qu'il fallait réalimenter en eau, a dû être détourné de son tracé initial, d'environ 1,50 m. Ce dernier, par une longue pente douce d'environ 20 ° et de 3,5 m de longueur, venait se jeter dans le bassin. Cela permettait de faire grossir les eaux de la source, de faire monter le liquide et de le renvoyer dans le conduit plus haut d'environ 1 m par rapport au fond du bassin.

Un mur en petit appareil, long d'environ 5,50 m, large de 1,40 m et haut d'environ 1,20 m, devait servir de piédroit pour la partie se trouvant face à la falaise, formant ainsi avec le rocher le canal de l'aqueduc. Ce canal présumé large d'environ 80 cm, ne correspond pas à la largeur moyenne de l'aqueduc, puisqu'elle est en général de 34-36 cm, mais cette largeur permettait de faire ralentir les

eaux avant leur descente dans le bassin. Des marques d'érosion de la roche au niveau du sol, dues à une circulation intense de l'eau, ainsi que des traces de mortier sur la paroi du coteau, viennent étayer cette hypothèse.

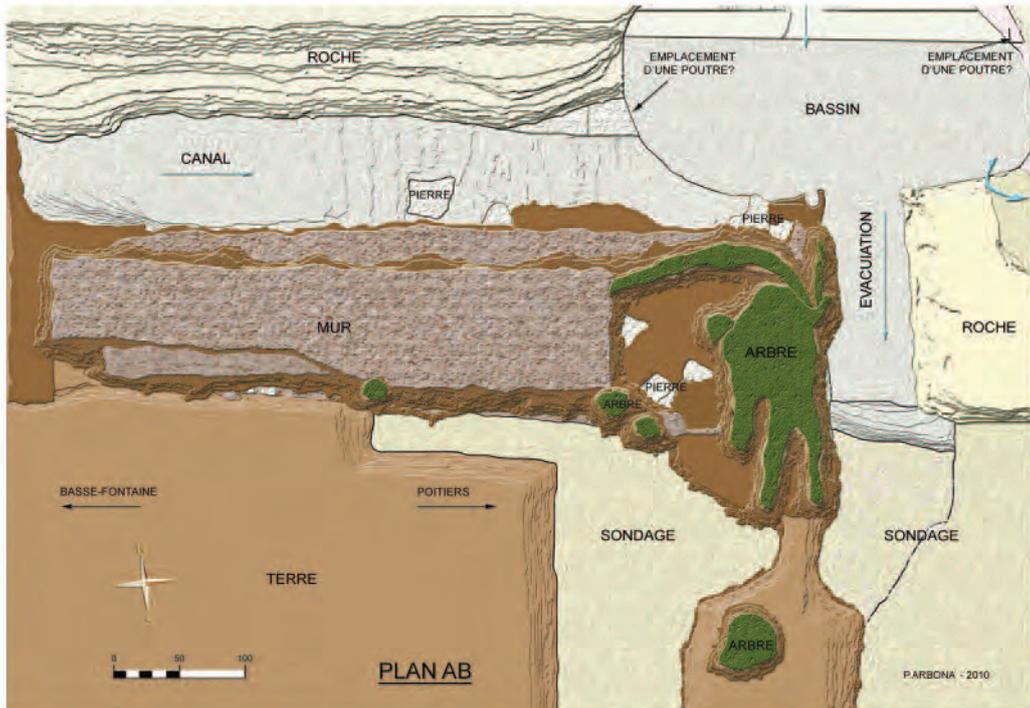
Sur la paroi de la falaise, outre les traces de mortiers retrouvés en différents endroits et étalées sur une bonne vingtaine de mètres, subsistent des emplacements pouvant correspondre pour certains, à une construction non déterminée et pouvant recevoir une poutre et pour l'autre, une plaque gravée ou épitaphe. Cet emplacement se trouve à environ 3 m du sol et a été mis de façon qu'il en soit visible et non accessible. À quelques mètres de la source se trouvent creusées dans le rocher, ce qu'il est convenu d'appeler des niches. Elles sont de di-

mensions variables et se situent soit au-dessus de l'aqueduc soit au-dessus d'un bassin.

Conclusion

Les observations faites lors de ce sondage limité permettent de proposer une hypothèse concernant la présence d'un ensemble servant à récupérer l'eau d'une source se trouvant plus basse que le canal. Peut-être sommes-nous aussi en présence d'un grand réservoir formé avec les eaux de Basse-Fontaine. Une prolongation du sondage est envisagée pour 2011. Elle permettra peut-être de mieux appréhender le fonctionnement de ce système complexe encore inédit.

Patrice ARBONA



Ligugé, aqueduc de Basse-Fontaine : plan AB – Relevé des vestiges (DAO : P. Arbona).

phréatique doublait de volume et compromettrait le bon fonctionnement de l'aqueduc. Les parois de la cavité souterraine étaient enduites de mortier afin d'en assurer l'étanchéité.

L'aqueduc devait se trouver face à la source, sur le côté de l'évacuation du bassin et accolé à la roche. Par la montée des eaux due à l'arrivée de celles de Basse-Fontaine, celles-ci, par le biais de la puissance et du doublement du liquide dans le bassin, s'introduisaient directement dans le canal, et ainsi, poursuivaient leur course tout naturellement. Des traces d'érosion du mortier d'étanchéité et du calcaire concrétionné subsistent au niveau de cette sortie. Une couverture au-dessus du bassin est probable, car il fallait pouvoir surveiller le trop plein et effectuer le nettoyage du bassin. De plus, l'observation de traces pouvant appartenir à l'emplacement de poutres posées verticalement et horizontalement pourrait conforter cette hypothèse.

MIREBEAU Le prieuré Saint-André



Mirebeau, prieuré Saint-André : aile est du prieuré Saint-André (cliché : A. Autissier).

Ces recherches commencées en mai 2010 se donnent pour objectif un dépouillement exhaustif des sources relatives au prieuré Saint-André en cours de restauration. Connue par une charte de la fin du XI^e siècle, cette fondation due à l'abbaye de Bourgueil est à l'origine du développement de la partie sud-ouest du bourg fortifié de Mirebeau et de ses alentours. Le site conserve dans l'aile est une salle capitulaire du XIII^e siècle. En face, se trouve le logis prieural doté de trois cheminées monumentales du XV^e siècle et dont les ouvertures sont les témoins de toutes les phases d'aménagements, du XIII^e au XVII^e siècle, du monastère.

Deux études préalables avaient déjà été réalisées, mais il importait de dépouiller les archives de l'abbaye de Bourgueil (nombreuses possessions dans le Haut-Poitou dont Jaunay-Clan ou Vouzailles) conservées aux archives his-

toriques d'Indre-et-Loire à Tours (H 24-74). Cette phase touchant à sa fin apporte moins de documents figurés qu'escomptés. Toutefois, on y a appris qu'après un procès le prieuré appartient à l'obédiencerie de Bourgueil, expliquant probablement l'abandon dont il fut l'objet à la fin du XVI^e siècle. Il s'agit également de reprendre en détail les séries H, O, Q, aux archives départementales de la Vienne, les dossiers des archives diocésaines à Poitiers ainsi que ceux de la commune concernant les travaux sur l'église, apparemment néo-romane, mais qui conserve des éléments de l'édifice du XI^e siècle. La recherche d'archives parisiennes, pour la courte période d'activité du prieuré, semble pour l'instant décevante, alors que la médiathèque du Patrimoine devrait nous apporter des états photographiques des XIX^e-XX^e siècles.

Pour finir, l'analyse des éléments mentionnés dans les procès-verbaux de visite du XVII^e siècle de la série H permettra de les situer et les restituer au sein du prieuré actuel et d'apporter des éclaircissements sur l'évolution architecturale du site, très remanié. Ensuite, les nombreuses sources relatives aux possessions du prieuré autorisent à dresser une carte de son temporel apportant ainsi des éléments sur les paysages agraires du Mirebalais du Moyen Âge. En l'état actuel des dépouillements et des analyses, on peut déjà affirmer que les activités monastiques ont mis en valeur des unités agricoles telles que la maison de Chauvant (Thurageau), le moulin de Rimbault et de Saint-Martin (Varennes) ou la métairie de Bainsy (Bournezeau) et dont il subsiste encore quelques traces matérielles.

Anne AUTISSIER

MIREBEAU Prospection

La prospection diachronique a concerné en 2009 et 2010 le secteur proche du souterrain aménagé de la Tourette sur la commune de Varennes, dans un rayon de deux kilomètres.

L'essentiel de la surface prospectée située en haut de coteau est actuellement couverte de taillis et de vignes abandonnées, ce qui implique une visibilité au sol extrêmement réduite, hormis les excavations. Ont été

également prospectés les versants du coteau, occupés par des cultures céréalières.

Pas moins de 71 sites ont été identifiés. L'inventaire, par ordre d'importance, se décompose ainsi : caries ou « cours » troglodytes (20), carrières d'argile (10), cavités diverses (8), sites gallo-romains (6), levées et buttes circulaires en terre (6), murs ou murets (5), indices de sites néolithiques (3), réseaux souterrains aménagés (3), canalisations (2), chemins fossilisés (2), chemins creux (2), maison forte, ensemble de bâtiments sur un souterrain aménagé, fossé, base de bâtiment (maison forte ?).

On peut remarquer que toutes les cavités répertoriées se concentrent soit en haut du coteau, soit dans la partie supérieure des versants. La datation de ces structures pose problème en raison de l'absence de mobilier et des

réaménagements successifs. Toutefois, le village troglodyte de Chaumont pourrait remonter au XVe siècle, selon le Dictionnaire topographique de Rédet.

Les fonctions des cavités sont plus faciles à définir, l'habitat et les annexes agricoles et principalement le stockage pour les « cours » troglodytes, l'extraction de l'argile pour les carrières. Cela pourrait expliquer en partie le réseau dense des chemins parcourant le coteau. Les sites néolithiques et gallo-romains sont localisés dans la partie inférieure des versants, voire en fond de vallon. Il faut toutefois rester prudent car seules ces parcelles présentaient une bonne lisibilité au sol. Il reste maintenant à élargir la zone prospectée sur les trois communes.

Daniel VIVIER

Âge du Fer

Antiquité

MONTMORILLON Rocade Est - Moussac

Le site antique de Moussac, localisé à l'extrémité Est du territoire picton, à proximité des territoires des Bituriges Cubes et des Lémovices, est connu depuis le XIXe siècle.

La fouille préventive (INRAP) d'une superficie de près d'un hectare, réalisée sur le tracé du contournement Est de Montmorillon, dans des conditions hivernales aggravées de janvier à avril 2010, a permis d'entrevoir la présence d'une importante occupation de l'extrême fin du deuxième âge du Fer mêlant habitat et artisanat (atelier de potier). Celle-ci laisse place, dans la continuité semble-t-il, à un domaine à vocation artisanale et agricole très certainement lié à une importante *villa* de tradition romaine observée en partie au XIXe siècle.

1. Premier aperçu des découvertes effectuées¹

Les données étant en cours de traitement la description succincte des vestiges observés suit, par commodité, le découpage géographique imposé par l'opération.

Les secteurs 1 et 2 se situent aux extrémités nord (secteur 1 ; 2 200 m²) et sud (secteur 2 ; 1 800 m²) d'une emprise linéaire d'environ 300 m de long sur 30 m de large. Le secteur 3, s'insère donc entre les secteurs 1 et 2 pour une superficie d'environ 5 700 m².

1.1. Le secteur 1

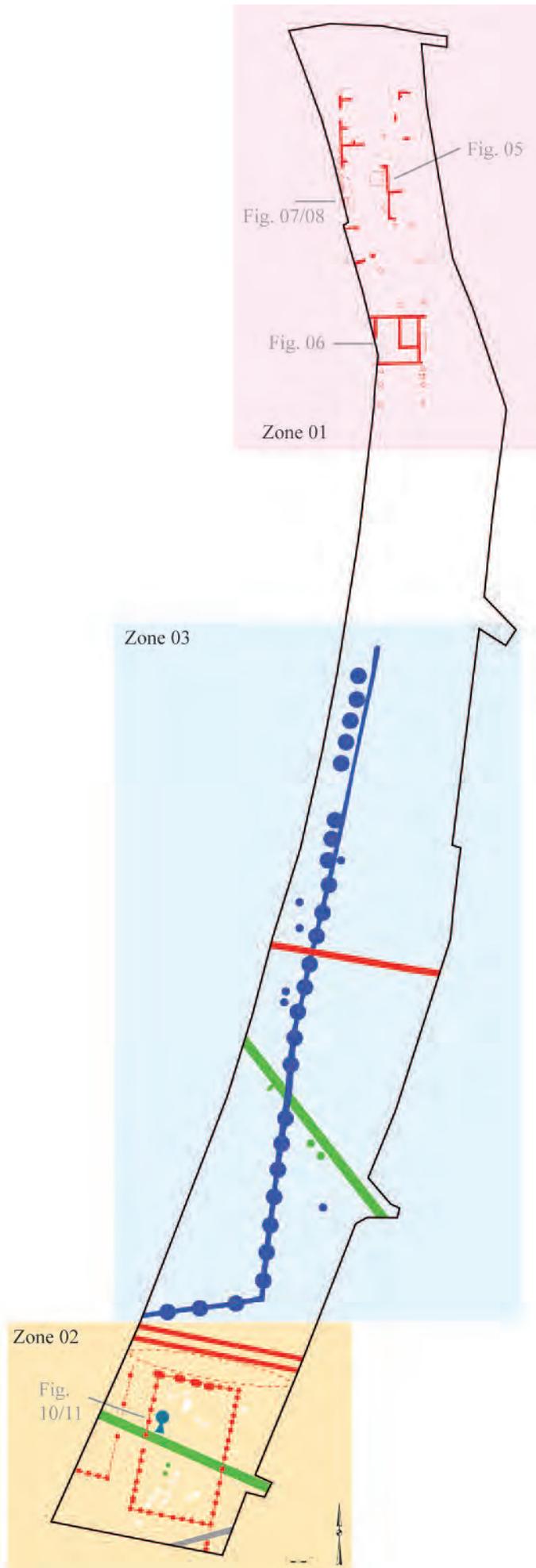
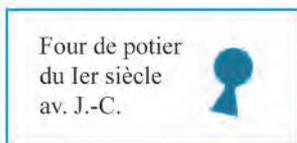
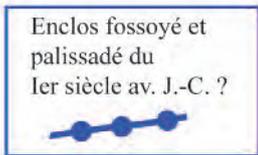
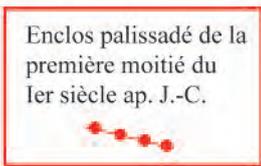
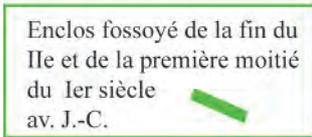
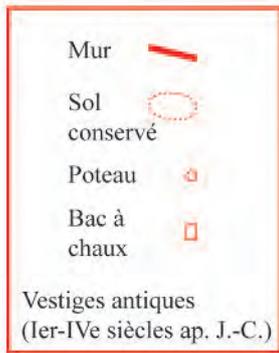
Deux bâtiments antiques (deuxième moitié du Ier – courant du deuxième siècle ap. J.-C.) sur fondations légères en pierres mais recevant une couverture en terre cuite architecturale ont pu être observés. Ces derniers sont probablement liés à la *pars rustica* de la *villa* en partie étudiée

au XIXe siècle quelques dizaines de mètres plus à l'ouest. Le bâtiment 1 est agrémenté d'une cour quadrangulaire sur poteaux abritant un bac à chaux et limitée au sud par un espace vierge de toute occupation à l'heure actuelle observable. Le bâtiment 2, vaste, se développe quant à lui autour d'une cour au sein de laquelle s'insère également un bac à chaux particulièrement bien conservé. Son système de couverture en place permet d'ailleurs d'imaginer le niveau de circulation originel. Ce bâtiment sur solin est limité au nord par un réseau fossoyé récent d'orientation nord-ouest/sud-est qui, par endroit, l'endommage gravement. La vocation artisanale de ce secteur est illustrée par la présence de nombreuses traces d'une activité métallurgique qu'il reste à définir. A noter que la découverte de bâtiments et palissades sur poteaux antérieurs aux solins du bâtiment 2 laisse supposer une occupation du secteur dès la première moitié du Ier siècle de notre ère.

1.2. Le secteur 3

L'espace est largement occupé par un vaste enclos fossoyé et palissadé de l'extrême fin du deuxième âge du Fer (premier siècle av. J.-C. ?) dont seuls deux côtés peuvent être en partie observés. Le côté Est, restitué dans son intégralité, se matérialise par un fossé nord/sud long d'environ 140 m ayant servi de support à une palissade établie à même la structure en creux. A noter, qu'en s'éloignant vers l'extrémité nord, la palissade se décale légèrement, chevauchant le creusement du fossé puis finissant par le border à l'ouest. Si le fossé sud également palissadé sur sa partie découverte, rejoint le fossé Est à angle droit sur l'emprise, le côté nord n'apparaît pas aménagé (entrée ?) dans sa faible partie observée, le fossé Est s'arrêtant net sans aucun retour visible. Cet enclos fossoyé et palissadé recoupe un large fossé d'orientation nord-ouest / sud-est

1 - L'étude du dossier étant en cours, les quelques lignes suivantes seront donc amenées à être complétées, modifiées ou contredites.



Montmorillon, rocade Est-Moussac : plan simplifié des vestiges (IIe siècle av.-IVe siècle ap. J.-C.).

comblé vers la fin du IIe ou au cours de la première moitié du Ier siècle av. J.-C. et traversant l'emprise de part en part sans aucun retour visible. Ce dernier devrait toutefois fonctionner avec un fossé d'orientation et de chronologie similaires découvert au sein du secteur 2, laissant ainsi présager l'existence d'un vaste habitat de La Tène finale.

1.3. Le secteur 2

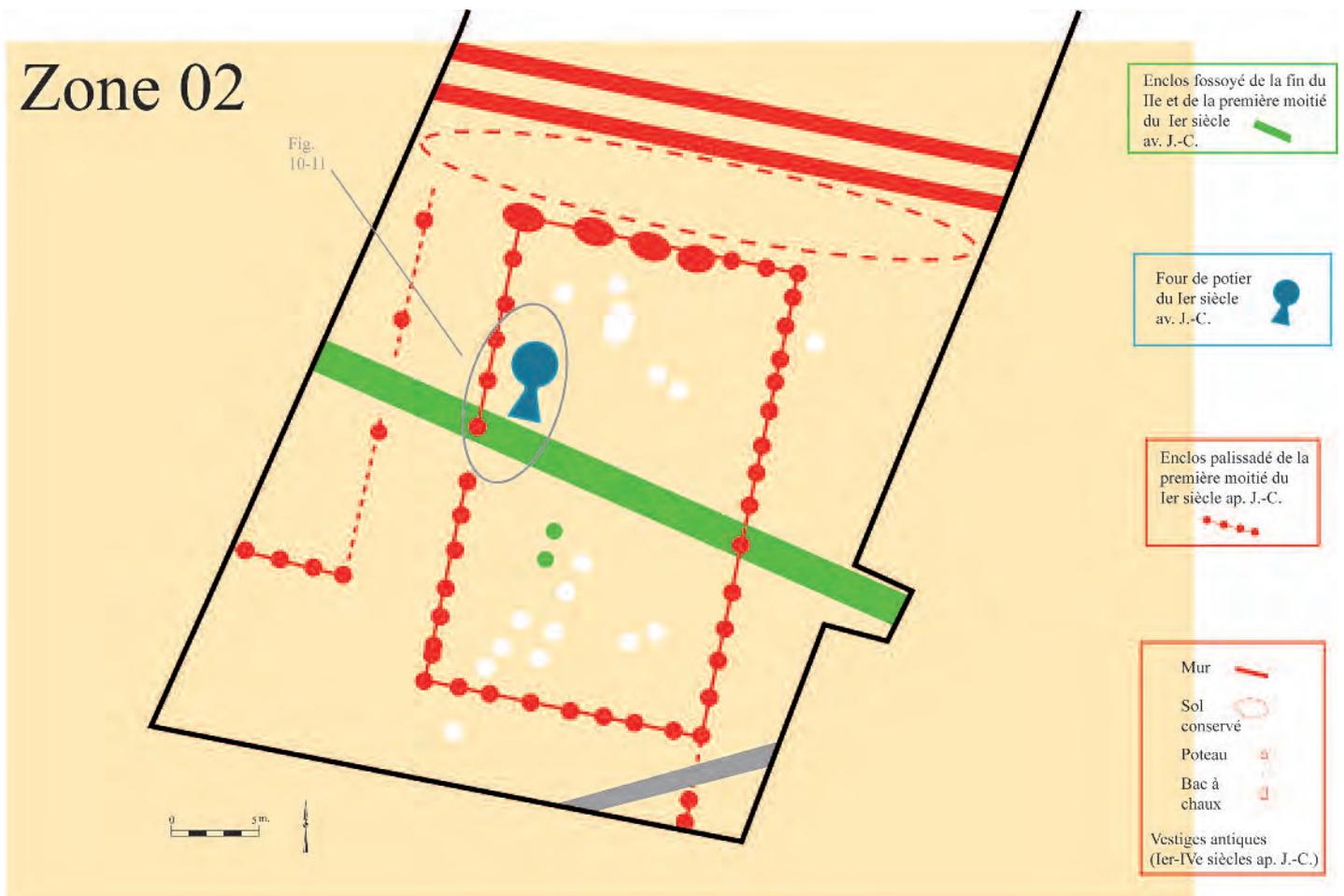
L'étude de ce secteur a permis la découverte d'un four de potier bien conservé que les caractéristiques techniques apparentes semblent rattacher à une période couvrant les IIe et Ier siècles av. J.-C. Ce dernier, du nord au sud, est composé d'une chambre de chauffe circulaire (environ 1,20 m de diamètre) pourvue d'un alandier assez court ouvrant sur une aire de travail trapézoïdale. La chambre de chauffe est munie d'un muret central disposé dans l'axe de l'alandier et composé de pierres en granit (meules ?) liées et recouvertes d'argile. Destiné à supporter la sole, le muret indique donc le niveau inférieur de celle-ci et laisse supposer que la chambre de chauffe est intacte (50 cm conservés). Si le laboratoire a disparu, la présence en surface et dans les fosses alentours de fragments de boudins d'argiles laisse imaginer l'existence d'une sole rayonnante constituée de barres d'argiles désolidarisées prenant appui sur le pilier central et le rebord aménagé de la chambre de chauffe. Il s'agirait donc d'une sole amovible laissant la possibilité d'adapter le rayonnement à la charge et autorisant un usage répété du four.

Technologiquement, ce four est très proche de ceux découverts à près de 130 km dans l'atelier de La Tène finale des Petits Clairons à Barbezieux (Charente ; Baigl 2000) bien que les structures de cuisson de ce dernier soient munies de deux murets de soutènement de la sole, deux alandiers et deux aires de services opposés. Si, sous certains aspects, il n'est pas sans évoquer les structures de production de l'atelier de Villedieu-sur-Indre (Indre ; Coulon et Odier 1980) localisé à moins de 70 km, il reste toutefois morphologiquement éloigné des éléments observés au camp de Cornouin à Lussac-les-Châteaux pourtant distant d'environ 16 km seulement (Lejars 1991).²

A l'heure actuelle, s'il reste encore à caractériser précisément la production de ce four, son comblement et les structures avoisinantes ont livré, en même temps que des restes de la sole, de nombreux éléments de céramiques modelées (étude en cours). Les résultats préliminaires des analyses archéomagnétiques réalisées sur la structure de combustion (Gw. Hervé, Ph. Lanos ; étude en cours)³ semblent, pour l'heure,⁴ situer la dernière chauffe de celle-ci vers le milieu du Ier siècle av. J.-C.

Le four est immédiatement limité au sud par un large fossé d'orientation nord/nord-ouest - sud/sud-est comblé vers la fin du IIe ou le courant de la première moitié du Ier siècle av. J.-C. et traversant l'emprise de part en part sans aucun

2 - Les structures de combustions de Cornouin pourraient être plus récentes.



Montmorillon, rocade Est-Moussac : plan simplifié des vestiges de la zone 02 (IIe siècle av.- IVe siècle ap. J.-C.).



Montmorillon, rocade Est-Moussac : four de potier dans la zone O2 (cliché : D. Guitton).

retour visible (FO2009). Celui-ci devrait toutefois fonctionner avec un fossé d'orientation et de chronologie similaires découvert au sein du secteur 3 (FO3003), laissant ainsi présager l'existence d'un vaste habitat de La Tène finale dont l'existence et l'importance n'avait pu jusque là être soupçonnée (mobilier céramique et objets métalliques manufacturés abondants). En plan, le four s'intègre également au sein d'un vaste enclos rectangulaire palissadé et, plus précisément, à proximité immédiate de ce qui devrait être son entrée. Toutefois, les relations stratigraphiques démontrent amplement que l'implantation de ce dernier est postérieure à l'abandon de l'enclos laténien (ou tout du moins au comblement final du fossé FO2009) et le peu de mobilier céramique qui lui est associé semble permettre de l'attribuer à la première moitié du I^{er} siècle de notre ère. C'est sans doute également à cette période qu'il faut destiner le deuxième enclos quadrangulaire palissadé qui paraît se développer immédiatement à l'ouest du premier en suivant ses orientations.

En plus d'une intense activité métallurgique qu'il reste à définir, le secteur livre enfin sur un espace restreint une succession de murs maçonnés parallèles et d'orientation ouest/est. Ces derniers paraissent donc strictement perpendiculaires aux pièces de l'aile nord/sud de la *villa* fouillée en 1853 immédiatement à l'ouest. Les espaces restreints découverts aujourd'hui ne sont pas sans rappeler l'exiguïté de l'emprise du bâti observé par le passé (aile de 8 à 12 m de large sur 150 m de long) bien qu'elle paraisse ici encore accentuée. Les contextes archéologiques attenants à ces murs (dont des niveaux de circulation) semblent, à l'heure actuelle, livrer du mobilier céramique s'échelonnant entre le milieu du I^{er} et le courant du IV^e siècle ap. J.-C. Il convient également de souligner que les murs antiques re-

levés respectent les orientations dictées par les enclos palissadés du secteur.

2. Perspectives de recherches

Malgré la faible largeur de l'emprise - mais bénéficiant des observations réalisées au XIX^e siècle - l'opération a permis d'examiner en pointillé une part restreinte d'un domaine à vocation agricole et artisanale d'un habitat de l'extrême fin du deuxième âge du Fer qui semble se pérenniser et progressivement évoluer vers une importante *villa* de tradition romaine associée à sa *pars agricola*.

En dernier lieu, on peut rappeler combien la découverte d'ateliers de potiers de la fin du deuxième âge du Fer reste régionalement exceptionnelle, malgré les études menées ces trente dernières années sur les structures de productions de sites tels que Barbezieux (Charente ; Baigl 2000), Villedieu-sur-Indre (Indre ; Coulon et Odier 1980), Lussac-les-Châteaux (Lejars 1991). L'atelier de Montmorillon, dont il reste sans nul doute la meilleure part à découvrir,⁵ paraît comme une occasion unique d'appréhender une structure de production de La Tène finale et son environnement fonctionnel proche. Considérant les indices d'occupations protohistoriques immédiats (nécropoles et sanctuaires sur les parcelles voisines ?) il convient également de souligner, à la suite de J.-P. Baigl (Baigl 2000, p. 50-51), que « *les ateliers de potiers de La Tène paraissent [...] généralement intégrés à des sites relativement importants, couvrant souvent plusieurs hectares* ».

5 - L'essentiel de la zone de production pourrait se développer immédiatement à l'ouest, en dehors de l'emprise de l'opération.

David GUITTON

Baigl 2000

BAIGL (J.-P.) - Barbezieux, Les Petits Clairons (Charente), un atelier de potier du deuxième âge du Fer, dans *Aquitania*, tome 17, 2000, p. 7-54.

Coulon et Odier 1980

COULON (G.), ODIOT (Th.) - Un atelier de potier de la Tène finale à Villedieu-sur-Indre (Indre), dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, tome 19, 1980, p. 81-94.

Dion 1957

DION (R.) - *Les frontières de la France*, Paris, 1947.

Grenier 1931

GRENIER (A.) - *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, I, 1931.

Lejars 1991

LEJARS (T.) - Lussac-les-Châteaux, Cornouin, dans *Bulletin de liaison et d'information de la Circonscription des Antiquités et de l'A.A.P.C.*, 20, 1991, p. 58.

Moutarde 2008

MOUTARDE (B.) (dir.) - *Montmorillon (86), Rocade Est*, rapport de diagnostic d'archéologie préventive, INRAP GSO DOM TOM, Bègle, 2008, 54 p.

3 - Centre de Recherche en Physique Appliquée à l'Archéologie (CR-PAA), Institut de Recherche sur les ArchéoMATériaux (IRAMAT; Belfort / Bordeaux / Orléans), UMR 5060, CNRS / Université Michel de Montaigne – Bordeaux 3, Maison de l'Archéologie, esplanade des Antilles, domaine universitaire, 33607 Pessac.

4 - Il faut insister sur le caractère provisoire des résultats de l'analyse archéomagnétique du four F2008. En effet celle-ci s'insère dans le cadre d'un doctorat en cours (Gw. Hervé, 2008 – 2011), qui vise à améliorer considérablement la précision et la résolution des courbes d'étalement à l'Âge du Fer, et notamment à la Tène finale. Ceci devrait permettre d'améliorer la datation archéomagnétique pour ces périodes. De nombreux sites comme celui de Montmorillon sont étudiés, pour enrichir la base de données de référence.

Picard 1981

PICARD (G.-Ch.) - Ostie et la Gaule de l'Ouest, *Mélanges de l'Ecole Française de Rome, Antiquité*, 93/2, 1981.

Richard 1987

RICHARD (C.) - *Prospection aérienne en pays chauvinois et montmorillonais*, Société des Recherches Archéologiques, Historiques, et Scientifiques du pays Chauvinois, Mémoire II, 1987.

Richard 1995

RICHARD (C.) - *Contribution à l'étude de l'occupation antique du haut-Poitou méridional (Sud-Vienne, France)*, Association des Publications Chauvinoises, Mémoire IX, 1995, 239 p.

Vezeaux de Lavergne 1999

VEZEAUX DE LAVERGNE (E.), NIBODEAU (J.-P.) (collab.), PAILLET (J.-L.) (collab.) - *Le sanctuaire gallo-romain de Mazamas à Saint-Léomer (Vienne)*, De Boccard, Paris, 1999, 234 p., XLVIII pl.

Antiquité

NAINTRÉ Théâtre gallo-romain

La campagne de fouille programmée de 2010 a porté sur la partie nord-est de l'édifice afin de compléter le plan et mettre en évidence les liens chronologiques et structurels des vestiges partiellement mis au jour lors des interventions précédentes. L'emprise de fouille, d'une superficie totale de 240 m², a été divisée en trois zones : les structures septentrionales du premier *maenianum* (zone 1), l'extrémité ouest du couloir d'accès à l'*orchestra* (zone 2) ainsi que le portique et la cour au nord du mur de façade du théâtre (zone3).

Les résultats obtenus à l'issue de cette première campagne permettent de faire le lien avec les recherches antérieures et complètent de manière significative le plan de cette partie de l'édifice. L'importance de la stratigraphie, notamment dans les zones 1 et 2, la bonne conservation des maçonneries et le mobilier découvert permettent de formuler des hypothèses sur l'aspect architectural de cet édifice et de ces transformations. L'étude du mobilier n'étant pas achevée, la chronologie des phases de transformation de cette partie de l'édifice demeure provisoire.



Naintré, théâtre gallo-romain : vue des structures septentrionales du premier *maenianum* (zone 1) et de l'extrémité ouest du couloir d'accès à l'*orchestra* - zone 2 – (cliché : C. Belliard).

Dans la zone 1, l'intervention a permis de mettre au jour le prolongement des murs concentriques MC2 et MC3 jusqu'au mur sud du couloir d'accès à l'*orchestra* (*parodos orientale*) contre lequel ils s'appuient. Conservées sur une hauteur de 0,80 m à 1,30 m de hauteur, ces maçonneries définissent un couloir concentrique de 3,60 m de large, dépourvu d'ouverture. Ces murs ont fait l'objet d'un rejointoiement systématique des parements après une phase de modification architecturale du secteur qui s'est traduite par la construction d'un arc monumental à l'extrémité de la *parodos* orientale (état 2). Cette opération a nécessité le percement du mur sud de ce couloir pour permettre la mise en place des assises de blocs en grand appareil du piédroit sud de l'arc dont subsiste le soubassement de 3 m de large. Cette transformation architecturale intervient avant la fin du I^{er} siècle et correspond à une phase de monumentalisation de cet espace à la limite de la *cavea* et de la *parodos* orientale.

Au cours de la phase suivante, la physionomie du couloir concentrique défini par MC2 et MC3 est modifiée par la mise en place de remblais sur le niveau de destruction des maçonneries de l'état antérieur dont l'épaisseur atteignait près d' 1,20 m. A l'extrémité nord de ce couloir concentrique, le remblai masque la face sud des premières assises des blocs de grand appareil du pilier sud. A l'issue de ces travaux de remblaiement, une structure en chêne est mise en place (gradins ?) au plus tard, à la fin du I^{er} siècle. Sa destruction est due à un incendie dont le niveau s'étend sur l'ensemble de cette galerie. La couche de destruction qui la surmontait a livré de nombreux fragments d'une corniche à modillons de style corinthien, ce qui témoigne de la disparition du décor sculpté de l'état antérieur et de son remploi dans les maçonneries de l'état suivant.

La zone 2 a été implantée à l'extrémité ouest de la *parodos* orientale, à la limite de plusieurs secteurs de fouilles antérieures. Elle présente une stratigraphie importante, témoins de plusieurs réoccupations, mise en évidence dès 1968 par les recherches menées par R. Fritsch qui conduisirent au dégagement de plus des deux tiers du corridor d'accès à l'*orchestra*. La compréhension de l'histoire de ce secteur souffre donc quelque peu d'une vision trop étroite de l'évolution de ce secteur.

La fouille a permis d'observer la continuité du niveau de sol antique mis en évidence en 1996 dans l'*orchestra*. Ce niveau, installé postérieurement à la mise en place des blocs de grand appareil, présentait un léger pendage vers l'ouest destiné à compenser la différence de niveaux entre l'*orchestra* et la *parodos*.

Plusieurs niveaux de remblais ou de recharges, visibles en coupe recouvraient le sol dans la partie haute du couloir. Sur l'un d'entre eux subsistait un niveau de sol de mortier de tuileau constituant une recharge du sol qui s'étendait sous la berme est.

Des réoccupations successives ont été mises en évidence sur le niveau de circulation antique mais également sur les remblais qui condamnent son fonctionnement. Un foyer non aménagé a été mis au jour contre le parement en grès du mur sud de la *parodos*. Les traces de feu ont affecté la maçonnerie qui devait être en partie récupérée à cette période.

Dans la zone 3, l'intervention a permis de confirmer l'existence d'un portique de 8 m de large qui s'appuyait contre la façade nord du théâtre. Ce portique était rythmé au sud par une alternance de niches semi-circulaires et quadrangulaires peu profondes. La fouille a livré quelques rares fragments d'enduit peint et de stucs moulurés se rappor-



Naintré, Théâtre gallo-romain : vue du portique et de la cour au nord du mur de façade du théâtre – zone 3 (cliché : C. Belliard).

tant vraisemblablement au décor mural de ces exèdres dont l'élévation était coiffée d'une arcature aveugle en plein cintre comme l'atteste une gravure anonyme du XIXe siècle. Le niveau de béton de sol lissé de ce portique a été mis au jour sur une superficie de près de 70 m², sous le niveau de démolition de la toiture. Il présentait de nombreuses traces de rechapage dans la partie sud de l'emprise, illustrant une ou plusieurs phases de restauration. Deux foyers de tuileau rubéfiés découverts près de la limite ouest de l'emprise attestent une réoccupation du portique dont la destruction n'est pas liée à un incendie.

Le stylobate d'1,20 m de large a été mis au jour sur une longueur de 8 m. Il se composait de 3 tronçons de maçonnerie entre lesquelles s'intercalaient les massifs de fondation des colonnes. La partie orientale du stylobate conservait l'un de ces massifs en pierres de grand appareil (1,46 x 1,36 m) composé de deux blocs de remploi en calcaire dur, de longueur inégale et en saillie de 0,10 m par rapport à la maçonnerie. Une fosse de récupération, située à 2,30 m à l'est, laissait apparaître l'empreinte des blocs sur l'extrémité des maçonneries contre lesquels elles s'appuyaient. Ces dernières conservaient 2 à 3 assises de moellons de

tuffeau équarris et un blocage constitué de gros moellons allongés liés à un mortier jaune orange. Les massifs de grand appareil et les maçonneries du stylobate reposaient sur une semelle de fondation non débordante constituée d'assises de grès liées à un mortier de couleur marron.

A l'extrémité de la zone 3, la fouille a révélé l'existence d'un niveau de sol bétonné plus bas d'environ 0,55 m que le niveau de sol du portique et prenant appui contre le parement nord du stylobate. Ce niveau très altéré témoigne d'un espace non couvert qui semble correspondre à une cour fermée dont l'angle nord-ouest de l'enceinte a été révélé de manière plus précise, à l'occasion d'une prospection aérienne d'A. Ollivier en juillet 2010. Un équipement analogue est connu dans d'autres théâtres de ce type comme celui d'Alésia (Côte-d'Or) ou de Brion à Saint-Germain-d'Esteuil (Gironde).

Cette première campagne de fouille confirme le caractère monumental de ce théâtre et permet de préciser la morphologie de l'édifice et de ses transformations qui semblent intervenir dès le 1er siècle.

Christophe BELLIARD

Moyen Âge

Époque moderne

NOUAILLÉ-MAUPERTUIS L'Abbaye

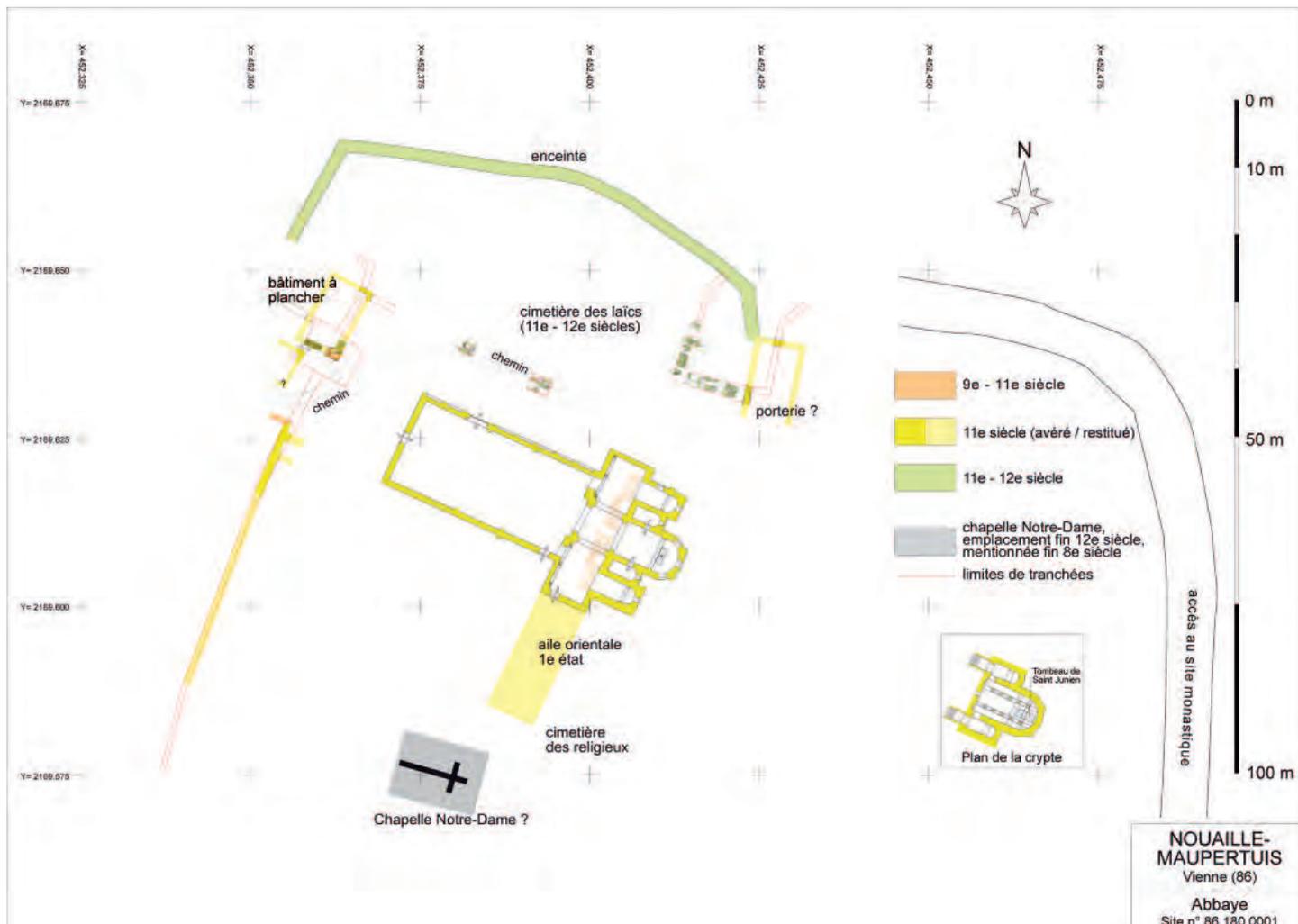
L'opération archéologique liée à la mise en place d'un réseau d'assainissement traversant l'ensemble de l'abbaye s'est achevée en janvier 2010 par le suivi du creusement des derniers tronçons. Les cotes du projet ayant été revues à la hausse en raison des vestiges déjà mis au jour, les informations nouvelles restent limitées mais permettent de préciser les données déjà acquises.

Dans l'angle nord-est de l'abbaye, un bâtiment déjà repéré en 2007, a marqué durablement la topographie de l'abbaye. Large de 5,7 m dans l'œuvre pour une longueur minimale de 10 m, il s'agit selon toute vraisemblance de la porterie de l'abbaye. Contemporain du cimetière des XIe – XIIIe siècles, il est déjà en place lors de l'édification de l'enceinte nord de l'abbaye qui est greffée sur son angle nord-ouest (deux derniers tiers du XIe – 1ère moitié du XIIe siècle, datation ¹⁴C). Dans le dernier tiers du XV^e siècle, une petite tour (très restaurée) est ajoutée sur son angle nord-est, partie intégrante du programme de fortification de l'abbaye mené par l'abbé Raoul du Fou (1468-1511). Le bâtiment sert de base au XVI^e siècle à la construction du logis des officiers. L'intérieur est alors intégralement décaissé afin d'aménager des caves.

La poursuite de la tranchée dans la rue de l'abbaye, à l'ouest de l'église et des bâtiments claustraux, a apporté quelques informations stratigraphiques supplémentaires. Le mur d'un bâtiment du XIe siècle fouillé en 2008 a été repéré ponctuellement sous le chemin médiéval, portant sa longueur à un minimum de 42 m. La datation du chemin pavé présent dans l'ensemble de la rue peut être affinée. Antérieur

aux grands aménagements de la 1ère moitié du XVIIIe siècle qui voit la reconstruction de l'aile sud des bâtiments conventuels, il l'est aussi par rapport à la construction de bâtiments totalement absents de l'iconographie du XVIIe siècle mais correspondant à des logis mentionnés par les textes dans le 1er tiers de ce même siècle (logis du réfectoire notamment). Une datation précoce (XVI^e siècle, voire fin du XV^e siècle) n'est donc pas à exclure pour cet aménagement facilitant la circulation dans l'abbaye.

L'étude de la tranchée réalisée dans la partie ouest du site, entre la rue et les douves, s'est avérée complexe en raison de sa grande profondeur, sa faible largeur et de sa localisation au pied d'une maison du XIXe siècle quelque peu instable. Elle a permis de mettre au jour un décrochement de l'enceinte, plus épaisse (2,8 m) et située plus à l'est à partir de ce secteur. Une fente de jour était percée dans le mur en retour formant le décrochement. Cet ensemble paraît postérieur à l'enceinte nord de l'abbaye et doit être mis en relation avec le portail qui enjambait la rue à hauteur de l'église. Ce dernier ne se prolongeait pas jusqu'à l'enceinte mais laissait un passage large de 2,15 m, permettant de circuler entre les différents bâtiments accolés à l'enceinte. Ces maçonneries intègrent dans leur élévation les restes d'un bâtiment planchéié du XIe siècle dont le plan a pu être complété. Long de 9,7 m dans l'œuvre pour une largeur de 5,5 m et axé nord – sud, il avait vraisemblablement des fonctions liées au stockage (mobilier céramique). Incendié par deux fois au XIIe siècle, son angle sud-ouest a servi d'appui aux constructions ultérieures.



Nouaillé-Maupertuis, l'Abbaye : localisation des vestiges du XIe siècle (DAO : F. Mandon).

Une campagne de relevé topographique de l'abbaye a par ailleurs été réalisée en février par des élèves du Lycée professionnel de Sillac (Charente) sous la direction de M. Salomon : plan de masse du site et réalisation d'une orthophotographie du mur nord de l'église-abbatiale. Le plan de masse permettra de recalculer l'ensemble des relevés topographiques réalisés en 2005, ainsi que les levés complémentaires effectués en août dernier et qui ont porté sur la crypte de l'église, les cuisines de la fin du XIIe siècle et la cave du réfectoire (antérieure au XVIIIe siècle, vraisemblablement de la fin du XIIe siècle).

Fabrice MANDON

Mandon 2008

MANDON (F.) – « Nouaillé-Maupertuis, l'abbaye (rue de l'Abbaye, place Raoul du Fou) », *Bilan Scientifique de la Région Poitou-Charentes 2008*, D.R.A.C. Poitou-Charentes, S.R.A., 2009, p. 142-144.

Mandon 2008

MANDON (F.) – « Nouaillé-Maupertuis, Logis abbatial », *Bilan Scientifique de la Région Poitou-Charentes 2008*, D.R.A.C. Poitou-Charentes, S.R.A., 2009, p. 144-145.

Mandon 2010

MANDON (F.) – « Nouaillé-Maupertuis, Abbaye », *Bilan Scientifique de la Région Poitou-Charentes 2009*, D.R.A.C. Poitou-Charentes, S.R.A., 2010, p. 156-157.

PLAISANCE

Rue Sainte-Catherine, cimetière de l'église Notre-Dame

Moyen Âge

Le diagnostic de la rue Sainte-Catherine dans le bourg de Plaisance (Vienne) porte sur un projet de drainage le long du flanc sud de l'église Notre-Dame (XIIe et XIIIe s.) et de réaménagement de la voirie environnante sur une superficie de 86 m² (51,30 m² accessible).

Deux tranchées ont été ouvertes, représentant une superficie de 13,68 m², soit 15,60 % de l'emprise (26,7 % de l'emprise accessible), afin de déterminer l'état de conservation et la densité des sépultures du cimetière paroissial et d'identifier d'éventuelles sépultures du haut Moyen Âge.

Dix-huit sépultures ont été identifiées, dont la moitié en coffre maçonné. Les plus hautes apparaissent à 0,20 m sous le sol actuel et la plus profonde à 1,05 m. De nombreux ossements appartenant à des sépultures perturbées ont également été retrouvés dans le remplissage de celles qui étaient en place. Ce sont en tout au moins 38 individus qui ont été identifiés.

Le mobilier permet de placer cette nécropole entre le XIIIe et le XIVe s.

Frédéric GERBER

POITIERS

17, rue Saint-Grégoire

Cette opération de diagnostic est effectuée en amont d'un projet de construction d'un immeuble d'habitation avec parkings souterrains situé à l'angle des rues de Tison et de Saint-Grégoire. Ce projet est localisé sur les versants sud du plateau de la ville de Poitiers, en rive gauche du Clain. La topographie de ce quartier est marquée par l'aménagement de terrasses successives qui pallient le dénivelé du terrain. La parcelle concernée par l'opération s'étend sur une de ces terrasses.

Suite à l'abandon définitif de la carrière après le XVe siècle, le terrain est complètement remblayé. Il est réaménagé en jardins et vergers au début du XVIIe siècle lors de l'installation des bénédictines du Calvaire. Dans ce contexte, les bassins construits au nord, à l'aplomb d'une terrasse aujourd'hui disparu, ont pu servir de réserve d'eau ou être utilisés pour la pisciculture. Les quelques maçonneries identifiées à l'est participent, certainement, aux aménagements de ces jardins.

Ce diagnostic archéologique permet de confirmer la présence de carrières déjà repérées dans les parcelles localisées juste en dessous de la zone d'expertise. Il n'a pas été possible, ici, d'identifier la période d'extraction. Ce type d'exploitation est cependant attesté, depuis l'Antiquité, par différentes opérations sur les franges du plateau de la cité de Poitiers. Elles permettaient d'alimenter en pierres les chantiers de constructions jusqu'à des périodes récentes.

Enfin, l'aqueduc de Cimeau, repéré au XIXe siècle à proximité, ne semble pas traverser cette parcelle. Les excavations massives de la carrière ont cependant pu supprimer toute trace de cette infrastructure.

Anne JÉGOUZO et Emmanuel MOIZAN

POITIERS

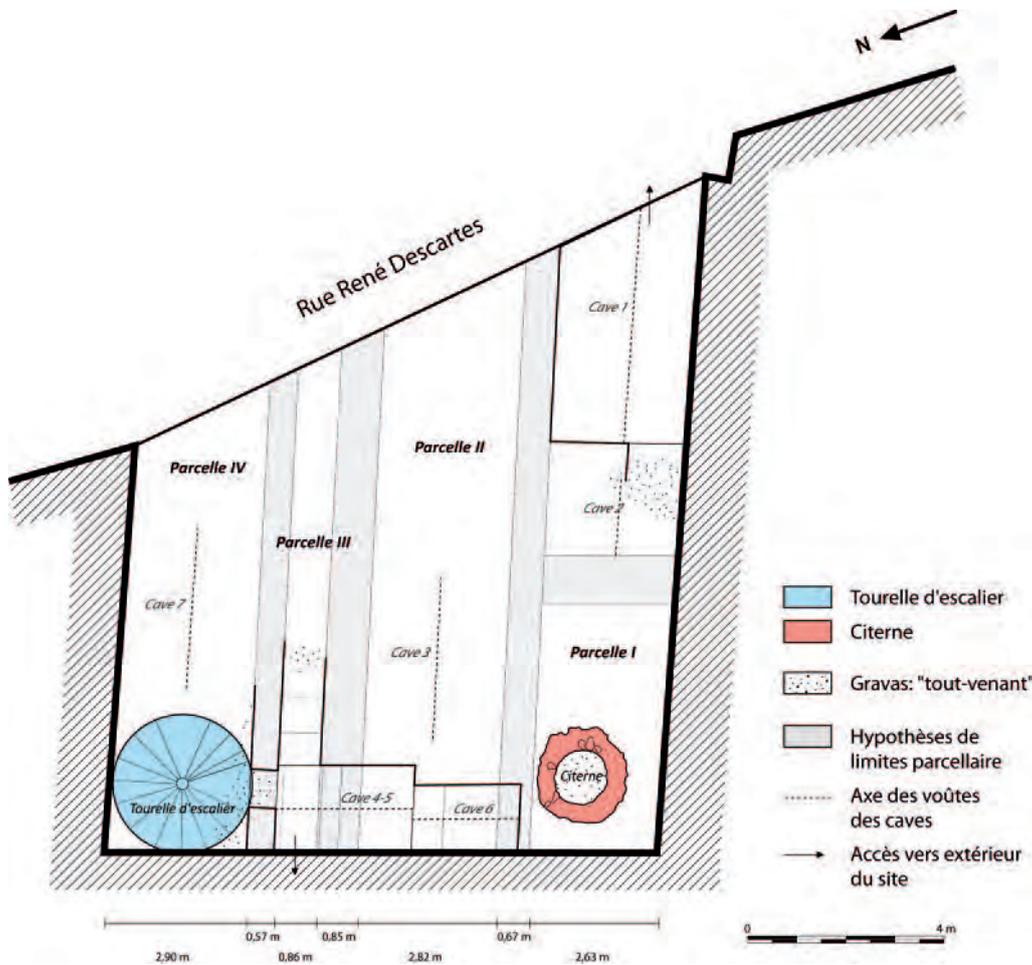
8, rue René Descartes

A l'occasion des travaux de réhabilitation des bâtiments l'UFR de Sciences humaines et arts, 8 rue René Descartes, la réfection de la cour d'accès aux locaux a amené la découverte de caves, de la partie inférieure d'une tourelle d'escalier et d'une citerne. Une surveillance de travaux a été mise en œuvre afin de réaliser le relevé des structures. Joutant au sud-est l'hôtel Fumé, classé au titre des Monuments historiques, la cour, d'une superficie de 82,6 m², était l'occasion d'étudier les articulations du parcellaire ancien.

masse bâtie occupent le fond du terrain. La cour occupée par une citerne révélée par le décapage est donc déjà construite à cette date. Le toisé de 1691 mentionne la *parcelle I* en tant que logis des héritiers Ayrault.

Quatre parcelles ont été observées. Sur le plan cadastral de 1838, la parcelle mitoyenne de l'hôtel Fumé (*parcelle I*) est occupée par un bâtiment construit sur les deux-tiers orientaux de la parcelle. Une petite cour puis une seconde

Au nord, la parcelle est alors organisée de la manière suivante : une cour carrée sur rue, précédant un corps de bâtiment, puis une seconde cour au fond de laquelle se dressent deux longs bâtiments parallèles séparés par un androne. L'ensemble parcellaire nord (*parcelle II à IV*) peut vraisemblablement être interprété comme étant l'emplacement de l'ancien hôtel de maître François Doyneau, licencié en lois, membre du corps de ville à partir de 1500-1501, maire en 1509-1510 et sénéchal des Eaux-et-Forêts en Poitou en 1510.



Poitiers, 8 rue René Descartes : caves de la maison Ayraut et de l'ancien hôtel Doyneau, relevé des structures (D.A.O : Paul Butaud).

Quelques documents graphiques viennent documenter les élévations sur rue entre le milieu du XIXe siècle et le début du XXe siècle.

Paul BUTAUD

Beauchet-Filleau 1965
BEAUCHET-FILLEAU (H.) - *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*, t.V, Niort, 1965, art. « Herbert ».

Eygoun 1947
EYGUN (F.) (éd.) - *Le toisé de 1691 et le dénombrement du fief d'Anguitard de 1674*, Poitiers, 1947 (Arch. Hist. Poitou, LIV).

Favreau 1995
FAVREAU (R.) - Histoire, dans G. Nicolini (dir.), *Hôtel Fumé : la restauration de 1995*, Poitiers, Faculté des Sciences Humaines et Arts de l'Université de Poitiers, 1995, p. 10-19.

Prysmicki 2000
PRYSMICKI (L.) - Vienne – une maison du XIIIe siècle à Poitiers (9, rue Descartes), *Bull.monum.*,

Moyen Âge

POITIERS Cathédrale Saint-Pierre

L'opération réalisée par Atemporelle dans les combles de la cathédrale Saint-Pierre, financée par la C.R.M.H., consistait en la réalisation de deux sondages dans les combles du chevet et d'une étude de bâti de l'amorce de la tour de croisée. Elle s'inscrit dans le cadre de la Monographie de la Cathédrale de Poitiers, projet porté par Claude Andrault-Schmitt (CESCM). Ce travail a été effectué en parallèle de la réalisation du relevé topographique de l'ensemble des combles, accompagné d'une couverture photographique des structures représentatives ou présentant un intérêt particulier (Damien Ladiré, Michaël Bérard, Atemporelle). Le traitement des données étant programmé pour 2011, les résultats de l'étude sont provisoires.

La cathédrale de Poitiers est l'un des premiers et des plus importants édifices construits dans le nouveau style gothique qui se répand dans l'ouest de la France dans la 2ème moitié du XIIe siècle et le XIIIe siècle. L'objectif de l'étude est d'en mieux cerner les différents partis architecturaux élaborés pour les parties hautes, thème encore peu étudié. A travers cela, il s'agit également de comprendre les

différentes solutions envisagées par les constructeurs pour affirmer la présence de la cathédrale dans le paysage monumental du Poitiers médiéval.

Les premiers résultats concordent dans les grandes lignes avec la chronologie proposée dans les études antérieures (notamment Blomme 1994). Ils montrent par contre une plus grande complexité de l'évolution du projet architectural. Plusieurs phases de chantiers sont apparues, avec des réajustements ou des changements radicaux de projet, concernant principalement la forme de la charpente et les structures qui en émergeaient. La première phase du chantier de la cathédrale, vers 1150-1175, voit l'érection des deux dernières travées du chevet et vraisemblablement du bras sud du transept (avec clocher). Cela apparaît bien dans les combles, mais le projet prévoyait également des structures maçonnées au niveau des contreforts, posant le problème de la couverture initialement projetée et de la silhouette extérieure de l'édifice. La mise en place de charpentes transversales individuelles sur chaque travée a été amorcée dans un second temps dans les deux dernières

travées du chevet. L'élévation d'une tour de croisée relève d'un autre projet, qui prévoyait déjà une charpente longitudinale unique, plus basse que l'actuelle (vers 1195-1215). Une tour octogonale régulière devait surmonter l'ensemble. Ce projet semble abandonné lors de la construction du grand pignon oriental et des grandes arcades portant l'actuelle charpente du chevet (vers 1235-1255). Un changement de mise en œuvre est amorcé lors de cette phase de chantier, avec une dégradation progressive du traitement des joints ou des pierres de taille. L'élévation de la tour est poursuivie, dans le but de servir d'assise à une importante flèche charpentée. Le chantier continue ensuite dans la nef par la construction des murs longitudinaux destinés à porter la charpente. Si de légers repentirs apparaissent ponctuellement, le projet global reste désormais inchangé.

Présence ou non d'une ou plusieurs tours, accompagnées ou non d'éventuels pinacles, importance plus ou moins grande des combles : l'analyse de ces différentes données permettra de mieux appréhender l'élaboration de la monumentalité d'un édifice majeur de l'ouest de la France, à une période charnière artistiquement.

Fabrice MANDON



Poitiers, cathédrale Saint-Pierre : combles du chevet : vue du mur gouttereau nord, 2ème – 3ème travée du collatéral nord du chevet (cliché : F. MANDON).

Blomme 1994

BLOMME (Y.) – « La construction de la cathédrale Saint-Pierre de Poitiers », *Bulletin Monumental*, t. 152-1, 1994, p. 7-65.

Antiquité

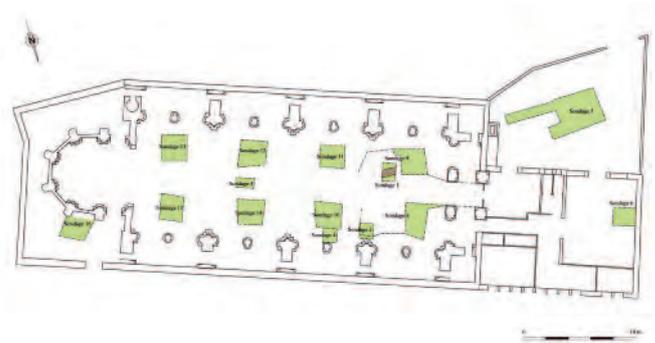
Époque moderne

POITIERS Chapelle Grimaud

Dans le cadre d'une réhabilitation de l'ancienne chapelle des Jésuites pour la réalisation d'un hôtel haut de gamme, des sondages ont été effectués en janvier 2010 au 14 rue Édouard Grimaud. Ils ont révélé des tranchées de récupération de mur, des fosses, parfois très étendues, des trous de poteau, des niveaux de sol mais surtout et essentiellement des remblais. Au vu de la faible superficie sondée (27,50 m²) et des modifications du projet, une deuxième campagne de suivi de travaux et de sondages a été organisée fin septembre, début octobre 2010. Enfin, il faut insister sur les conditions particulières de l'intervention et sur l'exiguïté des sondages qui expliquent la difficulté, actuellement, d'interpréter les vestiges mis au jour. Néanmoins, cette deuxième campagne a permis de mieux appréhender les niveaux et de préciser les phases d'occupation.

Les phases d'occupation

Les opérations menées dans un secteur proche de l'ancienne chapelle des Jésuites ont montré des stratigraphies comparables et des phases d'occupation identiques. Le site est occupé principalement aux Ier-IIe s. ap. J.-C. Les traces d'une occupation antérieure sont très ténues hormis sur le site de l'ancienne gendarmerie (rue de la Marne). Au IIIe siècle, le quartier est réorganisé. Enfin, au IVe siècle, illustré ici par quelques éléments de céramique, le site est abandonné. Les structures mises au jour témoignent également d'une politique de récupération et de restructuration.



Poitiers, chapelle des Jésuites, 14 rue Édouard Grimaud : plan des sondages (DAO : F. Lecendrier, C. Pésenti).

Hypothèses sur le type d'occupation

La surface sondée étant très exiguë, il est très délicat actuellement d'appréhender et de caractériser le site découvert. Néanmoins, depuis quelques années, plusieurs archéologues ont montré l'organisation bipartite de la ville de *Lemonum* coupée par un axe majeur nord-sud situé rue de la Marne et rue des Carmélites. La zone ouest serait occupée par des monuments publics (marché, amphithéâtre, thermes...) et le secteur est par des habitations. Le site qui fait l'objet de notre étude se situe bien dans ce dernier mais également à proximité du marché.

Les éléments anecdotiques

On notera également la présence de plusieurs éléments résiduels de céramique protohistorique. De même, quelques éléments modernes ont été mis au jour. Ces derniers, attribués à la vaisselle de table, sont assez remarquables et posent la question d'une réoccupation au XVIe ou XVIIe siècle dans un contexte religieux. L'implantation de quatre

congrégations religieuses dans le quartier (religieuses de Notre-Dame rue de la Marne, carmélites, visitandines et ursulines) pourrait peut-être apporter des éléments de réponse.

Claire PÉSENTI

POITIERS

Rue de la Jambe à l'Âne

Le projet de construction de 81 logements sur une parcelle de 7 000 m² rue de la Jambe à l'Âne, a amené à la réalisation d'un diagnostic en septembre 2010. Malgré un très fort potentiel archéologique lié à une implantation stratégique sur les coteaux de la cité poitevine (*villa* et nécropo-

le antique à proximité immédiate), cette opération s'est révélée négative en vestige sur l'ensemble de l'emprise.

Anne JÉGOUZO

POITIERS

Travaux " Cœur d'Agglo "

Le projet "Cœur d'Agglo " prévoit le réaménagement d'une partie du centre-ville de Poitiers s'étendant de la Préfecture à l'ouest à Puygarreau à l'est et de la Place du Maréchal Leclerc au nord au parking Carnot et au square de la République au sud. Les travaux ont commencé en janvier 2010 par le remplacement des réseaux d'eau, d'assainissement, de gaz et d'électricité situés sous les voiries concernées par le projet. Ils se sont poursuivis à partir de septembre 2010 par le réaménagement de la place du Maréchal Leclerc et des rues adjacentes, la rue Lebasclès au sud et la rue Claveurier au nord.

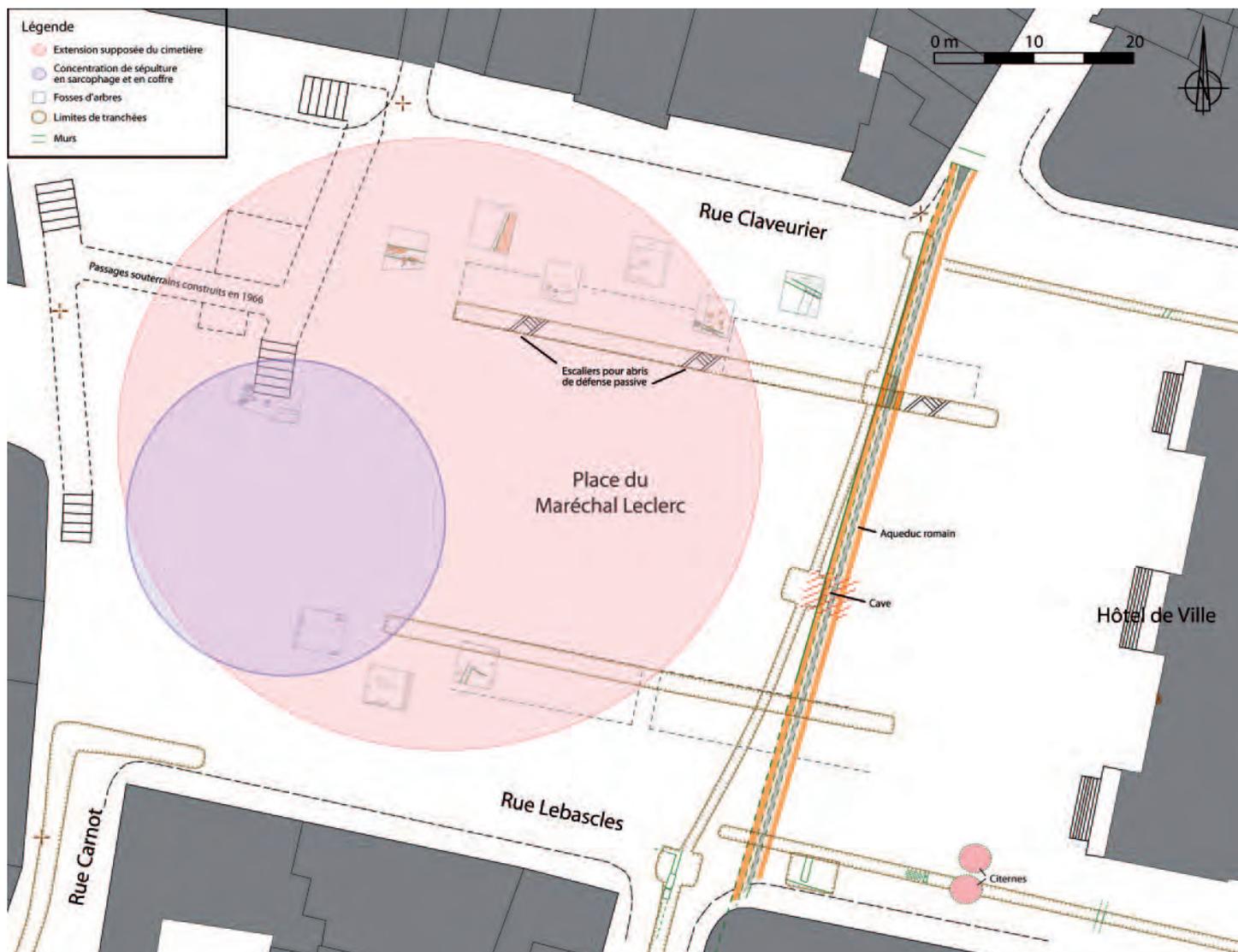
Une opération de suivi archéologique a été mise place, depuis le début des travaux, par la mairie de Poitiers en concertation avec le service régional de l'archéologie (SRA). Cette opération est réalisée par un archéologue de l'association des archéologues de Poitou-Charentes (AAPC) à mi-temps de janvier à septembre 2010 puis à plein temps depuis octobre 2010. Pour le suivi des terrassements les plus importants, l'« équipe » a été renforcée par la présence de François Blanchet, archéologue au SRA, et d'Anne Jégouzo ou Guillaume Pouponnot, archéologues à l'Inrap.

Le suivi archéologique des travaux a permis de réaliser de nombreuses observations de vestiges datant de l'époque gallo-romaine à l'époque contemporaine.

De l'antique *Lemonum*, plusieurs murs ainsi que des niveaux de sol ont été découverts dans les rues Carnot, Saint-Nicolas et Magenta ainsi que sur la place Leclerc. D'après le mobilier céramique, ces vestiges datent du Ier au IIIe

siècle de notre ère. Des fragments d'enduits peints ont également été découverts Place Leclerc. Ces fragments présentent un décor assez soigné et original qui daterait de la première moitié du Ier siècle de notre ère. La fouille partielle de l'ensemble de ces vestiges ne nous a pas permis de déterminer s'il s'agissait de bâtiments publics, de boutiques ou d'habitats. Seul un monument public a pu être identifié, il s'agit de l'aqueduc de Basse-Fontaine qui traverse la place du Maréchal Leclerc du sud au nord entre la rue Magenta et la rue des Grandes Écoles. Cette partie de la ville a probablement été abandonnée à partir du IVe siècle car elle s'est retrouvée à l'extérieur de l'enceinte du Bas Empire.

De l'époque médiévale, la Place Leclerc a livré une petite quantité de mobilier céramique datant du IXe au XIe siècle. Ce mobilier provient de petites fosses de nature indéterminée qui percent des niveaux de circulation. Les travaux de la Place Leclerc ont également révélé la présence d'un cimetière médiéval qui s'étend sous toute la moitié ouest de la place sur au moins 3 000 m². Les fenêtres d'observation que représentent les terrassements nous ont permis d'étudier environ 5 % de cette surface. Il a été mis au jour une majorité de sépultures en pleine terre (Photo 2) ainsi que 9 sépultures en sarcophage monolithique de forme trapézoïdale et 5 sépultures en coffre maçonné. Il s'agit essentiellement d'individus adultes. Seuls deux enfants, inhumés dans des sépultures en pleine terre, ont été découverts. On note que les sépultures en sarcophage et en coffre sont concentrées dans la partie sud-ouest de l'aire



Poitiers, travaux " Cœur d'Agglo " : Plan des vestiges découverts sur la Place du Maréchal Leclerc (DAO : L. Richard).

étudiée. Certains sarcophages sont dépourvus de couvercle et contiennent plusieurs individus. La pratique de la réduction des squelettes montre qu'ils ont été utilisés à plusieurs reprises. Le mobilier céramique associé aux sépultures indique que ce cimetière a principalement fonctionné aux XIV^e et XV^e siècles. La paroisse à laquelle il était rattaché n'a pas pu être déterminée.

La période moderne est représentée dans la rue Louis Renard par la présence de murs associés à une grande quantité d'ossement de faune et de quelques tessons de céramique datant du XVI^e siècle. Dans la rue du Puygarreau, une fosse dépotoir contenant une grande quantité de scories métalliques a été découverte avec du mobilier céramique datant du XVI^e – XVII^e siècle. Dans la rue Lebascles, trois citernes ovoïdes ont été découvertes accolées à des vestiges de bâtiments. L'une d'elle était reliée à un conduit maçonné de section carrée de 17 cm de côté bordé de planches de bois. De nombreux murs, des niveaux de sol ainsi que des caves ont également été découverts dans les rues situées autour de l'Hôtel de Ville et dans la rue Magenta. Ces vestiges dont la période de construction n'a pas

pu être déterminée correspondent aux bâtiments qui figurent sur le cadastre napoléonien et qui ont disparu à partir de 1860 lors de la construction de l'Hôtel de Ville et des différents projets d'élargissement des rues.

De la période contemporaine, les travaux ont mis au jour un réseau d'égout maçonné, construit à la fin du XIX^e siècle en différents secteurs de la ville et qui est toujours en fonction. Celui-ci a pu être observé au cours des travaux réalisés à l'intersection entre la rue Saint-Nicolas et la rue Magenta, dans la cour de l'Hôtel de Ville située à l'arrière du bâtiment et le long du portail de la Préfecture. Des vestiges témoins de la seconde guerre mondiale ont également été découverts Place Leclerc. Il s'agit des escaliers d'accès aux abris de défense passive construits en 1944 sous la partie nord de la place. Trois escaliers en béton armé orientés NO/SE et espacés de 15 à 20 m ont été identifiés.

Les travaux du " Cœur d'Agglo " de Poitiers ainsi que le suivi archéologique devrait se poursuivre jusqu'en 2012.

Lucile RICHARD

Cette opération de diagnostic archéologique fait suite au projet de réaménagement des jardins du CRDP, situés dans le centre historique de Poitiers. Cet établissement occupe en effet les bâtiments de l'ancienne abbaye Saint-Hilaire-de-la-Celle. Les jardins correspondent aux deux cloîtres localisés en bordure sud de l'église romane. Si aucun projet n'est clairement défini en amont de cette opération, les futures installations peuvent entraîner des décaissements profonds, à la fois pour des passages de réseaux ou des plantations massives. C'est à ce titre qu'un diagnostic archéologique a été prescrit dans les deux cloîtres et dans un petit patio installé dans la nef ruinée de l'église. L'aire d'intervention correspond à une superficie de 811 m².

Cette intervention permet de confirmer dans ce secteur de la cité de Poitiers une occupation antique déjà repérée à proximité immédiate. Si la nature des vestiges ne permet pas d'identifier la destination des bâtiments, le mobilier retrouvé dans les niveaux d'occupation associés caractérise une zone d'habitat. Des clous, des éléments de vitrage, du mobilier domestique ont en effet été prélevés en quantité abondante. L'étude archéozoologique confirme également par les espèces reconnues cette vocation domestique. Enfin, le faciès du mobilier céramique témoigne de façon certaine d'une zone d'habitat. La succession des sols repérés montrent une occupation relativement longue en adéquation avec les datations proposées par l'étude céramologique : II-IVe siècle. Du mobilier daté du Ier siècle a été reconnu en position résiduel. Il pourrait provenir des niveaux inférieurs qui n'ont pu être atteints dans le cadre de cette opération. La portion de mur dégagé dans le premier cloître atteste seulement la présence d'un bâtiment. Cette maçonnerie (1110) dans un contexte d'habitation reste toutefois remarquable par sa largeur à la base de 1, 50 m.

Cette occupation antique est recouverte par une succession de remblais de terre. Ceux-ci ont livrés des tessons de céramique antiques et médiévaux postérieurs au XIe siècle. Pour la période comprise entre le Ve et le Xe siècle, l'absence de structures et de mobilier, même en position résiduel révèle un abandon complet et durable de ce secteur. Ce hiatus chronologique est en contradiction avec l'hypothèse d'une implantation précoce de l'abbaye évoquée dans les textes. Les fondations du complexe religieux pourraient remonter seulement au XIe siècle comme le propose B. Boissavit-Camus dans sa thèse¹.

Le sondage réalisé à l'intérieur de la nef, au pied du mur nord, a permis de mettre au jour la présence d'une porte. Si le mur est daté de la période romane, la baie correspond à une reprise plus tardive. Cette ouverture offre un accès supplémentaire au nord. Aucun indice chronologique ou topographique ne permet de développer des hypothèses relatives à son utilisation.

Au cours du Moyen Âge, des bâtiments sont construits dans les deux cloîtres actuels. Si les deux maçonneries repérées

dans le sondage 1 restent mal identifiées, les constructions de la zone 2 indiquent la présence d'un édifice qui se développe vers le nord. Plusieurs phases d'agrandissement sont visibles. Un accès vers le sud dessert certainement des jardins. Ces bâtiments n'apparaissent plus sur la vue du XVIIe siècle qui montre ici un espace de jardin d'agrément.

Au sud, à proximité immédiate de l'église, un ensemble d'inhumation révèle l'existence d'un cimetière. Les individus inhumés présentent les caractéristiques d'une population paroissiale. La paroisse de Saint-Hilaire de la Celle existe au moins depuis 1120². Les sources indiquent que le cimetière paroissial n'était pas accolé à l'église au cours du Moyen Âge et de la période moderne. Il est repéré plus au sud de part et d'autre de la petite rue Sainte-Catherine³. Les récentes investigations montrent un développement de l'aire funéraire jusqu'au mur sud de l'église. Cette phase d'inhumation semble toutefois limitée dans le temps, puisque des constructions s'implantent à partir du XVe au sein de cet espace.

Deux galeries ont été repérées au centre du jardin actuel. Si l'étude de la galerie sud se limite à une observation en coupe, la galerie occidentale a été plus amplement dégagée. La restitution en plan du tracé de ces galeries correspond à celle d'un cloître conforme à la topographie monastique classique. Une aile orientale pourrait se développer alors dans l'alignement du transept. Cette hypothèse n'a pas pu être vérifiée.

L'ensemble des bâtiments conventuels du Moyen Âge est détruit en faveur d'un programme architectural monumental mis en œuvre au XVIIe siècle par les Génovéfains.

Plus à l'est, les espaces extérieurs semblent aménagés en jardin dans lequel sera édifié au XIXe siècle le cloître actuel.

Anne JÉGOUZO et Emmanuel MOIZAN

1 - « La maison de l'évêque serait trop éloignée du groupe épiscopal. » Boissavit-Camus 2001 p.451.

2 - Favreau 1985

3 - Bourgeois 1994 p. 26

Boissavit-Camus 2001

BOISSAVIT-CAMUS (B.) - Le quartier épiscopal de Poitiers : essai de topographie historique d'un secteur urbain (IVe-XIIe siècle), thèse de doctorat d'Histoire, Université de Tours, 2001.

Bourgeois et al. 1994

BOURGEOIS (L.), DALLE (S.), PIRONNET (C.), ROBIN (L.) et BAMBAGIONI (F.) - Poitiers, Du rempart du Bas Empire au couvent Sainte-Catherine, bilan de l'opération de fouille préventive réalisée au siège régional de l'INSEE (septembre-octobre 1994), SRA Poitou-Charentes, Poitiers, 1994.

Favreau 1985

FAVREAU (R.) (dir.) - La ville de Poitiers à la fin du Moyen Âge, Toulouse, 1985.

SAINT-PIERRE-DE MAILLÉ

Les Cottés

La campagne 2010 marque la fin de la première opération trisannuelle de fouilles programmées menée sur le gisement des Cottés depuis 2006. Cette campagne 2010 a été consacrée au tri des refus de tamis 2 mm et à la poursuite de la réflexion sur l'interprétation des données acquises jusqu'ici.

Le tri de refus de tamis 2 mm nous a permis de numéroter 2 873 nouvelles lamelles ou fragments de lamelles, la plupart provenant de l'US 04 inf attribuée au proto-Aurignacien. L'US 02, attribuée à titre d'hypothèse à un Aurignacien « ancien final » (Soressi *et al.*, 2010 ; Roussel et Soressi, à paraître), se distingue des niveaux aurignaciens sous-jacents par l'absence de lamelles retouchées et par la présence de lamelles le plus souvent légèrement courbes et de plus petites tailles, provenant probablement de grattoirs carénés à front étroit. L'absence de lamelles retouchées dans cette US 02 pouvait, jusqu'alors, être mise sur le compte du tri sélectif des refus de tamis 5 mm uniquement. Néanmoins, le tri des refus de tamis 2 mm effectué cette année confirme, d'une part l'abondance des lamelles dans le refus de tamis 2 mm pour cette US, et démontre d'autre part, l'absence de lamelles retouchées dans le tamis 2 mm. Trois fois plus de lamelles ont été décomptées dans le refus de tamis 2 mm que dans le refus de tamis 5 mm pour cette unité stratigraphique (seuls les fragments proximaux et les lamelles entières sont pris en compte dans cette proportion ; la fragmentation des lamelles liées à l'usage ou bien à des processus taphonomiques n'influence donc pas ce décompte). En revanche, pour l'US 04 sup, attribuée à de l'Aurignacien ancien, autant de lamelles ont été récoltées dans le tamis 5 mm que dans le tamis 2 mm. Dans l'US 04 inf, proto-Aurignacien, ce sont, sans surprise, les lamelles provenant du tamis 5 mm qui sont les plus nombreuses. Le tri des refus de tamis 2 mm nous a d'ailleurs permis d'augmenter l'échantillon de lamelles retouchées de soixante Dufour sous type Dufour supplémentaire dans cette US 04 inf.

Le tri du refus de tamis 2 mm nous a également permis de constater l'absence de parure dans les refus de tamis de chacune des unités stratigraphiques.

La campagne 2010 a aussi été l'occasion de poursuivre la documentation des coupes par la géomorphologue, Morgane Liard de l'Inrap, chercheur associée à GéoLab, UMR 6042. Une série de prélèvements pour datation par OSL a également été réalisée en collaboration avec Zenobia Jacobs de l'Université de Wollongong en Australie. Enfin, l'ensemble de la collection (plus de 13 000 pièces lithiques numéroté, plus de 4 000 pièces osseuses, plus de 3 200 refus de tamis notamment) a été réorganisé et classé par unité stratigraphique et par type de mobilier.

Marie SORESSI

Roussel, Soressi 2009

ROUSSEL (M.), SORESSI (M.) (à paraître) - Une nouvelle séquence du Paléolithique supérieur ancien aux marges sud-ouest du Bassin parisien : Les Cottés dans la Vienne in P. Bodu, L. Chehmana, L. Klaric, L. Mevel, S. Soriano et N. Teyssandier dir., *Actes du colloque "Le Paléolithique supérieur ancien de l'Europe du nord-ouest (35 000-15 000 BP). Réflexions et synthèses à partir d'un Projet Collectif de Recherches sur le Paléolithique supérieur ancien du Bassin parisien"*, Sens/France, 15-18 avril 2009, éd. Mémoire de la Société préhistorique française, p.

Soressi *et al.* 2010

SORESSI (M.), ROUSSEL (M.), RENDU (W.), PRIMAULT (J.), RIGAUD (S.), TEXIER (J.-P.), RICHTER (D.), TALAMO (S.), PLOQUIN (F.), LARMIGNAT (B.), TAVORMINA (C.), HUBLIN (J.-J.) - Les Cottés (Vienne). Nouveaux travaux sur l'un des gisements de référence pour la transition Paléolithique moyen/supérieur in J. Buisson-Catil et J. Primault dir., *Préhistoire entre Vienne et Charente - Hommes et sociétés du Paléolithique*, éd. Association des Publications Chauvinoises, Villefranche-de-Rouergue, p. 221-234.

SANXAY

La Fontaine

L'aménagement d'une voie d'accès, sur le site antique de Sanxay dans la Vienne, est à l'origine du diagnostic archéologique réalisé au lieu-dit *La Fontaine*. L'emprise totale de ce projet avoisine les 2000 m².

La parcelle sondée se situe à flanc de versant, sur la rive droite concave et escarpée de la Vonne, à une centaine de mètres au sud-ouest du théâtre de ce sanctuaire rural antique.

Cette opération a permis de mettre en évidence la présence d'une occupation à ce niveau, s'implantant entre le début du I^{er} siècle et le IV^{ème} siècle de notre ère, dans une zone jusqu'alors peu explorée et qui n'avait livré que des indices ponctuels témoignant d'une possible installation humaine. Les tranchées ouvertes lors de ce diagnostic se sont toutes révélées positives, mais la densité des vestiges apparaît plus élevée en bord de Vonne, où une succession de ni-

veaux de circulation et un bâtiment ont été mis en évidence. L'interprétation de ces installations reste sujette à caution, mais il est possible de les associer à des aménagements de berge, liés à des activités de nature indéterminée. Il s'agit essentiellement de galetages plutôt frustes, ayant pu servir de niveaux de circulation et/ou d'espaces de travail, et associés parfois à des maçonneries. Un seul bâtiment a pu être identifié, matérialisé par un sol en béton de chaux et un cloisonnement en matériaux périssables, probablement sur sablière basse.

La durée de l'occupation en bord de Vonne semble également plus longue. Les premières structures y apparaissent en effet dès la fin du I^{er} siècle de notre ère et y perdurent jusqu'au IV^{ème} siècle, alors que les vestiges mis en évidence dans le haut de la parcelle, bien que légèrement plus précoces (années 20-50), ne semblent pas subsister au-delà du II^{ème} siècle.

La mise au jour d'une voirie orientée est-ouest, ayant connu deux états de construction successifs entre la seconde moitié du I^{er} siècle et le IV^{ème} siècle de notre ère, est le plus marquant de ce diagnostic. Il s'agit en effet du premier axe de circulation mis en évidence à proximité de ce site antique d'importance. Seule la réalisation d'opérations archéologiques complémentaires, dans les parcelles adjacentes à la parcelle sondée, permettra de préciser son itinéraire et son articulation avec le sanctuaire.

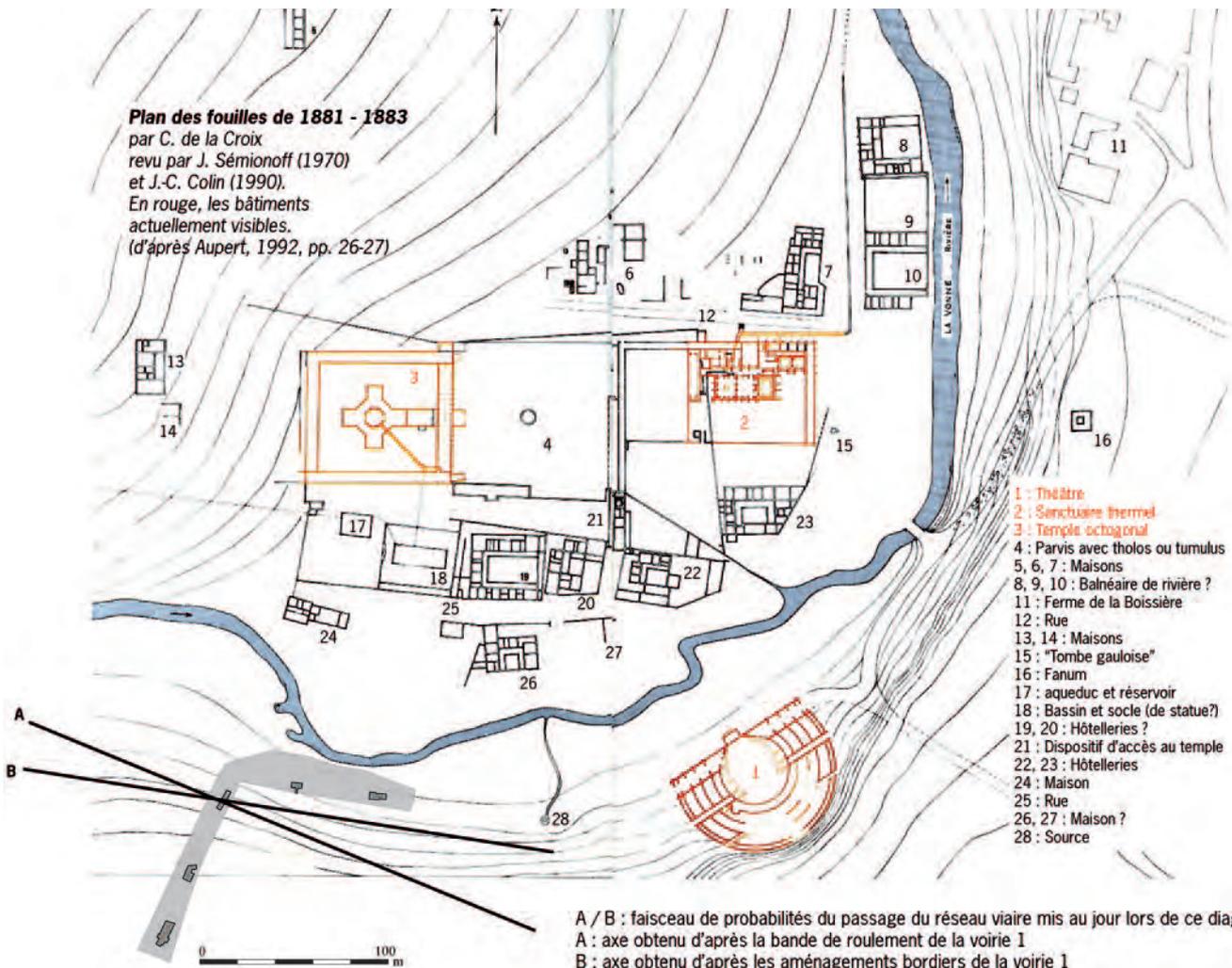
Ce réseau viaire s'implante en bas de pente, à une cinquantaine de mètres au sud du cours actuel de la Vonne. Son état le mieux appréhendé, à savoir le plus récent, laisse percevoir une voirie d'ampleur certaine, dont la bande de roulement de 7m de large est bordée de bas-côtés et d'aménagements maçonnés.

Cette voie semble, par ailleurs, marquer une limite dans l'occupation de ce secteur, occupation qui paraît s'amoindrir au-delà, à mesure que l'on remonte sur le versant, en direction du sud. Une probable carrière, deux murs parallèles associés à un niveau de circulation sommaire complètement, à ce niveau, le panel de structures mis au jour lors de cette opération.

La fourchette chronologique, déterminée par le mobilier céramique, tend à prouver la pérennité de l'occupation de ce secteur, situé légèrement en périphérie de l'ensemble monumental en lui-même, tout au long de l'occupation du sanctuaire de Sanxay.

Aucun indice d'un réinvestissement plus tardif de la parcelle, aux périodes hautes du Moyen Âge, n'a été mis au jour dans l'emprise sondée.

Gaëlle LAVOIX



Sanxay, La Fontaine : topographie de la vallée alluviale de la Vonne et localisation du diagnostic. A / B : faisceau de probabilités du passage du réseau viaire mis au jour lors de ce diagnostic. A : axe obtenu d'après la bande de roulement de la voirie 1. B : axe obtenu d'après les aménagements bordiers de la voirie 1.



Varennes, La Tourette : plan des éléments mis au jour
(DAO : M. Coutureau).

Creusé en haut d'une colline de tuffeau, un vaste réseau souterrain composé de nombreuses salles et de galeries atteint un développement connu de 180 mètres environ. Les campagnes de fouilles précédentes ont montré une utilisation de cette structure du XIIe au début du XVIe siècle, sans toutefois révéler de niveau d'occupation. Les aménagements anthropiques sont abondants : silos, feuillures, niches, puits d'extraction, conduits d'aération, couchettes, banquettes, anneaux, pigeonnier... Trois phases principales ont pu être déterminées : un réseau initial aux dimensions réduites, un second réseau plus vaste et bien organisé, enfin de vastes salles ayant servi d'annexes agricoles encore récemment. Aucune structure bâtie de surface n'est connue. Le site de *La Tourette* n'est mentionné dans les textes qu'en 1788. Le site voisin de *Luché* est cité à plusieurs reprises durant le XIe siècle.

L'objectif du sauvetage urgent pour permettre les travaux de consolidation des dalles de couverture des deux gale-

ries consistait à fouiller au-dessus de ces dalles les remblais visibles en coupe en raison de l'effondrement de la dalle A2, l'épaisseur de ces comblements étant respectivement de 1,40 m pour G30 et de 60 cm pour G36. Le sondage a permis de confirmer plusieurs hypothèses. Cette zone la plus élevée du coteau n'a guère subi de perturbations depuis plusieurs siècles, la couche de terre végétale n'incluant que quelques tessons de céramique contemporaine lorsque la parcelle était labourée dans les années 1960-1970 avant d'être reconvertie en pré jusqu'à aujourd'hui. Les seules modifications stratigraphiques sont dues à l'effondrement d'une dalle en grès, au comblement subséquent, et surtout à la réouverture de ce « puits » ainsi que de l'accès par la galerie 36 par les membres de l'association *Les Troglodytes*, au tournant des années 1999-2000.

La fouille a révélé une architecture élaborée de terre et de pierre dans le couvrement des deux galeries. Malgré la différence altimétrique et la nature géologique différente des dalles utilisées – en grès et en tuffeau – le creusement et le recouvrement de ces galeries apparaît contemporain. La procédure reste la même : après un décaissement vertical, les concepteurs procèdent à de nouvelles entailles pour implanter de grandes dalles ayant pour caractéristique des gabarits réguliers, avant de réaliser un calage constitué de petites pierres et d'un argile fin, argile qui sert également à imperméabiliser la structure par le recouvrement des dalles en question. Cela indique à la fois une phase de préparation et une commande préalable des matériaux, et l'emploi d'une main-d'œuvre spécialisée et assez nombreuse. Les matériaux utilisés sont d'origine locale puisque le grès, le tuffeau tout comme l'argile se trouvent dans un environnement très proche, dans un rayon de quelques centaines de mètres. Enfin, la céramique résiduelle reposant sur les dalles, quoique en faible quantité, est homogène et attribuable au Moyen Âge, les tessons les plus anciens pouvant relever du Xe siècle.

Les deux murs mis au jour, montés à la terre et à l'argile, sont postérieurs à l'aménagement des galeries, mais aussi probablement médiévaux. L'utilisation dans leur maçonnerie de nombreux moellons de calcaire indique un approvisionnement plus lointain. Leur fonction demeure énigmatique, M 01 s'apparentant à une limite par rapport à la galerie G 30. L'imbrication des deux murs, l'absence de tuiles, ne permettent pas de savoir s'il s'agit de murs de clôture ou de l'angle d'un bâtiment. Seul l'élargissement du sondage, au sud-est et au nord-ouest, pourrait fournir un complément d'information. En tout état de cause, l'existence de structures d'occupation en surface est désormais attestée.

Daniel VIVIER

VENDEUVRE-DU-POITOU

Les Tours Mirandes

Prospection géophysique

La campagne de prospection 2010 a été effectuée par Géocarta. La prospection électrique a porté sur une surface d'environ 4,5 ha adjacente à la zone prospectée en 2009. Le matériel utilisé est un ARP équipé d'un GPS et tracté par un quad. Les relevés sont faits à trois profondeurs différentes (0-50 cm, 0-1 m, 0-1,70 m). Les traces mises en évi-



Vendeuve-du-Poitou, Les Tours Mirandes : carte de résistivité, voie 2, sur fond d'orthophotographie (Google Earth).

dence montrent une densité importante du bâti et la présence de plusieurs bâtiments qui n'avaient pratiquement jamais été repérés par photographie aérienne. L'un d'entre eux, situé à l'extrémité orientale de la zone prospectée, en bordure d'un ruisseau intermittent canalisé, occupe une surface d'environ 900 m² et présente des espaces rectangulaires de très faible résistivité électrique délimités par des zones linéaires de forte résistivité électrique. L'interprétation de ces anomalies reste incertaine, mais on pour-

rait y voir des espaces creux délimités par des murs (bassins ?). Par ailleurs, le signal perçu ne possède pas la même intensité pour tous les bâtiments repérés. L'examen des signaux recueillis aux trois profondeurs permet d'écartier l'hypothèse d'un enfouissement différent de ces bâtiments. L'hypothèse retenue serait celle de techniques de

constructions différentes : murs maçonnés et murs en matériaux légers sur solins de pierre, par exemple. Ce dernier système de construction est attesté par la fouille programmée effectuée par J. Durand sur un espace prospecté en 2009. Les vestiges de ces bâtiments sur solins n'étaient d'ailleurs pas perceptibles sur les cartes de résistivité de 2009, ce qui laisse supposer une densité d'occupation encore plus importante que celle qui peut être mise en évidence par la prospection électrique. Enfin, cette première campagne de fouille programmée a montré que la précision de localisation du bâti par la prospection électrique menée sur le site était d'ordre décimétrique, ce qui permettra une exploitation des cartes en termes d'orientation et de métrique du bâti.

La prospection magnétique a été menée avec le système AMP02 sur une zone déjà connue par la prospection électrique. L'ensemble de la carte magnétique confirme les anomalies reconnues avec la prospection électrique et signale plusieurs secteurs de concentrations d'objets magnétiques. Cependant, devant la richesse du site, la densité d'objets magnétiques crée probablement un certain bruit qui ne permet pas une très bonne lisibilité. Pour les années à venir, seule la prospection électrique sera menée sur le reste du site.

Nadine DIEUDONNÉ-GLAD

VENDEUVRE-DU-POITOU

Les Tours Mirandes

Cette première campagne de fouille programmée réalisée au cœur de l'agglomération antique des Tours Mirandes initie un nouveau programme de recherche portant sur l'urbanisme de ce site majeur de la cité des Pictons.

Préalablement à cette intervention, un bilan de l'ensemble de la documentation disponible (rapports de fouilles anciennes, prospections au sol, étude de l'ensemble des clichés aériens et carto-interprétation de prospections géo-

physiques récentes) avait permis de mettre en évidence la surface considérable occupée par l'habitat au sein du site des Tours Mirandes et de constater un défaut d'informations sur cet aspect important du fait urbain¹. Ce nouveau programme de recherche devrait permettre de renouveler

1 - Durand 2009 : DURAND (J.). - Recherches sur l'agglomération antique des Tours-Mirandes (Vendeuve-du-Poitou, Vienne), état de la question et perspectives, mémoire de Master 2, Université de Poitiers, 2009, 3 vol.

le regard porté sur l'agglomération des Tours Mirandes. L'intervention a consisté en un décapage mécanique, puis en la réalisation d'une fouille fine, sur une surface de 1160 m² localisée aux abords orientaux de l'esplanade monumentale occupant le centre de la ville antique. La structuration de cet espace s'est révélée conforme aux premières observations et propositions d'interprétations émises à l'issue de l'étude des résultats de la prospection électrique réalisée en 2009².

L'espace exploré est structuré par la présence de deux rues. La première (R1), marque la limite nord de l'emprise de la fouille et présente une orientation est-ouest. Elle semble constituer un axe important de l'agglomération. La présence d'une seconde rue d'orientation nord-sud (R2) et présentant une largeur d'environ 3,60 m, a pu être mise en évidence dans la partie centrale du chantier. Cet axe semble, pour sa part, appartenir à un réseau de voirie secondaire de l'agglomération.

Une unité d'habitation, présentant un plan complexe et différents états de construction, a été mise au jour dans la partie nord-ouest du chantier (bâtiments I et VI). L'ensemble de son extension a pu être reconnu par la fouille. Des remaniements importants, se manifestant notamment par un accroissement de l'espace privé au détriment de l'espace public de la rue principale, ont pu être observés (bâtiment I). Une cave, dont la fouille reste à effectuer, a pu être mise en évidence dans sa partie méridionale. La poursuite de la fouille permettra de déterminer la chronologie absolue de ces différents états.

L'amorce d'une seconde unité d'habitation (bâtiment III), dont la plupart des maçonneries reconnues viennent s'appuyer contre le dernier état du bâtiment central (bâtiment I), a été partiellement observée dans la partie occidentale du site. Cette dernière s'étend, en grande partie, en dehors de l'emprise de la fouille. L'essentiel des niveaux archéologiques mis au jour dans ce secteur correspondent à des niveaux de fondation et de remblai. Un seul niveau de circulation, correspondant à un sol construit ayant bien résisté aux labours, a pu être mis au jour dans la partie méridionale du bâtiment.

La partie sud-ouest du chantier est occupée par un bâtiment en matériaux périssables construit sur solins (bâtiment VII). Ce bâtiment s'étend, lui aussi, au-delà de l'emprise fouillée et seule sa partie septentrionale a été dégagée. Il semblerait qu'il appartienne à une phase d'occupation relativement précoce du site.

Les fouilles réalisées à l'est de la rue R2 ont permis la mise au jour d'un autre îlot, au sein duquel deux bâtiments ont pu être distingués. Le premier (bâtiment II), est conservé en élévation (env. 30 à 40 cm) et présente un état de conservation remarquable ainsi que des modalités de construction relativement soignées, se manifestant notamment par des traitements de surface des maçonneries tant internes qu'externes (présence d'enduit de tuileau sur la façade des murs donnant sur la rue R2 et d'enduits peints à l'intérieur de l'en-



Vendevre-du-Poitou, Les Tours Mirandes : vue aérienne du site en cours de fouille (cliché : A. Ollivier).

semble des pièces observées). Des sols maçonnés ont, par ailleurs, pu être observés dans les deux espaces ayant fait l'objet d'une approche stratigraphique approfondie. La présence d'un foyer maçonné présentant un excellent état de conservation a, en outre, pu être mise en évidence dans une des pièces de cet habitat. L'extension actuelle de la fouille étant relativement limitée, aucune des pièces de ce bâtiment n'a pu être entièrement délimitée. La présence systématique d'enduits peints, conservés *in situ* sur le parement des murs effondrés, constitue l'un des intérêts majeurs de cet ensemble et une extension de la fouille permettant d'aborder ces espaces de manière plus satisfaisante sera mise en œuvre lors des campagnes ultérieures.

Un second espace (bâtiment IV), dont les maçonneries sont postérieures à la construction du bâtiment II, a pu être partiellement observé dans la partie sud-est du chantier. Bien qu'une partie de l'élévation de ce bâtiment semble conservée (une à deux arases de maçonnerie conservées au dessus des niveaux de fondation) aucun niveau d'occupation ni de circulation n'était conservé. Un certain nombre d'indices semble indiquer la présence d'un plancher à l'intérieur des trois pièces partiellement fouillées. Seule une extension de chantier permettant d'étudier de manière plus satisfaisante les différentes composantes de cet espace sera à même, là encore, d'apporter un éclairage satisfaisant sur l'évolution ainsi que les modalités d'occupation de ce bâtiment.

Cette première campagne de fouille a montré la présence de voiries et de vestiges d'habitats dont l'architecture apparaît particulièrement variée. Leur état de conservation et la présence de développements stratigraphiques relativement importants, laissent envisager la possibilité, grâce à la poursuite de la fouille, de comprendre l'évolution de quartier au cours de l'Antiquité.

2 - Dieudonné-Glad et Durand 2009 : DIEUDONNE-GLAD (N.), DURAND (J.) - Les Tours-Mirandes, Rapport de prospection électrique, rapport de prospection géophysique, déposé au S.R.A. de Poitou-Charentes, 2009, 19 p.

VIVONNE

Champs du Maupet

L'opération de diagnostic archéologique est réalisée en amont du projet d'aménagement et d'extension de la zone artisanale de Maupet, située au sud-ouest de l'actuel bourg de Vivonne. Les terrains sont bordés à l'est, par la route nationale 10 et au nord, par la zone artisanale. A l'ouest, un chemin communal longe l'ensemble des parcelles. Le tracé de ce chemin, orienté nord-est/sud-ouest, correspond à celui de la voie antique reliant Poitiers à Saintes. Au sud, le centre pénitencier de Poitiers-Vivonne jouxte les terrains concernés par le diagnostic. Le projet de construction de cet établissement avait suscité une opération de diagnos-

tic révélant la présence d'un site protohistorique caractérisé par des enclos circulaires et quadrangulaires. Ces derniers ont fait l'objet d'une fouille réalisée en 2007.

Les vestiges reconnus lors de cette opération de diagnostic permettent d'attester une occupation protohistorique. La très faible densité des structures et l'indigence du mobilier évoquent toutefois une occupation périphérique en marge du site protohistorique du Champs des Grolles.

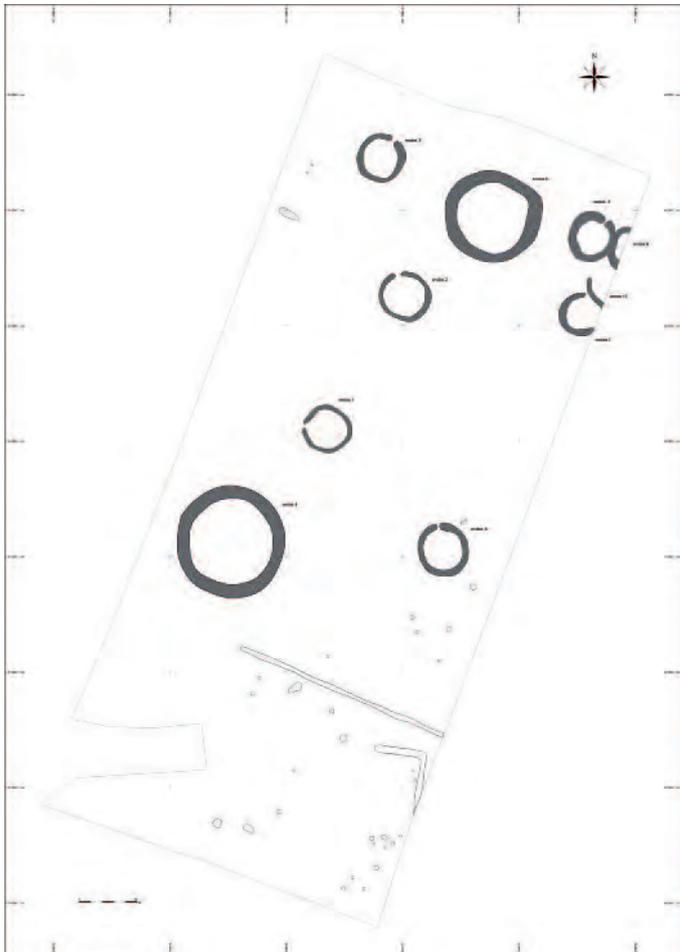
Emmanuel MOIZAN

VIVONNE

ZAC de la Plante aux Carmes

En amont de la réalisation d'une ZAC au lieu-dit la Plante aux Carmes, un diagnostic réalisé par l'Inrap en 2009 (S. Leconte, 2009, ZAC de la Plante aux Carmes, phase 2. In-

rap. SRA Poitou-Charentes, Poitiers) avait révélé la présence de 5 enclos circulaires ainsi qu'une fosse contenant du mobilier céramique attribué à l'âge du Bronze.



Une fouille menée sur une superficie de 8400 m² entre mars et mai 2010 a permis de compléter cet ensemble, livrant au total 10 enclos circulaires ainsi qu'une série de fosses et de trous de poteaux.

Situé en bordure de plateau, le site se développe sur le versant de la petite vallée du Palais, à l'endroit où s'amorce une pente douce mais régulière. Il s'inscrit dans un contexte sédimentaire dominé par les argiles et les nappes de matériaux siliceux irrégulièrement réparties issues du démantèlement des bancs calcaires sous-jacents.

Les structures archéologiques se répartissent au sein de deux espaces distincts, les enclos occupent le rebord du plateau tandis que les structures pouvant être associées à un éventuel espace domestique se concentrent plus au Sud, en marge de l'emprise.

Les enclos sont presque tous interrompus, préférentiellement vers le Nord/Nord-Est et sont de deux modules. Dans leur état de conservation actuel, les plus grands ont un diamètre à l'ouverture avoisinant les 18 mètres tandis que les plus petits ont un diamètre de 9 mètres.

Il s'agit pour l'ensemble des enclos de structures fossoyées simples sans autres structures associées, aucune fosse ou trou de poteau n'ont été décelés au sein de cet espace. Aucun dépôt n'y a été observé.

L'étude des remplissages des fossés d'enclos devrait apporter des éclaircissements sur la présence d'éventuelles palissades (internes ou externes) et/ou de tertres de terre.

Vivonne, ZAC de la Plante aux Carmes : plan générale des structures (DAO : B. Billy).

Les structures de type fosses et trous de poteaux sont toutes localisées dans le sud de l'emprise sans concentration apparente, à l'exception des trous de poteaux. Ces derniers sont peu nombreux et ne dessinent pas véritablement de plan architectural. Les fosses ont une répartition lâche au sein de cet espace et rien en l'état actuel ne permet de supposer de liens entre ces différentes structures.

Deux fosses, bien préservées, ont livré un abondant matériel céramique présentant un bon état de conservation, l'une d'entre elles a également fourni de nombreux restes anthracologiques.

D'une manière générale, l'état de conservation de toutes les structures peut être considéré comme médiocre, voire

mauvais. La position topographique confère effectivement au site un potentiel érosif important. Ainsi, les creusements des enclos de plus petites dimensions sont rarement préservés sur plus de 30 cm et les structures type poteaux sont quand à elles presque toujours arasées au point de n'être conservées que sur une petite dizaine de cm. Seuls les enclos de grand module et les fosses présentent des remplissages pluri-décimétriques.

L'étude, actuellement en cours, devra préciser la chronologie des différentes structures et les modalités d'implantation des enclos, les liens éventuels avec les structures « domestiques » et dans la mesure du possible cherchera à préciser la nature et la fonction du site.

Benoit BILLY

Antiquité

VOUILLÉ La Gorande

Le projet de construction d'un EHPAD (Établissement d'Hébergement de Personnes Âgées Dépendantes), est à l'origine du diagnostic archéologique réalisé à Vouillé dans la Vienne, au lieu-dit « La Gorande », rue du Moulin Neuf.

Deux parcelles sont concernées par ce projet qui s'étend sur un peu moins d'un hectare.

Cette opération n'a permis de mettre au jour que peu de vestiges archéologiques : trois fosses, un fossé, un aménagement de nature indéterminée, matérialisé par un bloc de silex de grandes dimensions équarri et surfacé, et une éventuelle palissade, dont le négatif se présente sous la forme d'un calage fait de blocs de calcaire, posés de chant contre les rives d'un creusement peu large et peu profond.

La datation de ces structures est peu précise en raison de la faible quantité de mobilier mis au jour au sein de celles-ci. Elle s'échelonne potentiellement de l'Antiquité, pour l'une des fosses et la possible palissade, à des périodes probablement plus contemporaines pour les autres.

Un dépôt de pente, localisé dans le tiers nord-ouest de l'emprise de ce diagnostic, a livré pour sa part quelques fragments de céramique datés de l'âge du Bronze, laissant supposer la présence, à proximité des terrains sondés, d'une occupation protohistorique.

Gaëlle LAVOIX

Moyen Âge

Époque moderne

VOUNEUIL-SUR-VIENNE Le moulin de Chitré

Les travaux de mise en sécurité du barrage du Moulin de Chitré, réalisés en été 2010, ont suscité une étude documentaire aux Archives Départementales de la Vienne demandée par la Communauté d'Agglomération du Pays Chatelleraudais et le Service Régional d'Archéologie. Même si le moulin apparaît au travers de sa description dans la copie du terrier de Chitré¹ comme la pièce maîtresse du fief du lieu, l'étude a révélé assez vite qu'il était nécessaire de se pencher sur les aménagements fluviaux existant autour de ce bâtiment.

La lecture des chartes du Cartulaire de Saint-Cyprien de Poitiers a montré que l'emprise territoriale de cette abbaye sur les zones de Chitré et Savigny-sur-Vienne était indéniable. À la suite de quatre mentions (904 à 1090)

relatives à des aménagements fluviaux se pose la question, à Chitré, d'une création carolingienne qui existait avant 904, date à laquelle il est dit détruit et qui aurait pu appartenir à l'abbaye Saint-Cyprien avant de passer dans les possessions des seigneurs de Chitré. Cependant, sur une lithographie du Père de la Croix¹ apparaissent les traces de substructions d'une villa gallo-romaine très proche du barrage invitant à se poser la question d'une réalisation peut-être plus ancienne.

Les différents actes seigneuriaux, notamment les aveux et dénombrements dont celui bien connu de Jeanne de Chitré en 1309, évoquent dès cette époque un moulin et une écluse sur la Vienne, accompagnés de pêcheries. Le port, qu'il faut regarder comme un lieu de transport de

passager d'une rive à l'autre, apparaît dans les sources au début du XV^e siècle, ne signifiant pas pour autant que cette activité n'existait pas avant cette période. Le texte du 18 février 1565 relatif à la construction du Pont Henri IV mentionne les écluses de Chitré dans lesquelles le seigneur de La Roche du Maine devra réaliser un passage pour amener les quartiers de pierre jusqu'à Châtellerault. Peut-être est-ce à cette époque que l'on crée un pertuis dans le barrage du moulin ? Si tel était le cas, ce serait le seul vestige de ce type conservé dans la Vienne et sur la Vienne.

De plus, les visites générales des Eaux et Forêts de la Maîtrise de Châtellerault¹ donnent sur quelques décennies non continues l'état du site depuis 1737 jusqu'à 1753. Cette série B aux ADV nous renseigne aussi sur les activités essentielles du milieu fluvial que sont le flottage des bois et les pêcheries qui disparaîtront avec la construction du barrage de la manufacture de Châtellerault. Puis la famille

Treuille, en réorganisant les aménagements fluviaux de Chitré, fera passer ce site d'un ensemble seigneurial à une usine hydroélectrique. À ce propos, ce sont surtout les sous-cotes 3S et 7S de la série S¹ qui nous renseignent.

En conclusion, les aménagements fluviaux de Chitré forment un ensemble particulièrement intéressant. En effet, ce lieu stratégique révèle une ambiguïté hydrographique de la Vienne, navigable ou flottable. Au-delà du seul site de Chitré, les archives, notamment les séries B et S, témoignent d'une activité multiple sur les rives de la Vienne et en son cours. L'étude à un échelon plus vaste d'autres « complexes fluviaux » de ce type, dont subsistent quelques éléments bâtis et probablement des vestiges archéologiques, nous rendrait un paysage récemment disparu, mais qui fut un atout majeur de la Vienne.

Anne AUTISSIER

PROSPECTION INVENTAIRE

Communes de Curzay, Lusignan et Rouillé

Après avoir parcouru la commune de Jazeneuil en marche rapide et aléatoire durant l'année 2009 pour repérer les principaux lieux d'occupation et noter au GPS la position de quelques centaines d'outils, l'année 2010 a permis de situer plus précisément les zones d'occupation (qu'elle soit forte ou faible) et ainsi 22 sites ont pu être identifiés.

Une prospection plus lente et plus précise a permis entre autre la découverte de petits polissoirs en quartz sur 2 sites néolithiques Château d'eau (fiche n° 3) et le Grand Pré (fiche n° 9). La prospection répétée des vides, des zones à faible concentration de mobilier, ou de terrains difficiles

à lire, a permis de découvrir les premiers indices d'occupation mésolithique sur le site de La Roche Perrin (fiche n° 16) déjà identifié par François Blanchet pour son occupation moustérienne. La position et la nature des gîtes présents sur la commune ont donné de bonnes indications pour la localisation des sites.

La saisie et l'enregistrement des points GPS pris en 2009 et 2010 devrait permettre d'avoir une vision plus claire de l'occupation du Paléolithique au Néolithique.

Loïc BUTTY

PROSPECTION INVENTAIRE

dans le département de la Vienne

Les conditions climatiques de l'année 2010 ont permis d'obtenir de meilleurs résultats que l'année précédente. 96 sites ont été photographiés dont environ 50 % de sites nouveaux. La *villa* de « La Couture », commune d'Angliers, qui est l'une des plus importantes du nord-vienne, a livré le plan complet de sa *pars urbana*.

Cette *villa* possède une cour rectangulaire, bordée de petits bâtiments, de plus de 400 mètres de long. A Arçay un nouveau *fanum* a été localisé au lieu-dit « La Vourente ». Ce lieu semble à mettre en relation avec un ancien chemin venant de Martaizé qui pourrait être une voie. Le topony-

me « Les Villiers », situé à moins de 500 mètres de ce chemin pourrait confirmer cette hypothèse. Un second *fanum* a été localisé à proximité du cimetière de Chalais également en bordure d'un ancien chemin. A noter le toponyme « La Chaussée » à environ 500 m à l'ouest du site. L'hypothèse d'une voie d'orientation est-ouest dans ce secteur semble possible mais son tracé reste à confirmer. Sur la commune de Colombiers dans la vallée de l'Envigne, nous avons revu le site gallo-romain des « Varennes de La Prée » dont nous avons suivi l'évolution jusqu'à la maturité des céréales. A Ingrandes-sur-Vienne, deux sites, repérés pour



Maulay (Vienne) : vue de la villa de Gâte-Bourse (cliché : A. Ollivier).

la première fois en 1976, sont réapparus notamment la petite villa à galerie façade, située en bord de route, au lieu-dit « La Fosse des Sables ». Le second site est toujours aussi énigmatique. Il s'agit de l'enclos trapézoïdal à double fossé situé au lieu-dit « Le Pré Vernais ». Malgré la présence de nombreuses *tegulae* sur la parcelle qui indique la période gallo-romaine, son interprétation reste difficile.

Sur la commune de la Grimaudière, le site de « Nérolle » n'est identifié que par la présence de deux portions de fossés parallèles et à angles droits. Le site est néanmoins confirmé par la présence de fragments d'amphores sur la parcelle. Les prospections futures devraient montrer la continuité de ces fossés qui correspondent vraisemblablement à ceux d'une ferme indigène. La grande villa de « Gâte-Bourse », commune de Maulay, est réapparue de façon exceptionnelle grâce à la remise en culture de la parcelle et sa plantation de colza. Son plan est celui d'une villa à deux cours séparées par un mur avec tour-porche.

A Monts-sur-Guesnes deux sites sont apparus proches l'un de l'autre au lieu-dit « Le Bourpin » et « Les Allemagnes ». Le premier est sans contestation possible une ferme indigène constituée d'un grand enclos compartimenté en deux parties. Le second est plus difficilement explicable. Il se présente sous la forme d'un vaste enclos quadrangulaire (sans aucun lien avec l'ancien parcellaire) dont l'un

des côtés possède une entrée. Sur la commune de Naintré au lieu-dit « Bracon », dans une parcelle entourée de lotissements et bordée par la voie ferrée Châtelleraut-Poitiers, une petite structure géométrique correspond vraisemblablement à un petit bâtiment. En l'absence de prospections au sol et de plan suffisamment typé il est difficile de dater cet ensemble, mais il est fort probable qu'il s'agisse d'un élément d'un site gallo-romain plus vaste.

Cette découverte est particulièrement intéressante du fait de sa proximité avec le site dit des « Dames de Naintré » (de l'autre côté de la ligne de chemin de fer), où fut trouvé en 1997 les exceptionnels caveaux de l'Antiquité tardive. A Rom (79) deux sites ont été repérés. Le premier, au lieu-dit « Mareuil », que nous avons photographié pour la première fois cette année, est en fait très connu. Christian Richard l'avait déjà photographié en 1997. Ce site est celui qui avait été fouillé en 1884 par Lévrier. Le second site au lieu-dit « le Theil » montre un mur avec tour-porche terminé à ses deux extrémités par deux petits bâtiments quadrangulaire. Cet ensemble n'a aucune extension et semble totalement isolé. Il nous semble pourtant qu'il s'agit-là d'un mur de clôture d'une villa, comme il en existe beaucoup d'autres dans la région (voir par exemple le site de la villa de Gâte-Bourse mentionné ci-dessus).

Alain OLLIVIER